HL2913 C1-77 HL4562 L-78
BIB. LEGISLATURE,
Serv. Périodiques, Hôtel
du Gouvernement, Québec P.Q.
G1A 1A5

REÇU 04 PAR

LE SERVICE AERIEN REPRENDRA LE 10 OCTOBRE

Le Saint-Laurent
25¢ AU SERVICE DU GRAND-PORTAGE DEPUIS 81 ANS
HEBDOS
No 51 — 81e Année (1895) RIVIERE-DU-LOUP 28 SEPTEMBRE 1977

A compter du 10 octobre, Québécair recommencera à desservir l'aéroport de Rivière-du-Loup.

Cette nouvelle que la population de la ville et de la région accueilleront sans doute avec la plus grande satisfaction, fera l'objet d'une conférence de presse, vendredi prochain, à l'Hôtel de Ville de Rivière-du-Loup.

A cette occasion, les autorités de Québécair donneront de plus amples détails sur la nature du service et l'horaire des envolées.

Pour l'instant on sait que le service sera opéré par Région-Air, un service de Québecair, avec un appareil Beechcraft 99.

Il y aura une envolée quotidienne dans chaque sens. Le matin, de Rivière-du-Loup à destination de Québec, et le soir, de Québec à destination de Rivière-du-Loup, et de Rivière-du-Loup à Mont-Joli. Dans chaque sens, ce vol rendra possible les raccordements avec les autres vols du réseau de Québécair et d'autres compagnies aériennes.

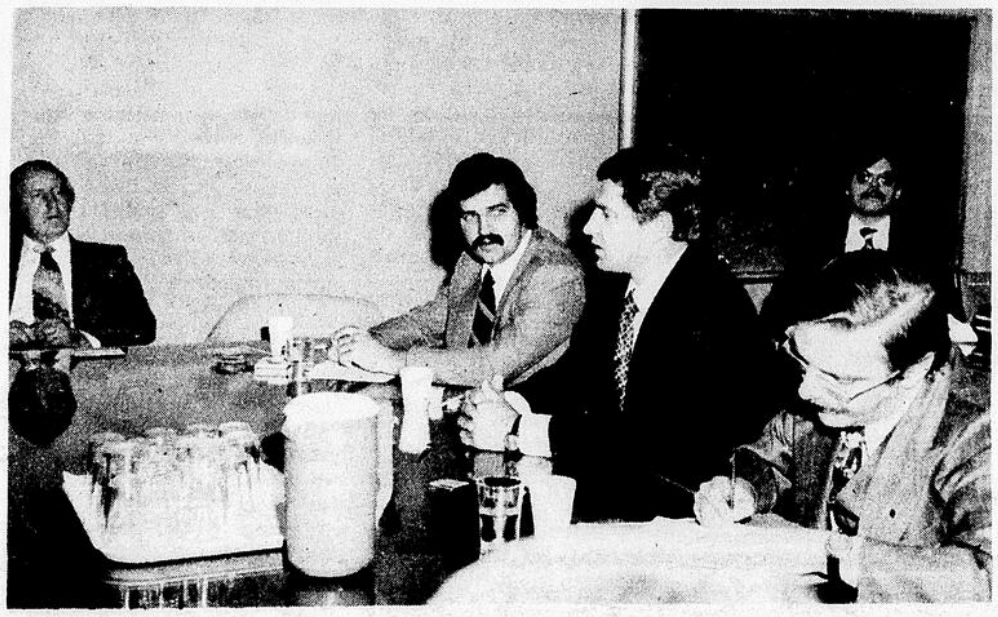

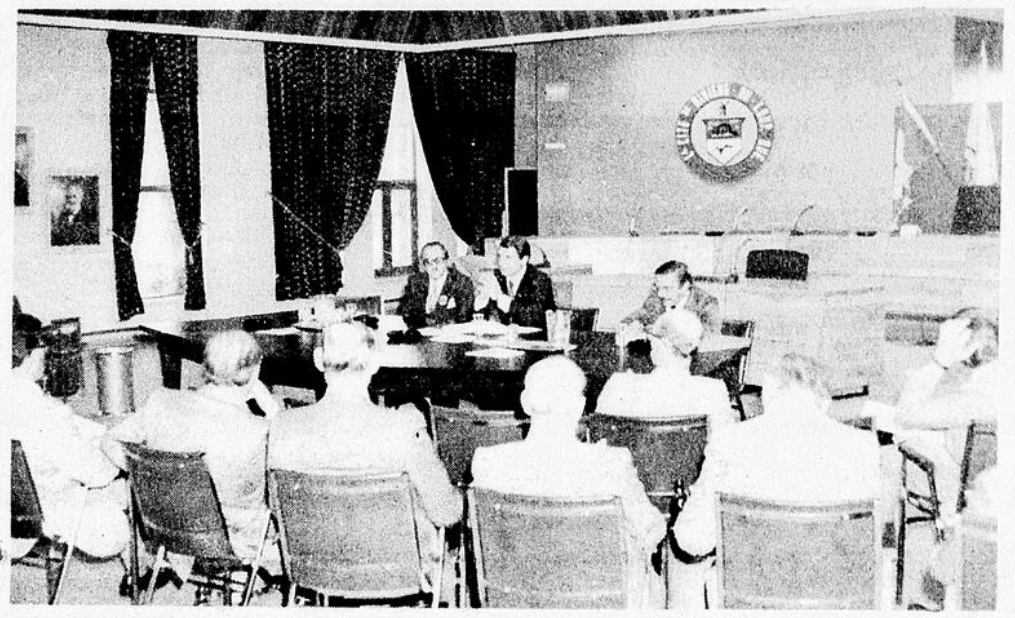

Deux images de la tournée du ministre Rodrigue Tremblay dans le comté de Rivière-du-Loup. Sur la première photo, on voit le ministre durant sa rencontre avec les groupements socio-économiques au CEGEP de Rivière-du-Loup. Il est entouré d'un membre de son cabinet et du président de la Chambre de Commerce locale, Me Norman Bossé. A l'extrême-gauche on reconnaît le directeur-général du CEGEP, M. Michel Simard. La seconde photo a été prise durant l'après-midi à l'Hotel de Ville de Rivière-du-Loup, alors que le ministre de l'Industrie et du Commerce rencontrait les agents de développement économique et les maires des municipalités du comté.

[Photos René Marmen]

RELANCE ECONOMIQUE

LA REGION A BESOIN DE PROJETS-MOTEURS

(Le ministre Tremblay)

Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Rodrigue Tremblay, a accepté de commenter sa tournée-éclair dans le comté de Rivière-du-Loup, au sortir d'une rencontre ici avec les maires des municipalités de cette circonscription, à l'Hôtel de Ville vendredi dernier.

Au cours d'une brève conférence de presse, au début de la soirée, M. Tremblay a dit en être arrivé à la conclusion que le seul moyen de sortir la région de Rivière-du-Loup se son état de stagnation économique est de mettre l'accent sur la matérialisation, dans ce territoire, de projets-moteurs de nature à créer des emplois directs et à revitaliser tous les autres secteurs de l'économie territoriale.

Au préalable, le ministre avait tenu à préciser les buts de la tournée entreprise à travers le Québec par les ministres du cabinet de M. René Lévesque: prendre le pouls de la population, acquérir sur place une vue des

[Suite à la page 2]

A Cabano, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec a été accueilli par le maire de cette ville du Témiscouata, M. Guy Michaud. Ce dernier, de retour depuis peu à la vie publique, a fait un vibrant plaidoyer en faveur d'une aide gouvernementale dans l'arrière-pays témiscouatain.

La jungle gouvernementale anéantit les projets de la population

Par Jocelyn Dionne

Le maire de Cabano, M. Guy Michaud a semé la stupéfaction dans le cabinet du ministre Rodrigue Tremblay, de l'Industrie et du Commerce, lors de sa visite au Fort Ingall de Cabano samedi dernier.

Pour le maire Michaud, c'était sa première sortie dans le public depuis son accident. Le pionnier de la cartonnerie de Cabano et du développement de sa ville a su donner le coup de massue au ministre Tremblay pour lui faire prendre conscience des embuches quasi insurmontables que rencontrent les organismes et les personnes qui oeuvrent dans le développement socio-économique du K.R.T. La lenteur et le désintéressement des fonctionnaires dans les différents Ministères nuisent considérablement à l'avancement des dossiers quant ils progressent un peut soient ils, d'ajouter M. Michaud.

En terminant, le travailleur acharné a souhaité dans son intervention et au nom de ses concitoyens que le gouvernement travaille désormais avec la population et

[Suite à la page 2]

La photo de droite a été prise à l'Hôtel de Ville de Saint-Pascal pendant la conférence de presse du ministre Tremblay. A droite de la photo, on voit le maire de Ville Saint-Pascal, M. Ernest Ouellet, et le député de Kamouraska-Témiscouata à l'Assemblée nationale, M. Léonard Lévesque.

La...

[Suite de la page 1]

difficultés et des problèmes des régions, recueillir les suggestions et recommandations des citoyens.

Au chapitre du développement industriel, M. Tremblay a dit repartir plus convaincu que jamais de la nécessité de décentraliser les services du M.I.C., d'accroître le nombre des délégués régionaux, et de rendre disponibles de nouveaux modes d'aide financière et technique à la petite et moyenne entreprise.

Dans le cadre d'une politique de décentralisation, le ministre Tremblay a révélé qu'au cours de l'exercice financier de 1977-78, un délégué industriel serait affecté à la région de Rivière-du-Loup, et qu'il y aurait décentralisation de la Société de Développement Industriel (S.D.I.) au niveau du Grand-Portage. M. Tremblay a également dis retenir qu'il est utile qu'en tant que ministre de l'Industrie et du Commerce, il s'implique personnellement dans le projet portuaire de Gros-Cacouna.

-Organismes socio-économiques-

En matinée, le ministre de l'Industrie et du Commerce rencontrait les représentants d'organismes socio-économiques à la salle du conseil d'administration du CEGEP de Rivière-du-Loup.

Il a dit considérer essentielle la survie du Collège de Rivière-du-Loup, et nécessaire le réajustement des subventions aux CEGEPS situés dans des régions éloignées des grands centres urbains.

Tel que prévu, le comité provisoire représentant les organismes sportifs et culturels a présenté au ministre son manifeste affirmant le droit de la population aux loisirs et à l'utilisation d'équipement dont la construction a été financée par les payeurs de taxes.

Au nom du Club de l'Age d'Or local, M. Gérard Lapointe a réclamé pour les personnes âgées de la ville une diminution des taxes municipales. Il a en outre déploré l'inexistence d'un local adéquat pour les personnes du troisième âge à Rivière-du-Loup, les gens âgés du Québec ayant droit à de l'aide du gouvernement.

A quoi le ministre a répondu que les locaux scolaires inoccupés devraient être mis à la disposition des personnes âgées. Il a aussi été question de la réduction des impôts pour permettre au troisième âge de vivre décemment.

Pour sa part, M. André Plourde, au nom de la Chambre de Commerce, a porté à l'attention du ministre la situation des petites et moyennes entreprises dans la région, en butte à la concurrence des grosses compagnies, qui envahissent le marché des régions éloignées pour écouler leur surplus de production.

M. Plourde a aussi mentionné la suppression de l'aide gouvernementale aux P.M.E. pour leur publicité et leur mise en marché et la disponibilité de personnes-ressources pour favoriser leur développement.

Il a aussi mis en évidence pour Rivière-du-Loup, le besoin d'une voie de contournement, projet dont la réalisation est retardée par l'esprit de clocher de certains. Le ministre Tremblay a appris avec surprise que les visites et les services du délégué industriel régional du M.I.C. était rares à Rivière-du-Loup.

A quoi M. Tremblay a dit que le ministère songe à augmenter le nombre des délégués industriels et à accroître l'aide technique aux P.M.E.

Une politique d'achat est en voie d'élaboration pour permettre aux P.M.E. d'avoir en priorité des commandes en provenance des organismes publics et para-publics.

D'ici quelques semaines, les possibilités d'aide financière de la S.D.I. seront élargies. Les SODEQ et la banque d'expansion régionale viendront aussi à l'aide de la petite industrie et du commerce dans les régions.

M. Richard Turgeon président de la locale de l'Association Nationale des Etudiants du Québec a, pour sa part réclamé dans les faits une plus grande gratuité de la scolarité. Il a mis en doute l'efficacité de la loterie pour le placement d'été des étudiants, et souligné la situation d'endettement des étudiants. Les critères pour l'admissibilité au prêt étudiant ont été considérés comme trop nombreux.

M. Robert Letourneau, directeur de la Caisse Populaire de Trois-Pistoles, a invité le gouvernement à corriger certaines dispositions désuètes de la loi des caisses d'épargne et de crédit. Il a en outre réclamé que le mode de renouvellement des plaques d'immatriculation de véhicules demeure inchangé et que les Caisses populaires soient exemptées d'avoir à donner ce service.

M. Letourneau a demandé en outre que le gouvernement soit attentif aux besoins des corporations de plein-air aptes à réaliser des projets communautaires à coût moindre.

-Autres activités-

Au début de l'après-midi, le ministre a visité l'usine papetière F.F. Soucy Inc, et l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup. A ces endroits, il a aussi rencontré les cadres et les représentants syndicaux.

A trois heures de l'après-midi, c'était au tour des agents de développement économique et les municipalités à prendre contact avec M. Tremblay.

A titre d'administrateur de la Conférence Municipale de l'Est du Québec, le Maire de Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout, a présenté une résolution demandant au M.I.C. d'augmenter sa contribution au financement des activités des commissariats industriels, outils de développement de première force.

Le commissaire industriel André Joncas a réclamé que les subventions soient indexées à la hausse du coût de la vie. Le ministre Tremblay a déclaré, à ce sujet, que les subventions gouvernementales de soutien aux commissariats industriels seraient maintenues.

Le déblocage du projet de voie de ceinture à l'Est de Rivière-du-Loup a en outre été réclamé. Un industriel s'est enquis sur l'intervention éventuelle du Ministère de l'Industrie et du Commerce pour faire amender la loi 45, lors des audiences de la commission parlementaire, le Centre des Dirigeants d'Entreprise, pour sa part, devant présenter un mémoire sur le sujet. L'assainissement du climat des relations patronat-ouvriers a été réclamé.

Saint-Antonin et Rivière-du-Loup ont insisté pour que les octrois promis soient versés sans réductions pour des travaux d'aqueduc, d'égout et d'usine de filtration.

Plusieurs municipalités, dont celle de St-Eloi, ont demandé une augmentation des octrois pour l'entretien des chemins d'hiver. D'autres se sont plaint du coût élevé des frais d'évaluation scientifique, et de l'inefficacité des projets PAIRA.

Les dirigeants et fonctionnaires du ministère des Affaires municipales ont été vivement critiqués pour leur manque de réalisme et leur inefficacité administrative. La Société d'Habitation du Québec a également été blâmée pour sa lenteur à mettre en marche des projets de H.L.M. et d'habitations subventionnées. L'absence d'une politique provinciale d'habitation a été mentionnée et les élus municipaux n'ont pas caché leur vive inquiétude devant cette lacune.

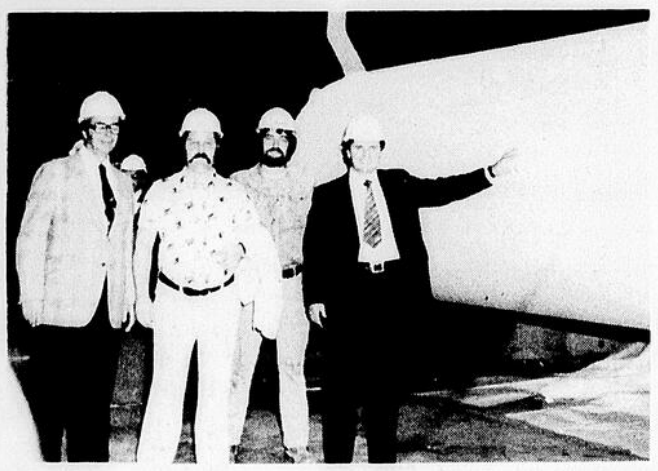

Durant son séjour à Rivière-du-Loup, le ministre de l'Industrie et du Commerce a visité l'usine de papier F.F. Soucy Inc, de Rivière-du-Loup.

On voit ici, à droite, M. Tremblay en compagnie du directeur général de F.F. Soucy Inc, M. Jean-Paul Carrier, de M. Gilles Dubé, président de la locale du syndicat des employés à la préparation du bois, aux pâtes et à la finition, et de M. Benoit Saint-Pierre, président de la locale du syndicat des papetiers.

[Marmen Photo]

T'as un mariage, un banquet, une soirée sociale. Tu veux un groupe pour ton hôtel. Pour "QUOI" chercher plus loin! Viens nous voir. Le groupe "Quoi" 4 musiciens à ton service pour de la musique de tous genres.

CLAUDE • MICHEL • GUY • GAETAN

862-9884

QUOI?

le groupe

Le premier anniversaire du décès de Mgr Desrochers

A l'occasion du premier anniversaire du décès de Mgr Bruno Desrochers, évêque-fondateur du diocèse de Sainte-Anne, Mgr Charles-Henri Lévesque et le clergé du diocèse invitent tous les chrétiens à participer à une concélébration qui aura lieu à la cathédrale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 6 octobre 1977, à 20h.00. La célébration sera présidée par Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque de Sainte-Anne.

Mgr Bruno Desrochers est décédé, à La Pocatière, le 6 octobre 1976, à l'âge de 66 ans et 5 mois.

A LOUER

Logement de 4½ pièces, chauffé, situé au 60 St-Cyrille, libre le 1er octobre. S'adresser à André Cutnam, tél: 862-4966 ou 856-2000 La Pocatière. 51-P.P.

La jungle...

[Suite de la page 1]

non avec la bureaucratie inerte des tours d'ivoire de la vieille capitale.

Loin d'être le seul intervenant à cette rencontre avec l'envoyé du gouvernement québécois, le maire Michaud a donné l'occasion à plus d'une dizaine de représentants d'organismes, de conseils municipaux et de coopératives d'aménagement telles le J.A.L. et la Coopérative d'Aménagement des Ressources du Transcontinental, de parler dans la même veine.

-Vaste mécontentement-

Tous ces corps publics ont manifesté leur mécontentement vis-à-vis plusieurs secteurs administratifs du gouvernement et qui nuisent grandement au développement socio-économique de la région.

Malgré le profond désir et la grande motivation de la population à se prendre en main, le KRT sombre et stagne dans la pauvreté. Les fonctionnaires qui ne fonctionnent pas, les champs de taxation pour les municipalités mal défénis, le manque de commissariats et de délégués industriels, l'aide financière et technique mal adaptée pour les petites et moyennes entreprises, les relations difficiles entre les dirigeants municipaux et le Ministère des Affaires Municipales, le bilinguisme dans les bureaux d'information touristique, les mini-sommets économiques entre les gouvernants et les organismes locaux, le manque de logement à prix modique pour les personnes âgées; une politique d'achat au Québec pour les grandes chaines d'achat afin de favoriser les industries québécoises, l'insatisafaction des camionneurs, des commerçants et des industriels vis-à-vis l'assurance-automobile qui les pénalise et les prêts subventionnés pour les petits abattrois qui ne sont pas elligibles à l'aide du Ministère de l'Agriculteur sont autant de revendications et d'insatisfaction qui ont été porter à l'attention du ministre.

Ce vaste mécontentement des témiscouatains n'est pas unique à cette région, puisqu'après le diner à la Base de plein air d'Escourt, le ministre Tremblay s'est rendu accompagné de son chef de cabinet M. André Fortin, de son attaché de presse M. Jean-André Leblanc et du député de Kamouraska-Témiscouata M. Léonard Lévesque, à l'Hôtel de ville de Saint-Pascal pour y rencontrer d'autres organismes de la partie ouest du comté.

Quoique géographiquement et sociologiquement différente, cette partie du comté a soumis les mêmes problèmes et émis les mêmes souhaits. En fait, la gamme est tellement large qu'il serait difficile de trouver autre chose à redire.

-Contact avec la population-

La tournée des ministres du cabinet du gouvernement québécois dans les comtés à pour objectif de prendre contact avec la population et de recueillir les impressions de celle-ci vis-à-vis les actions du gouvernement depuis son accession au pouvoir. La rendonnée du ministre du KRT lui a fait prendre conscience des grandes distances à parcourir dans le comté, des nombreux problèmes socio-économiques et surtout du vif désir des résidants de ce petit pays qu'est le KRT de travailler à leur avancement à la condition d'être appuyer et aider.

Interrogé sur les impressions de sa tournée, M. Tremblay s'est dit heureux de pouvoir rapporter autant d'éléments bien articulés de la part des corps publics à la table du conseil des ministres.

PROVINCE DE QUEBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE

AVIS PUBLIC

Prenez avis que la liste électorale est maintenant déposée au bureau de la municipalité et que toute personne intéressée peut y en prendre connaissance.

Prenez également avis que les demandes en inscription ou en radiation doivent être faites par écrit et transmises au bureau de la municipalité avant le 8 octobre.

Prenez également avis que les séances du Bureau de Revision auront lieu au bureau municipal le 11 octobre 1977, à 7.00 hres du soir.

Donné sous mon seing à Cabano, ce 3ième jour de octobre 1977.

Jean-Louis Ouellet
Président d'élection

PERFECTA 6/36

GROS LOT Approximatif $198,000.00

VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

9	19	24	28	33	34

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	0	$107,826.10
5 SUR 6	122	$795.40
4 SUR 6	4002	$67.30
5 SUR 6+	8	$8,086.90

NO COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 + : 16

VENTES TOTALES $1,123,189.00

Mini-loto

Tirage: 726
VENDREDI 23 SEPTEMBRE 77
39 Series émises - 90,000 chacune

NO	SÉRIE	NUMERO	PRIX
1er	19	65019	$50,000
2e	38	24650	$50,000
3e	16	69684	$50,000
4e	20	50642	$50,000

GAGNANTS POSSIBLES	NUMEROS SANS SÉRIE	PRIX
152	65019 24650 69684 50642	$1,000
13884	019 650 684 642	$25

Savourez Coca-Cola Marque déposée

Le Saint-Laurent

AU SERVICE DE LA REGION DEPUIS 1895

Coke... Marque déposée ... le vrai de vrai

RODRIGUE BIRON A SAINT-PASCAL:

"l'Union Nationale: la solution de rechange"

Par Jocelyn Dionne

Saint-Pascal- Le chef de l'Union Nationale était dans les murs de la ville de Saint-Pascal samedi dernier pour assister à un soupercauserie et rencontrer la population de Kamouraska-Témiscouata.

Devant plus de 300 convives, venus spécialement pour le voir et l'entendre, M. Rodrigue Biron a expliqué ses vues sur les grands problèmes de l'heure et a élaboré les grandes lignes de pensée de son parti. Il était évident que la majeure partie de l'assistance étaient des partisans et militants du parti à en juger par la réaction de celle-ci.

Cette rencontre, à Saint-Pascal, de M. Biron avec la population avait été mise de l'avant par l'ex-candidat de l'Union Nationale aux élections de novembre dernier, M. Raynald Pelletier. M. Pelletier a tenu à préciser, cependant, qu'il était du désir de M. Biron de rencontrer les gens du comté de Kamouraska-Témiscouata.

Malgré la visite, le même jour, du ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, l'assistance était imposante, ce qui a fait dire à M. Biron, dans son discours, que le parti de l'Union Nationale est loin d'être mort et qu'il constatait, par le fait même que de plus en plus de gens croient en l'Union Nationale; en la solution de rechange.

-Prise de position de M. Biron-

Au cours de la conférence de presse qui a suivi pour le bénéfice de la presse régionale, M. Biron a été appelé à prendre position sur différents dossiers socio-économiques de la région. Celui-ci qui a semblé documenté sur la majeure partie d'entre eux, y est allé de ses commentaires, sans toutefois de véritables données ou solutions concrètes à ceux-ci.

Un sujet d'actualité et qui est le souci majeur de plusieurs municipalités est les octrois sanctionnés pour les réseaux d'aqueduc et d'égouts. Le nouveau gouvernement n'a pas respecté les engagements de l'ancien gouvernement et a mis plusieurs municipalités dans des mauvaises situations financières, pour lesquelles les citoyens de ces municipalités devront payer seules. M. Biron a déclaré face à cette situation que le gouvernement devrait respecter les engagements coûte que coûte afin de sauver le respect de l'autorité et la parole donnée par le ministre précédent aux Affaires Municipales. Le chef de l'Union Nationale a ajouté, de plus, que le programme Paira n'est pas la bonne solution pour les municipalités dans le domaine des réseaux d'aqueduc et d'égouts puisqu'elles n'ont pas les moyens de se permettre un tel luxe à ce prix.

-L'avenir du K.R.T.-

Pour répondre à la question d'un journaliste qui demandait ce qu'il pensait de l'avenir socio-économique du K.R.T., M. Biron a répondu qu'il n'est pas inquiet puisque le KRT dispose de la plus importante ressource pour travailler au développement; soit, le capital humain.

Cependant, M Biron a ajouté qu'il faudra dans le plus bref délai que le gouvernement permettre et aide la population dans ce développement; soit, par des garanties de prêts aux petites entreprises, la commercialisation des produits de la région et l'aide technique. L'Union Nationale a foi en l'avenir du KRT, a déclaré M. Biron en terminant, puisque le population est fière de travailler à la condition qu'on la laisse travailler au lieu de l'assister, et l'Union Nationale permettra cela en prenant le pouvoir bientôt.

M. Rodrigue Biron, chef de l'Union Nationale, soupait en compagnie du maire de Saint-Pascal, M. Ernest Ouellet, à la table d'honneur. M. Biron est au centre de la photo, et M. Ouellet à sa gauche.

[Photo Jocelyn Dionne]

IL SE RETIRE

M. René Bérubé, maire de la ville de Notre-Dame du Lac a annonçé ces jours derniers qu'il ne briguerait pas à nouveau les suffrages lors des élections municipales du 6 novembre prochain.

M. Bérubé avait été élu pour la première fois à la charge de maire de Notre-Dame du Lac en 1966.

Assemblée publique d'information du Foyer Beauséjour ce soir

La Corporation du Foyer Beauséjour, de St-Louis du Ha! Ha! tiendra son assemblée publique annuelle d'information aujourd'hui, le 28 septembre, à huit heures du soir, à la salle de l'Ecole Saint-Georges de Saint-Louis du Ha! Ha!

Les sujets à l'ordre du jour de cette assemblée sont le rapport financier, des explications sur les admissions et le fonctionnement de l'institution, le projet de transformation du foyer. Il sera aussi question du pavillonnement.

Le public de la région est invité à cette assemblée d'information, et la population du secteur couvert par le Pavillon Dégelis, administré par le Foyer Beauséjour de St-Louis du Ha! Ha! sera également la bienvenue.

Rappelons que M. Philippe Marquis est le directeur général du Foyer Beauséjour de St-Louis du Ha! Ha!

Usine de filtration: les édiles de Rivière-du-Loup veulent une réponse

"Nous voulons savoir où en est rendue l'étude du dossier de l'usine de filtration de Rivière-du-Loup, un dossier que nous considérons comme prioritaire".

Cette demande du maire de Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout, a été la première que s'est vu adresser le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, quand il a rencontré, vendredi dernier, les agents de développement économique et les dirigeants municipaux, à Rivière-du-Loup dans le cadre de sa tournée du comté.

"Québec nous avait demandé un délai de quinze jours pour étudier davantage le dossier", d'ajouter le Maire Godbout. "Un mois et demi s'est écoulé depuis, et nous n'avons toujours pas de réponse".

Le ministre Tremblay n'a pu, sur-le champ, donner une réponse quelconque au Dr Godbout, qui a dit espérer voir le ministre de l'Industrie et du Commerce passer le message de la Cité de Rivière-du-Loup au cabinet Lévesque et à son collègue des Affaires municipales, M. Guy Tardif.

Le maire Godbout a rappelé que la subvention, qui devait s'élever à $7,110,000.00 avait été réduite à $2,900,000.00 par le ministre Tardif.

DONNEZ DE VOTRE SANG

CLINIQUE EXTERNE

à l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup
Téléphonez au
"CENTRE DE RENDEZ-VOUS"

du lundi au vendredi
08.30 h. à 16.30 h. au numéro
de téléphone: 862-1777

FERME SAMEDI ET DIMANCHE
Pour urgences, ouvert 24 heures par jour.

COMMENCANT LE 7 OCTOBRE

TOUT NOUVEAU Palpitant D'action!

THEATRE PRINCESSE
RIVIERE DU LOUP TEL 862 3291

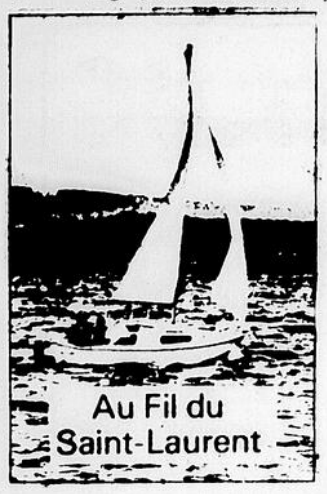

La tournée du ministre de l'Industrie et du Commerce dans Kamouraska - Rivière-du-Loup - Témiscouata aura permis de constater que les problèmes sont nombreux dans ce territoire.

- 0 -

Ceci, tant sur les plans social qu'économique.

- 0 -

Les municipalités urbaines et rurales sont apparues comme étant en mauvaise posture financière et laissées à elles-mêmes...

- 0 -

Il est admirable de constater que face à des situations souvent aberrantes et qui traînent en longueur, nos édiles et autres chefs de file sachent garder leur calme et parler avec beaucoup de logique des remèdes à apporter à ces situations.

- 0 -

Il est à espérer que le gouvernement sera attentif à tant de bon sens et voudra s'assurer que la population ne sera plus à la merci d'un fonctionnarisme tout-puissant....

- 0 -

La chute prématurée des feuilles, cet automne, serait attribuable à une trop grande chaleur ce printemps.

- 0 -

Il faudra tout de même attendre plusieurs mois avant le printemps prochain, alors que les choses reviendront à la normale... si la température est normale, évidemment...

éditorial

LES TRANSPORTS: UNE PRIORITE TOUJOURS ACTUELLE

Même si Rivière-du-Loup et sa zone périphérique peuvent se considérer comme privilégiées au plan des voies terrestres de circulation, avec la route Transcanadienne à quatre voies et tout un réseau de routes d'accès, il ne faut pas en rester là pour autant, et croire qu'il n'y a plus rien à faire chez nous pour améliorer nos infrastructures et nos équipements de transport.

La Chambre de Commerce locale, pour une, a démontré dernièrement qu'elle partage ce point de vue, et il y a tout lieu de s'en réjouir.

En effet, on apprenait dernièrement que la Chambre a jugé indispensable de revenir à la charge pour demander avec insistance au gouvernement du Québec de prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour que soit construit dans les plus brefs délais possibles le nouveau navire brise-glace désiré non seulement par la Traverse de Rivière-du-Loup - Saint-Siméon Limitée, mais par tout le public voyageur.

Comme on le sait, cette requête pressante a été formulée récemment par la Chambre au ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard, à l'attention de qui a été portée une fois de plus l'insuffisance davantage marquée de l'actuel service de passage d'eau, en raison de l'augmentation continue du trafic chaque année entre les deux rives du fleuve Saint-Laurent à hauteur de Rivière-du-Loup.

La période de pointe du temps des vacances estivales a démontré en 1977, que les traversiers "Trans Saint-Laurent" et "Radisson" ne suffisent plus à la tâche, les véhicules devant demeurer en nombre croissant sur les débarcadères en raison du nombre d'espace sur les bateaux-passeurs.

La Chambre de Commerce a tout à fait raison quand elle signale à l'attention du ministre québécois des Transports que l'obligation quotidienne d'avoir à refuser des véhicules aux points d'embarquement constitue une forte mauvaise publicité pour le service public que constitue ce passage d'eau.

Si le trafic s'accroît, c'est qu'il répond à un besoin qui ne se fait, lui aussi grandissant, et qui, de ce fait, constitue un argument de poids en faveur de la mise en disponibilité d'équipements - en l'occurence de bateaux passeurs - de dimensions suffisantes pour être en mesure de prendre à leur bord tous les véhicules dont les propriétaires, particuliers ou entreprises, veulent utiliser le service de traverse.

La demande de la Chambre de Commerce, en vue de l'obtention d'un service de traverse au début du printemps, à l'époque du long congé de Pâques vient également à son heure, et il faut insister pour que suite soit donnée à cette requête.

Pour ce qui est de la construction et de l'entrée en service d'un nouveau bateau-passeur plus gros et capable de se frayer un chemin à travers les glaces, elle s'avère plus que jamais une nécessité à court terme. Il est donc à prévoir que la Chambre de Commerce de Tourisme et d'Industrie du Grand-Portage et d'autres organismes socio-économiques du milieu et de la région voudront appuyer la démarche de la Chambre locale, non seulement auprès du Ministère québécois des Transports, mais aussi du Ministère fédéral des Transports et de la Commission des Transports du Canada.

Il est sans doute opportun de suggérer à la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup d'inviter le Conseil économique de Charlevoix à appuyer la demande pour un nouveau traversier. Il a déjà été démontré que l'existence d'un service de traverse reliant la Rive Sud à Charlevoix a des incidences importantes sur l'économie Charlevoisienne et de la publicité de Saint-Siméon en particulier.

Il y a donc lieu de croire que le Conseil économique de Charlevoix s'empressera de seconder la requête faite par la Chambre locale.

A l'appui d'une amélioration nécessaire du service de passage d'eau entre les deux rives à hauteur de Rivière-du-Loup, il convient également de rappeler une des recommandations principales du rapport Lalonde et Valois sur les communications inter-rives dans l'Est du Québec. Ce rapport recommandait, en effet, qu'à l'instar de Matane à l'Est, la zone portuaire de Rivière-du-Loup soit, à l'Ouest, le centre névralgique des liaisons maritimes entre les rives Sud et Nord du fleuve Saint-Laurent.

Si l'on demeure dans la région de Rivière-du-Loup, en ce qui concerne les transports, un autre dossier qui se révèle prioritaire est celui de la voie de ceinture à l'est de Rivière-du-Loup. On peut prévoir qu'avec le déblocage du projet de Gros-Cacouna, cette route de ceinture ne tardera pas à devenir essentielle, pour assurer un acheminement normal de l'excédent la circulation routière que ne manqueront pas d'engendrer les activités du port. D'ailleurs, le besoin d'une voie de contournement à cet endroit, pour éviter une congestion du trafic routier dans le centre-ville de Rivière-du-Loup se fait déjà sentir de façon impérieuse. Il est donc compréhensible que la Cité de Rivière-du-Loup, pour une, veuille procéder rapidement pour assurer l'aménagement de cette infrastructure prioritaire. Encore une fois, il est toujours à espérer que la Municipalité de Saint-Patrice voudra faire preuve d'esprit de compréhension et de coopération pour assurer une localisation idéale de la voie de ceinture de l'Est, à la périphérie de Rivière-du-Loup.

Billet du mercredi

Le Saint-Laurent

Fondé en 1895

Publié par l'Imprimerie du Saint-Laurent Limitée
193 rue Lafontaine
Rivière-du-Loup, C.P. 220
Tél: 862-2288
Tél: 862-4727

HEBDOS /4

REDACTION-INFORMATION
Rédacteur et Directeur de l'information: Beauvais Bérubé

Collaborateurs:
Marthe Paré (Page Féminine)
Régent Ouellet (Sports)
Clement Lessard (St-Pascal)
Fernand Ouellet (St-Pascal)
Jocelyn Dionne (La Pocatière)

PUBLICITE
Gérant de la Publicité:
Maurice Paré

Annonces:
Marthe Paré

Circulation
Maryse Boucher

CAMELOTS
Responsable: Guy Vaillancourt

Abonnement:
N.A. Dionne Dionne (Kamouraska)
Conrad Héroux (Témiscouata)

COURRIER DE LA DEUXIEME CLASSE
ENREGISTREMENT
NO 0758

LA REPRODUCTION SANS AUTORISATION DU CONTENU DE CE JOURNAL EST INTERDITE.

L'erreur d'appréciation sur le «projet du siècle»

Le Parti québécois ne devra pas se tromper trop souvent

O.K., ON S'EST TROMPE, ON S'EST TROMPE,.....

LE RESPECT DU BIEN D'AUTRUI

Dans la société de plus en plus permissive que tend à devenir celle dans laquelle nous vivons, le respect de soi-même en prend pour son rhume.

Même si pour chacun la "liberté" de ne pas se respecter était regrettable, elle serait un moindre mal, si en plus, à notre époque, on voulait encore respecter les autres, et ce qui leur appartient.

Aujourd'hui, dans les grands centres urbains, il n'est plus sûr de circuler seul à pied, le passant risquant de se faire attaquer par quelque agresseur ou voleur.

Dans les grandes agglomérations urbaines comme New-York et Londres, les vieillards vivent barricadés dans leurs logis, comme des bêtes et traquées.

Nous n'en sommes pas encore là dans nos régions, heureusement, il faut souhaiter qu'il n'en soit jamais ainsi.

Mais une chose est certaine, la propriété n'est plus en sécurité, tout le monde courant le risque de se faire voler.

Même dans nos localités, les vols à l'étalage, avec effraction, et de tous les autres genres, se multiplient. Aux dernières nouvelles une dame s'était fait voler son lavage à la buanderie du coin.

On vole des bicyclettes, on vole des cassettes et des radios d'automobiles, on vole, on vole...

La police la première, veut bien consentir à rechercher les voleurs, à multiplier les opérations de marquage des objets au burin, dans les domiciles, les endroits publics les chalets d'été.

A la radio, on reproche aux victimes d'un vol de ne pas avoir pris de précautions, au point qu'il faut se demander si c'est la victime qui est coupable ou le voleur...

Les autorités policières ne pourraient-elles pas guérir le mal à sa racine en faisant campagne en faveur du respect du bien d'autrui?

Et, dans nos églises, ne pourrait-on pas entendre, de temps à autre, un pasteur rappeler que le bien d'autrui ne prendras...

RIVIERE-DU-LOUP

CO-OP

AU CENTRE D'ACHATS — 298, BOUL. THERIAULT,

Presto, 5 pintes imp., 5.7 lb.
Les marmites à pression gourmet, spécial 26.99
Casiers à légumes .77

Biscuits soda Christie, pqt 1 livre .72
Soupes Time Nestlé instant, 2 envs .49
Biscuits Goglu Lido, 28 onces .99
Café moulu, sac Maxwell-House, sac 1 livre 3.99
Eau minérale Montclair, bout 30 onces .43
Jus de tomates CO-OP, bte 48 onces .57
Pâtes alimentaires Catelli, pqt 1 livre .38

Biscuits Royale ou Village Viau,

2 livres **1.19**

Steak de porc, la livre 1.59
Steak de surlonge, Canada Cat. A, lb. 1.89
Jambon demi-cottage marque CO-OP, lb. 1.29
Bacon V.P. marque CO-OP, la livre 1.57
Balogne fumé ou ciré morceaux, lb. .59
Smoked meat (boeuf fumé) CO-OP, 4 enveloppes .99
Filet de sole Corvette, bte 3 livres 4.79

Poulet, Utilité, Canada, 5 à 7 lb., la livre .67
Rôti fesse de porc, la livre 1.09

ROTI DE PORC

DANS LA FESSE PARTIE DU JARRET OU CROUPE

1.09¢ lb

CRISTAUX TANG

À SAVEUR D'ORANGE

2 enveloppes 7 onces **89¢**

Papier de toilette White-Swan, 4 rouleaux 1.05
Papier mouchoirs White-Swan, 200 feuilles .59

Papier essuie-tout White-Swan, 2 rouleaux **95¢**

Gâteaux Vachon, bte 6 .99
Fromage Velveeta Kraft, boîte 2 livres 2.79
Fromage tranche ind. Kraft, 16 onces 1.59
Pois verts Libby's, bte 19 oz. 3 boîtes 1.00
Jus de légumes Garden Cocktail Smith, 28 onces .59

Shortening Crisco, bte 1 livre **65¢**

Rutabagas (navets), cello 5 livres, Produit du Québec, Canada no 1 .38
Oignons à bouillir, Produit du Québec, Canada no 1, cello 10 livres .98
Pommes McIntosh, produit Québec, Canada Fantaisie, 5 livres .78

CAROTTES

PRODUIT QUÉBEC
CANADA NO 1

Cello de 5 lb **38¢**

CAFÉ INSTANT

MAXWELL HOUSE

Bocal de 10 oz **4.99**

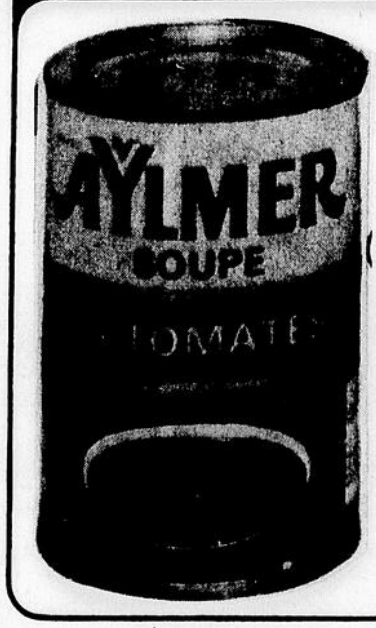

SOUPE

AYLMER

tomates ou légumes, Bte de 10 oz **19¢**

SAUCISSE FUMÉE

CO-OP

Pqt de 16 oz **79¢**

Carnet de la Ghilde Féminine

Reprise des activités

En effet, la Ghilde Féminine reprendra ses activités mercredi, le 5 octobre, par un souper au chalet d'un membre, en l'occurence Mlle Odette Ouellet, au Lac Saint-Francois.

Ce souper sera présidé par Mme Juliette Casgrain et suivi d'une assemblée générale. Le bureau de direction de la Ghilde s'est réuni mercredi, le 21 septembre, à la résidence de Mme Casgrain.

Le Comité de Bienfaisance, qui distribue des livres aux patients de l'Hôtel-Dieu fut un grand motif de discussion.

Mme Arlène Dubé et son comité n'ont pas fait relâche durant la saison estivale et nous leur disons bravo.

Cependant, notre devise est: "S'unir, Servir et Grandir".

Il reste que c'est toujours les mêmes personnes qui fonctionnent dans ce mouvement.

N'y aurait-il pas lieu pour chaque membre de faire un examen de conscience et de se demander ce qu'il accomplit, personnellement, pour la bonne marche de la Ghilde?

Chacune pourrait alors décider de faire sa part, en donnant quelques moments libres afin d'aider à la bonne marche et aux activités de chacun des comités de la Ghilde.

Quoi qu'il en soit, je crois que les activités seront nombreuses à la Ghilde durant la prochaine année et que la participation de chaque membre contribuera à en faire un grand succès.

La Publiciste.

Loisirs: Les autorités municipales demandent le renouvellement de l'entente Cité-CEGEP

Après avoir soigneusement étudié les trois propositions soumises lundi dernier par le CEGEP de Rivière-du-Loup pour le renouvellement du protocole d'entente relatif à l'utilisation par la Cité de Rivière-du-Loup des locaux de ce CEGEP, le Conseil municipal en est venu à la conclusion qu'aucune n'était acceptable et a décidé d'en faire une autre au CEGEP.

La première proposition du CEGEP, pour l'année 1977-78, consistait dans le renouvellement de l'entente actuelle telle quelle, mais à l'exclusion du Centre culturel et pour un coût de $96,000.00.

Une deuxième proposition, toujours sans le Centre culturel, impliquait un coût de $85,000.00 et spécifiait que tous les employés occasionnels seraient payés par la Cité.

Enfin, dans sa troisième proposition, qui n'incluait pas le Centre culturel non plus, le CEGEP suggérait à la Cité de lui verser une subvention de $50,000.00 en retour de quoi il opérerait lui-même le centre sportif, la piscine et les allées de quilles à condition que tous les revenus reviennent au Collège.

La Cité, dans sa contre-proposition, demande le renouvellement de l'entente actuelle au coût de $70,000.00 pour l'utilisation du centre sportif, de la piscine, du Centre culturel et de la salle de quilles pour l'année 1977-78.

Dans sa lettre à M. Gérard Chouinard, président du Conseil d'administration du CEGEP et à M. Michel Simard, Directeur général du CEGEP, le maire, le Dr Yves Godbout, écrivait notamment ceci:

"Nous voulons nous entendre avec votre organisme et travailler en harmonie avec lui. Nous désirons être partenaires dans une utilisation commune des équipements que les citoyens de Rivière-du-Loup et de la région prennent de plus en plus plaisir à utiliser. Nous nous devons, comme organismes publics, de travailler ensemble à la recherche d'une solution pour le bien de la communauté." Plus loin, Monsieur Godbout écrivait: "Le citoyen est déjà suffisamment taxé par les différents gouvernements et de plus il a déja donné volontairement, par des souscriptions populaires, de l'argent pour se doter de ces équipements sportifs et culturels."

En terminant. le Docteur Godbout écrivait: "Nous comptons sur votre collaboration pour prendre en considération la décision que la Cité de Rivière-du-Loup se voit dans l'obligation de prendre face au protocole d'entente."

A louer

Appartements très confortables - meublés - chauffés - éclairés - taxes comprises - aucun voisin d'étage en haut ou en bas - pour période d'hiver, situés à Notre-Dame-du-Portage à 4 milles de Rivière-du-Loup. Il convient très bien pour 2, 3 ou 4 personnes - étudiants - professeurs ou travaillants.

S'adresser à: 862-3636.

51-P.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE
VILLE DE NOTRE-DAME-DU-LAC

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:—

Les corporations, les sociétés commerciales et associations sont aussi inscrites sur la liste électorale si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité, depuis au moins douze mois avant le 1er septembre de l'année où se tient l'élection, comme propriétaires ou locataires d'un magasin, d'un comptoir, d'une boutique, d'un bureau ou d'une place d'affaires, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre précédent; elles votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution du conseil d'administration dont copie doit être déposée au bureau du greffier de la municipalité entre la date de la publication de l'avis de l'élection et le 8 octobre suivant.

Ce représentant doit, au moment de voter, être majeur, posséder la citoyenneté canadienne et être employé, administrateur ou membre de la corporation, société commerciale ou association au nom de laquelle il vote.

Donné à Notre-Dame-du-Lac, ce dix-neuvième jour de septembre mil neuf cent soixante-dix-sept.

Charles-Aimé Bélanger,
secrétaire-trésorier

boiteau luminaire

200014
Chandelier de bronze, avec colonne centrale de fine porcelaine. Quantité limitée.
SPECIAL
$120.95

N'oubliez pas de visiter notre département de cadeaux.

boiteau luminaire/un choix éblouissant

176, Lafontaine Rivière-du-Loup Tél.: 862-6242

Et plus de 14 magasins au Québec pour vous servir.

Ouvert de 9.00 A.M. à 5.30 P.M. du lundi au mercredi, de 9.00 A.M. à 9.00 P.M. le jeudi et le vendredi et de 9.00 A.M. à 5.00 P.M. le samedi.

LA TAXE D'EAU TRIPLERAIT A SAINT-ANTONIN

Le maire de Saint-Antonin, M. Gérard Dionne, a profité de la rencontre du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, avec les maires du comté, vendredi dernier, à l'Hôtel de Ville de Rivière-du-Loup, pour exprimer sa très vive inquiétude à la suite de la récente décision du Ministère des Affaires municipales de réduire d'au-delà d'un million, la subvention déjà approuvée par le gouvernement du Québec pour aider au financement de travaux d'aqueduc et d'égout dans sa municipalité.

M. Dionne a ajouté que si le Ministère des Affaires municipales ne revenait pas sur sa décision, la Municipalité de St-Antonin se verrait contrainte d'augmenter trois fois plus qu'il est actuellement, le coût de la taxe d'eau dans cette même municipalité.

Le maire de Saint-Antonin s'est d'autant plus indigné de cette réduction d'octroi que les deux subventions promises par le gouvernement du Québec à l'époque, ont reçu l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil et du Conseil du Trésor.

-Parole non tenue-

M. Dionne estime que la décision de l'actuel ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, à l'endroit de la municipalité de Saint-Antonin, constitue un non-respect de la déclaration du même ministre, à l'effet que les subventions accordées par son prédécesseur, M. Victor Goldbloom, seraient versées en entier pour des travaux d'aqueduc et d'égout déjà terminés.

C'est le 19 septembre dernier, que la secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Antonin a reçu de M. André Desrochers, préposé aux subventions au Ministère des Affaires municipales, un appel téléphonique informant la municipalité d'une réduction de plus d'un million au double octroi d'un montant total de $4,573,131.00 approuvé en bonne et due forme et devant être versé au complet à la Municipalité de Saint-Antonin.

Pour construire le réseau d'aqueduc et d'égout de Saint-Antonin et Rivière-Verte, la municipalité de Saint-Antonin avait été autorisée à dépenser un montant de $4,425,000.00, les mêmes travaux n'ayant coûté en fait que $4,381,966.00.

Le maire Dionne considère que le fait que la municipalité ait fait en sorte que les travaux aient coûté moins cher que prévu, est un autre facteur de bonne gestion qui doit être pris en considération par le Ministère des Affaires municipales, quand le ministre actuel doit respecter les engagements prix antérieurement par son ministère, et sa parole.

-Les subventions-

Le 4 mars 1975, le Ministre des Affaires municipales et de l'Environnement à l'époque, M. Victor C. Goldbloom, faisait savoir qu'il avait demandé au Conseil du Trésor en date du 17 décembre 1974, le paiement d'une subvention de l'ordre de $2,562,090.00 relativement à la possibilité d'une aide financière pour des travaux de construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout avec protection contre les incendies et usines d'épuration dans le secteur du village de Saint-Antonin. M. Goldbloom informait la Municipalité de St-Antonin que le Conseil du Trésor avait donné son assentiment à cette demande, le premier versement devant être effectué dès que la municipalité aurait procédé à la réalisation des travaux projetés et au financement de ces mêmes travaux.

Dans une autre lettre du 2 décembre 1975, M. Goldbloom faisait savoir qu'à la suite de représentations du député Paul Lafrance, en faveur de la Municipalité de Saint-Antonin, relativement à la possibilité d'une aide financière afin de permettre la réalisation des travaux d'aqueduc et d'égout dans le secteur de Rivière-Verte, le Ministère des Affaires municipales mettrait à la disposition de la municipalité de Saint-Antonin une subvention additionnelle de $2,011,041.00 payable en dix ans en autant de versements annuels consécutifs et égaux, le Lieutenant-Gouverneur en Conseil ayant donné son assentiment à cette demande.

A date, la Municipalité de St-Antonin a reçu trois versements de $152,500.00, le premier avril 1976, le second en octobre 1976, et le troisième en septembre 1977.

Pour la seconde subvention, la Municipalité de Saint-Antonin n'a encore rien reçu, les travaux de Rivière-Verte ayant été terminés au cours de l'été de 1976.

Le financement de l'emprunt couvert par la seconde subvention promise n'est pas encore réalisé, et l'émission d'obligations à être faite par la Municipalité de St-Antonin, prochainement, devra être conditionnée au nouveau montant que les Affaires municipales accorderont comme aide financière, à moins que le ministre Tardif revienne sur sa dernière décision.

A L'INSPECTION DES CORPS AMBULANCIERS SAINT-JEAN

L'inspection annuelle des Corps Ambulanciers Saint-Jean de Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles s'est déroulée dimanche après-midi dans la salle de l'Ecole Roy, à Rivière-du-Loup en présence d'un public nombreux.

La photo ci-haut a été prise au moment ou les quelque deux cents Ambulanciers et Ambulancières étaient passés en revue par M. Marcel Houde, Commissaire de l'Ambulance Saint-Jean pour la Région de Québec. A l'arrière-plan, on reconnait le Surintendant du Corps de Rivière-du-Loup, M. Maurice Massé, de St-Hubert.

L'inspection a été suivie de démonstrations de secourisme et de la remise de certificats et décorations pour long service et mérite exceptionnel.

La Chambre de Commerce du Portage veut recruter 100 membres

Durant la période du 21 septembre au 4 octobre, la Chambre de Commerce de Notre-Dame du Portage veut porter son effectif à 100 membres pour l'année 1977-78.

C'est ce qui a été décidé lors de la formation d'un comité de recrutement, lors d'une réunion du bureau de direction de la Chambre, le 14 septembre dernier.

La Chambre de Commerce a fait appel à la collaboration et l'appui de tous et chacun de ses membres pour assurer la réussite de cette campagne de recrutement.

Les réalisations de la Chambre de Commerce de Notre-Dame du Portage au cours de l'année d'activités 1976-77 ont été nombreuses.

Parmi ces réalisations, mentionnons l'affichage des rues, le prolongement des trottoirs, la construction du système municipal Chemin du-Lac, des démarches pour obtenir le prolongement du service de cablodistribution jusqu'à Notre-Dame du Portage, l'organisation de cours aux adultes une dégustation de vins et fromages, une démarche pour l'aménagement d'une halte routière sur la route 132, une soirée récréative à l'occasion d'une partie de sucre, la fête des enfants à Noël et la fabrication d'une crèche de Noël, la mise en place de panneaux d'accueil touristique, la distribution de dépliants touristique, la préparation d'un projet Canada au Travail, une étude en vue de la réparation de la salle paroissiale, une étude en vue d'une maison pour personnes âgées, la présentation de conférenciers, dont M. Jean Comtois, du ministère des Affaires municipales, qui a fourni de l'information sur les services municipaux.

Concours d'atterrissage de précision à l'aéroport

Les 1er et 2 octobre prochains, les responsables de l'aéroport municipal de Rivière-du-Loup organisent un concours d'atterrissage de précision pour avions, de parachutisme et de relais aérien.

De plus, il y aura démonstration de gyro-coptère sur la piste et des balades en avion seront offertes au public.

Le tarif du passage sera de quatre sous la livre pour tout amateur désireux de se payer les sensations du vol en avion.

Dimanche, le programme sera sensiblement le même que celui de la veille. Cependant, il y aura en plus démonstration de parachutisme à compter de neuf heures du matin.

Fait à souligner, l'entrée sur le terrain sera gratuite pour tous et un service de cantine sera à la disposition des visiteurs pour ces deux jours.

Cette activité aérienne est gracieusement offerte par la Brasserie O'Keefe et la Maison Méthot et Gagné de Rivière-du-Loup.

Pour tout renseignement additionnel, on communique avec M. Philippe Villemaire, au numéro de téléphone 862-1702.

GAGNANT DU TIRAGE D'AOUT DU CARREFOUR DES AFFAIRES

M. Georges Lévesque, de Cabano, est l'heureux gagnant du tirage du 27 juillet du Carrefour des Affaires de Cabano. On le voit ici recevant ses bons d'achat, d'une valeur de $300.00, des mains de Mme Micheline Emond, propriétaire de La Boutique de l'Elégance de Cabano. Le billet gagnant portait le numéro 54348.

JA INC. COURTIER — IMMEUBLES ET PLACEMENTS

452A, Lafontaine, Tél: 862-1058 — Rivière-du-Loup, Tél: 862-1529

L'EFFICACITE C'EST ICI

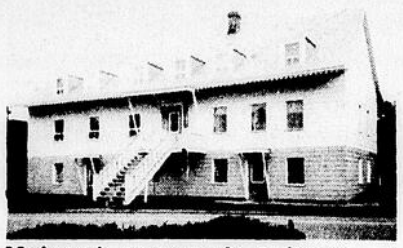

Maison à revenus de 3 étages - 4 logements - Rénovée en 1974 - Chauffage à eau chaude - Terrain 100' x 200' - Située à Cacouna.

Bungalow 26' x 40' - 6½ pièces - Chauffage eau chaude - Sous-sol ½ fini - Terrain paysagé - Prix raisonnable - St-Epiphane.

Magnifique maison mobile 70' x 14' - Chauffage électrique - Remise - Terrain paysagé - Bon prix - Située Parc Mailloux, Rivière-du-Loup.

Maison canadienne 1½ étage - 9 pièces - Garage - Grand terrain paysagé - Informez-vous sans tarder. Rivière-du-Loup.

Vous désirez vendre ou acheter, CONSULTEZ-NOUS.

NOS SERVICES: Achat. Vente. Location. Evaluation. Gestion de prêt. Prêt hypothécaire.

Nous sommes représentants de Hénault et Gosselin

Bungalow 26' x 42' - Style canadien - 5½ pièces - Chauffage électrique - Terrain paysagé - Situé au Portage.

Maison à revenus, 3 logements, située rue St-Louis. A toujours été entretenue à la perfection. Très beau terrain paysagé.

Terrain 225' x 75' avec entrepôt 30' x 40' - Consultez sans tarder. Situé à St-Antonin.

Terrain résidentiel 22,300 pi. car. Libre immédiatement. Rivière-du-Loup.

A vendre. Equipement de garage au complet. Machine allignement à pneus. Remorque, tout ce qu'il faut pour ouvrir un garage.

Belle maison mobile 68' x 14' - 1974 - Pièces 5½ finies - chauffage électrique - Pour être déménagée - Prix intéressant - Parc de l'Amitié.

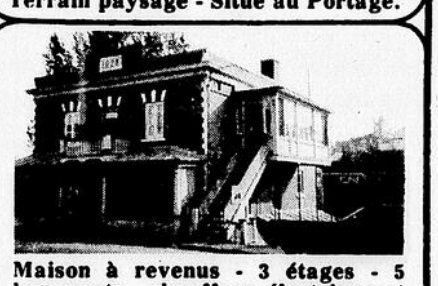

Maison à revenus - 3 étages - 5 logements - chauffage électrique et eau chaude - garage pour 2 autos - terrain paysagé. Rue Témiscouata, R.D.L.

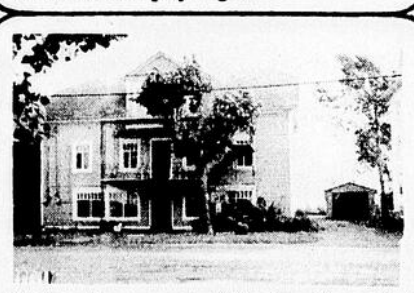

Maison à revenus - 3 étages - Terrain 155' x 192' - Chauffage électrique et à l'huile. St-Clément.

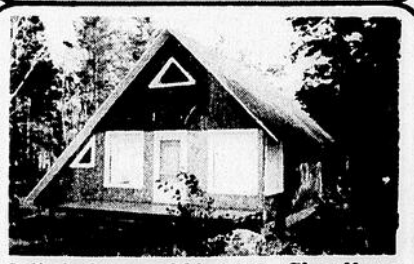

Joli chalet meublé - 1969 - Chauffage électrique - Terrain boisé près du fleuve 150' x 150'. Situé à Rivière Trois-Pistoles.

Maison à logements de 5½ pièces chaque - Bons revenus - Terrain 50' x 100' - Située rue Témiscouata.

NOS REPRESENTANTS

Julien Bernier
Président

Fernand Columbe
Surintendant
Bur: 862-1058
Rés: 862-7929

JA INC. COURTIER — IMMEUBLES ET PLACEMENTS

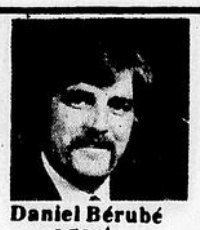

Daniel Bérubé
agent
Bur: 2-1058
Rés: 862-3236
Si occupez: 2-2036

Lise L. Michaud
secrétaire
Bur: 862-1058
Rés: 862-7716

Commencez par marcher.
Vous finirez par courir.
PARTICIPACTION
Marchez. Dès aujourd'hui.

A. & R. BELANGER INC. — Boulangerie Elite
Pain de toutes sortes
Services gros et détail.
C.P. 69 — Tél.: 898-2732
L'ISLE-VERTE, P.Q.

FRANCHISES DISPONIBLES

RIVIERE-DU-LOUP

H & R Block, le plus grand service d'impôt au Canada, est à la recherche de personnes responsables capables d'opérer un bureau d'impôt.

Expérience en impôt, même si utile, n'est pas essentielle. Une occasion unique pour personne qualifiée. Nous subvenons à l'entraînement, aux fournitures et à la publicité.

La franchise BLOCK peut être opérée conjointement avec certaines autres affaires.

Adressez votre demande à:

H & R BLOCK

H & R BLOCK
100, Rouleau,
Rimouski,
Tél.: (418) 722-5020

Le Commissaire Industriel conférencier au C.D.E.

-Par Yves G. Soucy-

Le 13 septembre dernier, M. André Joncas, Commissaire Industriel de Rivière-du-Loup, vice-président local du CDE (Centre des Dirigeants d'Entreprise), était le conférencier du jour lors du dîner d'ouverture des activités pour l'année 1977-78.

M. Joncas proposa une série de réflexions sur la situation énergétique à l'échelle mondiale, ainsi que sur la situation économique de l'Est du Québec. Cet entretien était l'occasion pour le monde patronal de se demander individuellement jusqu'à quel point cette situation peut affecter les décisions d'affaires et incitait au moins son auditoire à être ouvert au changement.

A partir d'articles spécialisés, le conférencier soutient que l'énergie, son transport, son utilisation, ses formes, changeront davantage au cours des prochains 10 ans que durant les 2 ou 3 derniers siècles. Parallèlement, pour que nos industries connaissent une croissance économique, il est essentiel que faute de ne se préoccuper que de leurs propres problèmes, les gens de l'industrie évitent d'arriver au point où ils ne peuvent plus constater que le monde dans lequel ils opèrent a changé. Il faut plutôt sans cesse évaluer les conditions du marché d'aujourd'hui et les forces qui l'affectent.

M. Joncas estime même qu'il est bon de pousser cette analyse dans une foule de secteurs qui souvent n'ont que très peu de relations avec le secteur industriel. A titre d'exemple, la moyenne de vie qui, de 20 ans qu'elle était sous l'Empire Romain, aurait atteint 40 ans au dix-neuvième siècle, pour passer aujourd'hui à 70 ans. Toutefois, même si cette amélioration de la moyenne de vie est plutôt due à une diminution du taux de décès qu'à un taux accru des naissances, pendant ce temps la population mondiale, corollaire de la moyenne de vie, est alors passée à 1 milliard dans les années 1800 à presque le double au siècle suivant, pour redoubler encore de 1900 à 1960, et laisser prévoir qu'en l'an 2000 la population du globe serait de 7 milliards.

Cette explosion de la population provoquerait des pressions extrêmes sur le développement économique -- nourriture, logement, biens et services --. D'après un rapport des Nations Unies, la consommation d'énergie sera trente (30) fois plus grande en 1980 qu'en 1900. Les deux-tiers (⅔) de la population vivant dans des pays en voie de développement, consommant présentement huit (8) fois moins d'énergie per capita que les citoyens des pays industrialisés, viendront à consommer l'énergie à notre rythme. C'est ce qui explique que des hommes de sciences américains prévoient une complète pénurie de pétrole vers 1985, les pays bien nantis songeant alors à leurs propres intérêts avant tout.

Considérant des sources connues d'énergie on peut citer l'énergie solaire (soleil), éolienne (vent), hydro-électrique (pluies), les différents combustibles (croissance des plantes), nucléaire (fission de l'atôme), il faudra de plus en plus tenir compte du mouvement des forces énergétiques. Exemple, alors que de nos jours le gaz naturel n'est plus seulement comprimés mais possiblement liquéfié, un terminal de gaz naturel liquéfié est prévu à St-John N.B.

C'est ici que M. Jocas aborde la situation économique de l'Est du Québec. On convient facilement au départ que le Québec doit lui aussi profiter des changements dans le mouvement des forces énergétiques. Par exemple, il n'en tient qu'à notre province de faire valoir son énergie hydro-électrique qui devrait continuer d'être une source importante d'énergie pour la balance du siècle. Dans un contexte de développement économique, il importe à notre province d'adopter des politiques de prix souples et adéquates susceptibles de favoriser le développement de nouvelles industries.

Et l'Est du Québec dont notre région est un site qui connaît un taux de chômage élevé et un exode de sa population, doit s'ajuster aussi aux besoins de ces situations. Des équipes d'hommes qui se sont penchés sur notre vocation, ont déjà constaté que notre situation géographique nous incite à développer notre vocation de carrefour -- routes, fleuve St-Laurent --, et d'utiliser ensuite notre main d'oeuvre abondante.

Or, c'est bien connu, notre industrie québécoise est restée traditionnelle (textile, bois, meubles, portes et châssis). Des administrateurs gouvernementaux sensibilisés à nos problèmes, ont déjà trouvé pour nous un amorce de solution qu'il s'agirait de mettre en pratique: --création d'emplois nombreux et bien rémunérés -- stabiliser la population de l'Est du Québec à moyen terme.

Comment concrétiser ces solutions qui peuvent être considérées comme des objectifs? 1) En favorisant le développement de nos PME, visage réel de nos industries. 2) Par la concrétisation de Projets-Moteurs (acierie - usine de boultage - centrale nucléaire - pétrochimie - industrie lourde - gaz naturel liquéfié - port de mer - etc.)

"Il s'agit de déterminer nos lignes de force et de s'assurer que c'est nous qui faisons notre propre marketing, de dire M. Joncas."

Depuis des années, beaucoup de planifications, d'études, ont été entreprises par maints experts qui invitèrent régulièrement des gens d'affaires de notre milieu à partager du travail en comités. Encore ces jours-ci, le 22 septembre 1977 à l'Université du Québec à Rimouski, aura lieu un colloque sur la problématique de l'Est du Québec auquel plusieurs patrons sont invités à participer. De plus, notre région vient de connaître la formation récente de l'Association des Agents de Développement Economique de l'Est du Québec, comprenant comme membres associés certains fonctionnaires du Ministère de l'Expansion Economique Régionale, de l'OPDQ, de l'ODEQ, du MIC.

D'après le conférencier, bien conscient que la population attend des réalisations concrètes, au printemps '78 cette association" devrait être en mesure de fournir un ensemble de mesures de nature à amorcer le développement tant attendu."

Ce conférencier qui traitait de l'énergie, André Joncas, en est lui-même un exemple, par le dévouement dont il fait preuve à essayer de concrétiser des projets dans notre région.

CDE Rivière-du-Loup,
Par: Yves G. Soucy,
Séc. Trés.

Soirée d'information sur le renouveau conjugal à Rimouski

Il y aura une soirée d'information sur le "Renouvement Conjugal" ou Marriage Encounter, samedi soir, le 1er octobre, à huit heures, au Centre de Pastorale du diocèse de Rimouski, 49 Ouest, rue Saint-Jean-Baptiste à Rimouski.

Tous les couples de un an ou plus de vie conjugale, désireux d'améliorer la communication entre eux, sont invités.

Sunlight détersif en poudre, bte 5 livres 2.35
Cheez-Whiz fromage à tartiner, jarre 32 onces 2.59
Kraft fromage Mozarella bâton, pqt 1 lb. 1.96
Kraft fromage Petit Québec blanc, paquet 1 livre 1.75
Royal essuie-tout assorti, pqt 2 roul. .95
Bleu Bonnet margarine dure, pqt 3 lb. 1.85
Viau biscuits Royal ou Village, bte 2 lb. 1.29
Humpty Dumpty patates chips, sac 250 grammes .69

BANANES fruit importé, 19¢ la livre

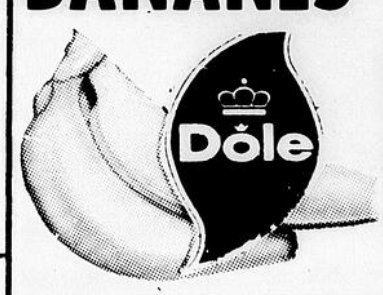

Nectarines produit des E.U., Canada no 1, la livre .49
Laitue variété Iceberg, produit de la Californie, grosseur 24, Canada No 1, ch. .39
Choux-Fleurs Culture du Québec, grosseur 12 Canada no 1, ch. .55

shortening végétale, 1 livre 65¢

KETCHUP HEINZ 69¢ aux tomates, bouteille 20 onces

Kraft jus d'oranges pur, 32 onces 69¢

MARCHE D'amours
Épicier-Boucher licencié
BIERE – PORTER
63 Fraserville Tél.: 862-8255

alimentation Gem bière et cidre

St-Castin PRODUITS DE QUALITE A BAS PRIX

St-Castin café instant, 10 onces 4.89
St-Castin biscuits Jelly Sponge, cello 1 livre .69
St-Castin pains hamburger, pqt 12 .69
St-Castin cristaux saveur raisins, paquet 4 envs 3¼ onces .99
St-Castin jus de tomates, bte 19 onces .32
St-Castin eau de javel concentré, bouteille 128 onces .79
St-Castin farine tout usage, sac 20 lb. 3.15

Habitant sauce Hot Chicken, boîte 14 onces 25¢

Célestins eau de vichy, bout. 32 onces .65
LeSieur pois verts Fantaisie, bte 10 oz. .41
LeSieur pois verts Fantaise, bte 19 oz. .71
Heinz spaghetti préparé sauce tomates, boîte 28 onces .59
Clark ragoût Irlandais, boeuf, poulet, boîte 15 onces .59
Red Rose saumon Keta, bte 7¾ onces .89
Bonlac lait instant, boîte 3 livres 2.39
Lipton soupe poulet et nouilles, boîte 2 enveloppes .45
Robin Hood pâte à tarte feuilletée, boîte 19 onces .75
Kotex serviettes sanitaires régulières, boîtte 48 3.18

GEM l'épicier que GEM

Rôti de PORC gros bout du filet, $1.19 2½ lb. à 3 livres, la livre

Côtelettes de porc surplus de gras enlevé, la livre 1.79
Jambon ¼ de fesse (Dinner Ham), lb. 2.19
Bacon tranché, paquet 1 livre 1.69
Parfait dessert Coorsh asst., 13 onces .49
Croquettes de poisson cuites, pannées, lb. .53
Saucisson en morceaux, la livre .65

CUISSES DE POULET frais, la livre 85¢

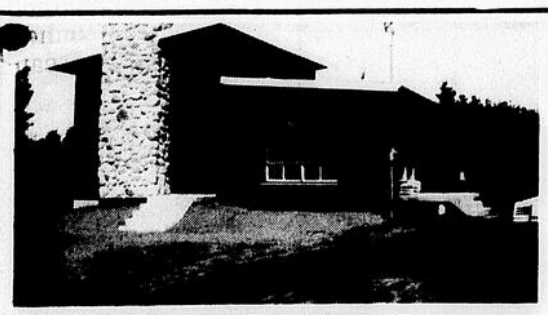

A VENDRE

Maison neuve avec tapis mur à mur et grand terrain de 100' x 180' paysagé, située sur le Chemin Lebel à Rivière-du-Loup.

Pour informations s'adresser à:
Réal Ouellet
Entrepreneur Général
Tél.: 862-1924

Le ministre Rodrigue Tremblay aux Aliments Maxi de La Pocatière

Par Jocelyn Dionne

La Pocatière- Amené sur le sujet de conversation par le journaliste du "Saint-Laurent" et par le député de Kamouraska-Témiscouata, M. Léonard Lévesque, au cours du dîner à la Base de Plein Air d'Estcourt, le cas des Aliments Maxi de La Pocatière a fort intéressé le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay et préparait le dénouement d'un véritable coup de théâtre vers la fin de la journée.

Par la suite, le ministre se rendait à Saint-Pascal pour rencontrer les organismes, de cette partie du comté de Kamouraska-Témiscouata. La question fut soulevée une seconde fois par un échevin de la ville de La Pocatière, M. Joseph Fortin. M. Fortin a demandé au ministre de prendre position sur ce dossier; à savoir, si cette entreprise démarrerait un jour.

La réponse et la réaction du ministre furent des plus imprévues. Après avoir qualifié cette histoire de "véritable aventure policière", M. Tremblay a exprimé le désir de visiter l'usine sur le champ et de rencontrer les promoteurs afin de prendre connaissance du dossier en détail et de juger par lui-même de l'avenir de cette industrie une fois pour toute.

Aussitôt ce désir exprimé, le "reporter" du "Saint-Laurent" et M. Fortin ont tout mis en oeuvre pour organiser la visite imprévue de l'usine. En un rien de deux, le président de la compagnie, Me Hubert Bédard de Rivière-du-Loup et le vice-Président M. René Pelletier de La Pocatière étaient contactés et priés de se rendre sur les lieux pour recevoir le ministre de l'Industrie et du Commerce.

-Dossier à date et bien étoffé-

Dès la fin de la conférence de presse, le ministre Tremblay, son cabinet, le député de Kamouraska-Témiscouata, M. Léonard Lévesque, l'échevin de la ville de La Pocatière M. Joseph Fortin et toute la presse régionale se rendaient à l'usine Aliments Maxi à La Pocatière.

Tout au cours de la visite, Me Bédard a expliqué le dossier une fois de plus au ministre qui n'en avait jamais entendu parler avant cette journée. Devant la nouvelle orientation du projet et la nouvelle équipe d'administrateurs compétents, M. Tremblay a déclaré que son Ministère avait une responsabilité sociale devant l'investissement de la population de la région et qu'il était inconcevable qu'elle y perdre son argent.

Sur le champ, le ministre s'est engagé à prendre le dossier en main et à discuter avec la Société de Développement Industriel et les promoteurs de la meilleure solution pour faire démarrer cette industrie au plus vite qui qui créerait plus de 60 emplois dans une région à haut taux de chômage. M. Tremblay s'est engagé formellement, également, à faire des pressions au niveau du Ministère de l'Expansion Economique et Régionale (MEER) au fédéral afin de faire débloquer le dossier à ce niveau. Le MEER devrait garantir un prêt de $1,200,000.00 consenti aux Aliments Maxi par la Caisse d'Entraide Economique de Rimouski. Une fois ces deux étapes franchies, l'usine pourrait démarrer et remplir les commandes qu'elle dispose déjà.

Selon les observateurs présents, l'attention spéciale accordée par le ministre Tremblay aux Aliments Maxi devrait permettre le déblocage du dossier à tous les niveaux. Le ministre s'est déclaré formellement très favorable à lancer l'industrie dans la production. Cette journée a été, sûrement, une nouvelle page importante dans l'aventure des Aliments Maxi de La Pocatière et un dénouement est à prévoir pour bientôt.

TON PAYS...C'EST MOI

HOSPITALITÉ-CANADA

C'EST NOUS!

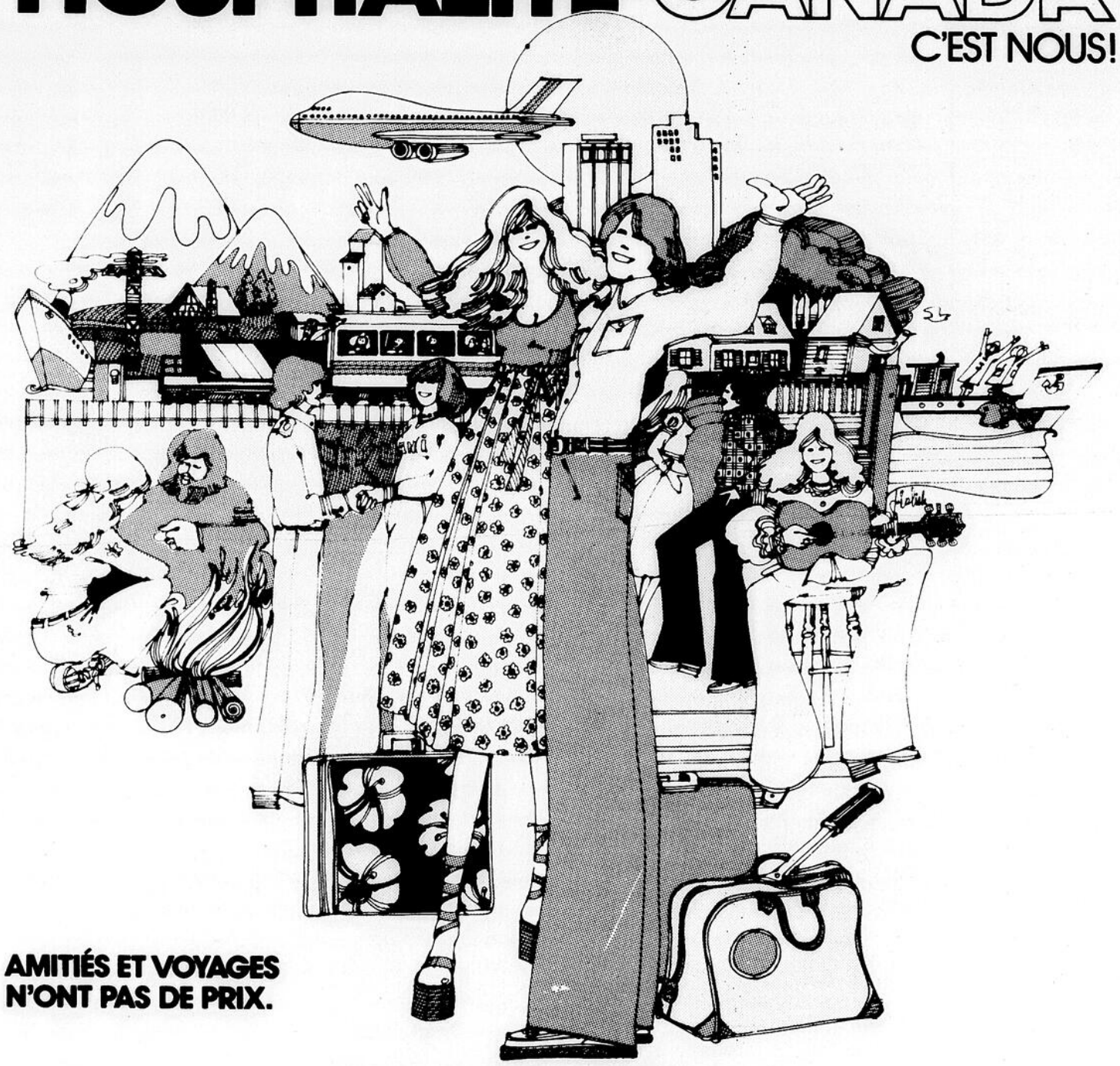

AMITIÉS ET VOYAGES N'ONT PAS DE PRIX.

Tu te dis j'ai un pays
Que je ne connais pas
Qui me connaît mal

Tu te dis si je le pouvais
J'irais le voir
L'entendre et l'écouter.

Ses chants ses cris
Ses charmes ses bruits
Ses saisons ses maisons.

Et des amis qui les habitent
Et qui m'attendent.

Hospitalité-Canada invite les jeunes de 14 à 22 ans, à partir à la découverte du Canada, de sa géographie et de ses gens, de rencontrer d'autres jeunes pour des échanges d'au moins 5 jours, en groupe ou individuellement. Maintenant tu le peux et pour moins qu'une chanson.

HOSPITALITÉ -CANADA

Un programme d'échange-jeunesse du Secrétariat d'Etat du Canada

Secrétaire d'Etat

Secrétariat d'État / Secretary of State

J'aimerais en savoir davantage sur Hospitalité-Canada.

Hospitalité-Canada
66 rue Slater,
Ottawa, Ontario K1A 0M5

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

Province ..... Code Postal .....

Ta chance de voir de tes yeux un grand pays du monde.

PRÊTS D'ACCESSOIRES AUX MALADES

VENDEURS
à domicile avec
EXPÉRIENCE

Hommes ou femmes qui cherchez des produits de qualité à prix raisonnables, nous sommes en mesure de vous offrir tout cela: vitamines, produits naturels, produits ménagers d'utilité domestique, produits de beauté, etc . . .

Escomptes concurrentiels permettant un revenu alléchant.

Pour renseignements, écrire à

SUPERCO Enrg.

c.p. 280, Station Rosemont
Montréal, Qué H1X 3B8

Dans la mesure du possible, économisons l'électricité.

Le bon usage de l'électricité est devenu un impératif.

L'époque de l'énergie illimitée et à peu de frais est révolue. Voilà pourquoi nous devons penser davantage à économiser l'électricité, dans la mesure du possible.

Depuis plusieurs années déjà, la demande d'électricité augmente à un rythme rapide. Depuis plusieurs années aussi, l'Hydro-Québec s'est appliquée à faire valoir les avantages d'une utilisation rationnelle de l'électricité.

C'est ainsi que nous avons appris que les murs et le toit d'une maison, de même que les parois d'un chauffe-eau, isolés comme il se doit, laissent beaucoup moins filer la chaleur. Donc, économie d'électricité et . . . d'argent.

Il faut éliminer le gaspillage.

Un examen sérieux de nos habitudes de consommation peut nous permettre d'identifier facilement plusieurs moyens efficaces de réduire, sinon freiner, le gaspillage d'électricité.

Quel que soit le secteur qu'on considère : les habitations, les établissements industriels et commerciaux, les exploitations agricoles, il faut se convaincre des avantages de «conserver» l'électricité et prendre les mesures qui s'imposent.

L'influence de la croissance sur l'escalade des coûts.

La multiplication des ménages, les progrès de l'industrie et du commerce, le perfectionnement des techniques, exigent de plus en plus d'énergie électrique. Plus la consommation augmente et plus il devient onéreux de trouver, de produire et de transporter l'électricité pour suffire à la demande.

Les sites qui se prêtent à l'exploitation hydroélectrique sont de plus en plus éloignés et leur mise en valeur requiert des investissements considérables. Et les nouvelles sources d'énergie n'occuperont pas une place significative d'ici la fin du siècle. Il faut empêcher l'irréparable de se produire !

Économiser l'électricité permettra de réduire les quantités d'énergie requises dans l'avenir, d'atténuer les problèmes d'approvisionnement en périodes de pointe et d'alléger le fardeau des investissements.

Une prise de conscience collective.

L'Hydro-Québec nous invite, par une campagne d'information axée sur l'économie de l'électricité, à prendre conscience collectivement des avantages que nous pourrions retirer d'une utilisation plus rationnelle de l'électricité.

Prenons ensemble les mesures qui s'imposent.

À la maison comme au travail, il est facile de détecter les sources de gaspillage d'électricité et d'appliquer les correctifs appropriés. Cette campagne d'information veut nous inciter à modifier notre comportement habituel vis-à-vis de la consommation de l'électricité et à rechercher des moyens de plus en plus efficaces pour réduire la croissance excessive de la demande.

Un programme d'action réaliste et possible au succès duquel nous pouvons tous collaborer.

L'invitation est lancée ! Il s'agit d'un programme qui tient compte des possibilités de chacun. L'Hydro-Québec a entrepris de nombreuses études pour établir clairement les meilleures façons d'économiser l'électricité dans tous les secteurs de la consommation. La campagne actuelle d'information nous dira **pourquoi, où, quand** et **comment** économiser l'électricité. L'économie de l'électricité est possible et rentable. Notre collaboration décidera des résultats.

L'Hydro-Québec doit continuer de nous assurer le meilleur service possible.

Le contexte social, économique et énergétique, exige que l'Hydro-Québec suscite une prise de conscience de la part de sa clientèle. Il s'agit essentiellement de faire appel au sens pratique des Québécois. Notre engagement dans une action commune permettra de prolonger la disponibilité d'une richesse qui nous procure, depuis longtemps, confort et bien-être. C'est une des premières préoccupations de l'Hydro-Québec dont le mandat est d'assurer le meilleur service possible.

Compétition de Tir au Pigeon d'Argile à Saint-Anaclet

Cette année encore, le "Tir au Pigeon d'Argile" a été inscrit à notre programme du Festival d'Automne pour la période du 6 au 11 octobre 1977 inclusivement.

Une fois de plus, le Club de Tir à la volée de Rimouski Incorporé a pris la responsabilité de l'organisation de cette activité qui se tiendra sur les terrains du Club de Tir à St-Anaclet.

Il y aura d'abord le "Tir à la Ronde" les jeudi, vendredi, samedi et lundi, de 10:00 à 17:00 heures. Des réussites de 25, 24 et 23 cibles seront soulignées par des boutons or, argent ou bronze pour ces exploits.

Le dimanche 9 octobre, de 9:00 à 17:00 heures, se tiendra le "Tournoi du Festival" qui comprend: 50 simples, 50 handicaps et 25 paires de double, ouvert pour les hommes et les dames.

Tous les tireurs qui désirent participer à cette activités pourront se présenter au Club de Tir à St-Anaclet.

AVEZ-VOUS DES PROBLEMES DE SANTE?

Si vous avez des problèmes de santé, notre phytothérapeute autorisé s'empressera de vous aider et de vous faire connaître notre médication naturelle qui convient dans votre cas.

Renseignez-vous à:

Mme E.M. Dumais

Phytothérapeute diplômée

St-Alexandre, 495-2537 vachon

Réouverture des locaux sportifs et culturels

Dans le but de réouvrir les locaux sportifs et culturels du CEGEP le plus vite possible à la population de Rivière-du-Loup, le Conseil d'Administration du Collège a confié à ses représentants sur le comité CEGEP-VILLE le mandat de trouver à l'intérieur du montant de $70,000.- consenti par la Cité, une façon de remettre les facilités sportives et culturelles au service de la population.

Le directeur général du Collège, M. Michel Simard, rencontrera le Maire de la Cité, le Dr. Yves Godbout, afin qu'il désigne les représentants de la Cité sur le comité CEGEP-VILLE et qu'il les autorise à opérationaliser l'ouverture des facilités.

Le Conseil d'Administration du CEGEP désire que les membres du comité se réunissent incessamment pour permettre la réouverture dès la fin de semaine.

Faites marcher vos pieds, pas seulement vos doigts.

PARTICIPACTION

Marchez. Dès aujourd'hui.

Le Groupe des abstinents

Secteur Rivière-du-Loup Enr., vous tend la main. Voulez-vous vivre pleinement? Rester tempérant? Pour un bonheur permanent, soyez abstinent Composez: 862-6452.

Woolworth

ACHATS FANTASTIQUES

Du 28 septembre au 5 octobre

QUANTITES LIMITEES

Bridge Mixture, sac 1 livre
Notre prix régulier Woolworth $1.39
Notre prix spécial Woolworth
$1.19
économisez .20

Boules de chocolats de lait malté, 10.6 oz.
Notre prix régulier Woolworth .99
Notre prix spécial Woolworth
.89
économisez .10

Boîtes de croquants aux arachides, 12 onces
Notre prix régulier Woolworth $1.29
Notre prix spécial Woolworth
$1.00
économisez .29

Boîtes de 12 biscuits à la guimauve au goût de noix, 12 onces
Notre prix régulier Woolworth $1.09
Notre prix spécial Woolworth
.99
économisez .10

Sacs de chocolats assortis, 1 livre
Notre prix régulier Woolworth $1.27
Notre prix spécial Woolworth
.89
économisez .38

Paquets de biscuits assortis "Gaufrettes"
Notre prix régulier Woolworth 3/$1.00
Notre prix spécial Woolworth
6/$1.00
économisez $1.00

Boîtes de chocolats assortis "Elégante" 10.58 onces
Notre prix régulier Woolworth $1.59
Notre prix spécial Woolworth
$1.39
économisez .20

Salade de thon avec breuvage de .25
Notre prix régulier Woolworth $2.00
Notre prix spécial Woolworth
$1.75
économisez .25

Boîtes de chocolats assortis "Elégante" 21.16 onces
Notre prix régulier Woolworth $2.69
Notre prix spécial Woolworth
$2.39
économisez .30

Sacs de chocolats différentes saveurs, 1 lb.
Notre prix régulier Woolworth $1.99
Notre prix spécial Woolworth
$1.69
économisez .30

Sacs de Nougat, 1 livre
Notre prix régulier Woolworth $1.69
Notre prix spécial Woolworth
$1.39
économisez .30

Boîtes de chocolats aux cerises au Marasquin
Notre prix régulier Woolworth $1.59
Notre prix spécial Woolworth
$1.39
économisez .20

Gâteaux aux fruits
Notre prix régulier Woolworth $1.88
Notre prix spécial Woolworth
$1.00
économisez .88

Paquets de 4 barres de chocolats
Notre prix régulier Woolworth .99
Notre prix spécial Woolworth
.79
économisez .20

Boîtes de chocolats assortis, 1 livre
Notre prix régulier Woolworth $3.39
Notre prix spécial Woolworth
$2.79
économisez .60

Dites sur mon compte!
CHARGEX
master charge

299 LAFONTAINE RIVIERE-DU-LOUP

MEMBRE DE LA PLAZA LAFONTAINE

Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat

AU SOUPER-CAUSERIE DES ASSUREURS-VIE A RIVIERE-DU-LOUP

Le 16 septembre dernier, au restaurant "Buffet Bertrand", avait lieu le souper-causerie de l'Association des Assureurs-Vie de Rivière-du-Loup.

Le conférencier à cette occasion était le député du comté de Rivière-du-Loup - Témiscouata à Ottawa, M. Rosaire Gendron, qui a entretenu ses auditeurs de la nouvelle loi fédérale d'imposition des polices d'assurance.

Après avoir rappelé que l'assureur ne doit pas craindre de signaler à ses clients éventuels les risques qu'ils encourent et la nécessité pour eux d'assurer ces mêmes risques, le conférencier a invité les assureurs présents à bien analyser la situation économique et sociale de chaque client pour lui assurer la protection répondant exactement à ses besoins.

Au sujet de la nouvelle législation de taxation des assurances, M. Gendron a dit que les détenteurs de polices temporaires n'y seront pas assujettis, qu'il ne s'agit que d'une question d'équité dans l'imposition, et qu'il n'y a pas lieu d'alarmer le public au sujet de cette taxe.

Il a terminé en disant que notre région a besoin de la participation des assureurs, non seulement sur le plan professionnel, mais aussi dans la promotion de la collectivité. La conférence a été suivie d'une intéressante période de question.

Sur la première photographie prise pendant la causerie, on voit, de gauche à droite, M. Rosaire April, M. Jacques A. Thivierge, de Québec, M. Gendron, et M. Aurèle Lévesque, président de l'Association des Assureurs-vie Rivière-du-Loup.

Sur la seconde photo, on voit trois récipiendaires de certificats de deuxième année de Life Underwriters Association Training Course [L.U.A.T.C.] et compagnie du président de l'Association, et des deux moniteurs-professeurs de ces cours. De gauche à droite, M. Rémi Landry, M. Aurèle Lévesque, président, M. Viateur Dubé, moniteur, M. Jean-Marie Rossignol, M. Jean-Marie Alexandre et M. Wilfrid Nadeau, moniteur.

MM. Dubé et Nadeau se sont vu remettre un certificat de l'Association Nationale des Assureurs-Vie du Canada, pour services rendus, et M. Lévesque, à titre de président de l'Association des Assureurs-Vie Rivière-du-Loup.

[Photos Marmen]

Offre extraordinaire

AJAX™

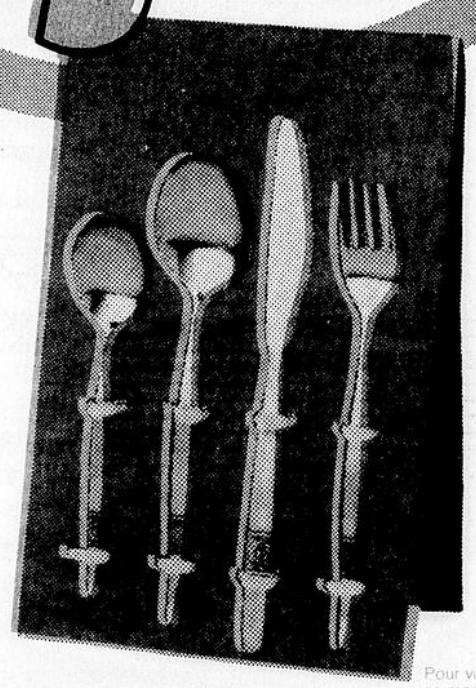

Pour vous: ce magnifique couvert de 4 pièces (écrin de velours non compris).

Collectionnez un service complet

Chaque boîte de détergent à lessive Ajax contient une pièce de coutellerie "*Rose d'Amsterdam*": le couteau ou la cuiller à soupe dans le format de 64 oz, la fourchette ou la cuiller à thé dans le format de 32 oz.

Conçue et fabriquée par Amefa en Hollande, cette coutellerie en acier inoxydable solide présente un motif "rose" fort élégant.

Commencez tout de suite votre collection "*Rose d'Amsterdam*" avec un premier couvert de quatre pièces — une offre spéciale Ajax.

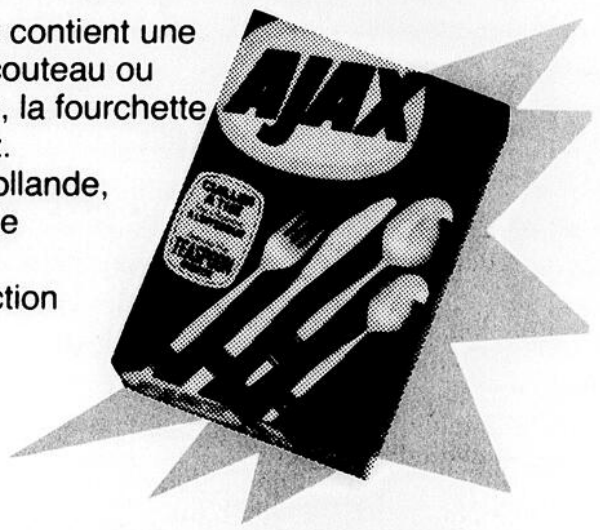

Un couvert de 4 pièces en acier inoxydable "*Rose d'Amsterdam*"

Pour le recevoir, il suffit d'envoyer un dessus de boîte de détergent à lessive Ajax, n'importe quel format, plus 50¢ seulement pour frais de port et d'emballage.

AJAX™ un bon détergent et plus

Le détergent à lessive Ajax a fait ses preuves depuis longtemps. Il nettoie, votre linge à fond... il maîtrise la saleté. Et maintenant, Ajax vous offre la magnifique coutellerie

"*Rose d'Amsterdam*"

Utilisez le coupon ci-dessous pour commander votre couvert de 4 pièces "*Rose d'Amsterdam*".

AJAX

OUI, je veux recevoir un couvert de 4 pièces en acier inoxydable "Rose d'Amsterdam". J'inclus un dessus de boîte de détergent à lessive Ajax plus 50¢ pour les frais de port et d'emballage.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Envoyez le tout à Coutellerie Ajax, C.P. 339, Port Credit, Ontario L5G 4L9.
Une seule offre par famille. Délai de livraison: 4 semaines. Cette offre prend fin le 30 novembre 1977, le cachet postal faisant foi.

Mme David Michaud réélue à la présidence des Festivals de Musique

Mme David Michaud a été réélue récemment pour un nouveau terme à la charge de présidente de la section de Rivière-du-Loup des Festivals de Musique du Québec.

La section régionale du Festivals de Musique existe depuis vingt ans, et c'est pour la dix-huitième année consécutive que Mme Micaud accepte de s'occuper de cet organisme à caractère culturel.

Les autres membres de l'exécutif de la section K.R. T. des Festivals de Musique du Québec, élus lors de l'assemblée générale annuelle tenue dernièrement à l'Ecole Bon-Pasteur de Rivière-du-Loup, sont Mme Marie Massicotte, vice-présidente, et Mme Ghislaine Villeneuve, secrétaire.

SI VOUS AVEZ DES DOUTES CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN.
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Les services décentralisés de la Commission des accidents du travail accessibles aux travailleurs de la région

Rimouski- La Commission des accidents du travail a inauguré, le 23 septembre, à Rimouski, un nouveau bureau régional qui offre sur place aux travailleurs du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie le traitement des demandes d'indemnisation et les services de réadaptation sociale. Le nouveau bureau de la C.A.T. est situé au 320 de la rue Saint-Germain est, édifice Le Séjour, à Rimouski.

Deuxième étape de la décentralisation de ses services aux accidentés, la C.A.T. a ouvert simultanément le 6 septembre, sept autres bureaux dans les capitales des régions administratives du Québec. L'opération avait été lançée le 6 juin dernier, dans la région métropolitaine, par l'ouverture de trois bureaux, à Montréal même, Laval et Longueuil.

En se rapprochant ainsi de sa clientèle, la Commission a pour objectif d'humaniser ses services et d'accroitre leur efficacité, a rappelé le président de la C.A.T., M. le juge Robert Sauvé, au cours d'une conférence de presse à Rimouski.

Le personnel du nouveau bureau qui passe de 10 à 28 employés, est désormais en mesure de proposer sur place une solution aux problèmes des accidentés du travail de l'Est du Québec.

Les services suivants y sont accessibles.

Le traitement des demandes d'indemnisation incluant l'appréciation des faits et des questions médicales: Le paiement des indemnités aux accidentés. La réadaptation sociale. L'assistance médicale (paiement des frais médicaux). L'assistance technique aux employeurs et aux accidentés. La prévention, et l'information.

La Commission maintenait depuis quelques années un bureau à Rimouski, mais il s'agissait avant tout d'un comptoir de renseignements, où le personnel jouait le rôle d'intermédiaire entre les accidentés et le siège social de Québec où se trouvait tous les dossiers. Dorénavant, les dossiers d'accidents des travailleurs de la région de l'Est du Québec sont traités au bureau de la C.A.T. à Rimouski. Le nouveau bureau jouit d'une pleine autonomie pour ce faire. C'est à ce niveau que se prennent les décisions.

Le bureau régional de la Commission à Rimouski dessert une population de plus de 230,000 personnes réparties sur la vaste étendue du territoire de la région administrative 01. On y dénombre quelque 4,500 employeurs et plus de 55,000 employés protégés par la Loi des accidents du travail. En 1976, sur un total de 156,610 dossiers indemnisables qui ont été traités au siège social de Québec, 3,994, 2,55 pour cent du total, provenaient de l'Est du Québec. A l'avenir, ces dossiers seront traités sur place, au bureau régional de Rimouski.

Médicaments gratuits pour les personnes de 65 ans et plus

Le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, a annoncé récemment l'extension du Programme de médicaments à toutes les personnes qui résident au Québec et qui sont âgées de 65 ans ou plus, quelle que soit leur situation financière. Cette mesure de sécurité sociale entrera en vigueur le 1er octobre 1977.

Les médicaments dont le coût est assumé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec sont ceux qui sont prescrits par un médecin ou dentiste et qui sont inscrits dans la Liste de médicaments publiée par la Régie. Les médecins, les dentistes et les pharmaciens possèdent cette liste.

Donc, à compter de samedi prochain, les personnes de 65 ans ou plus n'auront qu'à présenter au pharmacien leur carte d'assurance-maladie pour obtenir les médicaments prescrits.

Les personnes âgées qui n'ont pas encore leur carte d'assurance-maladie ou qui l'ont perdue doivent la demander immédiatement à la Régie, en remplissant le Formulaire d'inscription ou de modification de l'inscription qu'elles peuvent obtenir partout où l'on dispense des services de santé - cabinets des professionnels de la santé, cliniques externes des hôpitaux, centres locaux de services communautaires, etc. Les demandes provenant de ces personnes seront traitées en priorité à la Régie, afin que tous les bénéficiaires du Programme de médicaments puissent profiter sans tarder des avantages qui leur sont accordés.

Décès de M. Albert Mailloux de Cacouna

A l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, le 12 septembre, est décédé à l'âge de 69 ans et 11 mois, M. Albert Mailloux, époux de dame Georgette Rioux, de Cacouna.

Les funérailles ont eu lieu le 15 septembre, à Cacouna, et l'inhumation au cimetière paroissial.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus profondes condoléances.

La compagnie de danse Eddy Toussaint

Troupe de Ballet-Jazz sur la musique de Gagnon et Ferland

AU CENTRE CULTUREL

mardi 4 octobre 1977 à 20.30 heures

"Un grand souffle de jeunesse, de corps agréable, beaucoup d'enthousiasme, de dynamisme, de fraîcheur".
Pierre Villemaire, La Presse

"Un spectacle où la comédie fait bon ménage avec l'élément dramatique sans trop verser dans l'un ou l'autre genre."
Suzanne Asselin, La Presse

Une présentation du Service des Affaires Etudiantes du Cegep de Rivière-du-Loup avec la généreuse participation de la Compagnie Voyageur Transport Limitée.

Les billets sont en vente aux dépôts habituels

Parlons Bridge

Une réunion préparatoire à la prochaine saison de bridge aura lieu mardi, le 4 octobre, à la Salle Thibodeau. Le rendez-vous est prévu pour sept heures trente du soir.

Nous espérons revoir tous nos anciens membres, et, aux nouveaux qui seraient intéressés, nous souhaitons une cordiale bienvenue.

Alors, à mardi, le 4 octobre.

VEN. A JEU. 30-1-2-3-4-5-6 OCT.

HORAIRE:
"Travaux pratiques":
sem.: 9h00
sam.-dim.: 7h00 - 10h00
"Un couple parmi tant d'autres":
sem.: 7h30
sam.-dim.: 8h30

Cinéma CAPITOL RIVIERE-DU-LOUP

Ciné-jeunes samedi à 1h30
"Flics et voyous"
Admission pour tous $1.00

Samedi après-midi seulement
Coupons pour tirage
Gagnez une bicyclette

PAROLES D'EN HAUT
CJFP: DIMANCHE A 8.30 HEURES A.M.
MESSAGE AU TELEPHONE: 862-7012

METRO ®

DES CHIFFRES QUI PARLENT DE SUPER ÉCONOMIES

BISCUITS CHRISTIE PREMIUM PLUS
salés ou non salés
16 oz

67¢

RÔTI D'ÉPAULE
de porc frais
partie du paleron
lb

EAU MINÉRALE
MONTCLAIR
bout. 30 oz

3.79

JAMBON DÉSOSSÉ
MÉRITE
prêt-à-manger
Style Québécois, entier
lb

POIRES "BARTLETT'
Produit de la Californie
Canada Fantaisie
Grosseur 150
lb

3.33

1.68

7.5¢

POMMES "McINTOSH"
Produit du Québec Canada de Fantaisie
5 lb
Participez au concours voyage à Disney World.
Coupon de participation
à l'intérieur des sacs de pommes.

UNE QUALITÉ QUI SE GOÛTE

RÔTI D'ÉPAULE de porc frais partie du soc	lb	.89
JAMBON DÉSOSSÉ prêt-à-manger, Style Québécois, demi	lb	1.78
BACON sans couenne MÉRITE	1 lb	1.48
SAUCISSON BOLOGNE morceau 2 lb et plus MÉRITE	lb	.59
SAUCISSES PORC/BOEUF BOEUF MÉRITE	lb	.79
FOIE DE BOEUF de choix tranché (produit décongelé)	lb	.37
SAUCISSES FUMÉES HYGRADE	1 lb	.89
VIANDES CUITES tranchées - HYGRADE (Simili-poulet, viande-olive, cornichon-piment, bologne)	6 oz	.43
CRETONS LA BELLE FERMIÈRE	6 oz	.69
TÊTE EN FROMAGE LA BELLE FERMIÈRE	10 oz	.79
PÂTÉ AU POULET LA BELLE FERMIÈRE	8 oz	.75
SAUCISSON SALAMI tout boeuf HYGRADE	10 oz	1.09

MARGARINE DURE DELSIE	pqt 1 lb	.49
POUDRE POUR GELÉE saveurs variées JELL-O	bte 6 oz	.47
CAFÉ INSTANTANÉ MAXWELL HOUSE	bocal 10 oz	5.49
CAFÉ MOULU régulier MAXWELL HOUSE	16 oz	3.89
JUS D'ORANGE PUR SUNKIST	jarre 48 oz	.97
MAÏS EN CRÈME Canada Fantaisie ROYAL ROSE	bte 19 oz	.45
SIROP DE TABLE CANADIANA	cont. 32 oz	.91
GELÉE DE POMMES OKA	cont. 24 oz	.88
CRISTAUX TANG à saveur d'orange	2 env. 7 oz	.95

PRODUITS "HEINZ"

JUS DE TOMATES Canada Fantaisie	bte 19 oz	.29
SPAGHETTI en conserve	bte 14 oz	.36
PURÉE DE TOMATES	bte 5.5 oz	.29
SOUPE AUX TOMATES	bte 10 oz	.20
KETCHUP AUX TOMATES	bout. 20 oz	.79
ALIMENTS EN PURÉE pour bébés apricots et autres	bocal 4.5 oz	.23

FÈVES BLANCHES THOMPSON	cello 2 lb	.79
DATTES SÈCHES dénoyautées WASCO	carton 14 oz	.87

DEL MONTE Canada Fantaisie

Cocktail aux fruits Pêches en demies ou tranchées	bte	.54
Ananas tranché, Poires Bartlett	19 oz	
CONFITURE Habitant aux fraises ou framboises	bocal 24 oz	1.25
DÉTERSIF en POUDRE ARCTIC POWER	bte 5 lb	2.19
FROMAGE CANADIEN tranches individuelles KRAFT	pqt 16 oz	1.45

HARICOTS ASSAISONNÉS verts ou jaunes Canada Fantaisie DEL MONTE	10.5 oz	.27
MARGARINE MOLLE BLANCHET	1 lb	.69
BISCUITS LIDO chocolat pur TI-COQ	10 oz	.99
SAUMON ROSE CLOVER LEAF	bte 15.5 oz	1.75
THON EN MORCEAU à chair pâle CLOVER LEAF	bte 6.5 oz	.75
POUDING EN COUPE saveurs variées DEL MONTE	pqt 4 btes 5 oz	.89
SPAGHETTI boulettes de viande LASAGNE ou RAVIOLI CHEF BOY-AR-DEE	15 oz	.51
RAGOÛT CLARK boeuf, poulet-dinde, irlandais	bte 15 oz	.63
POULET DÉSOSSÉ ESTA	bte 7 oz	.69

BISCUITS Peek Frean Digestive, Nice, Shortcake, Anneaux brisures	15 oz	.99
CHOCOLAT Rowntree assorti	4 tablettes	.85
PAIN DE VIANDE PREM	bte 12 oz	.79
GRUAU Quaker Rapide	bte 1.4 kg	.98
ou 1 Minute	bte 1.3 kg	.99
FÈVES AU LARD PURITAN	jarre 31 oz	.69
BONBONS BENSON orange et citron, salade de fruits, menthe glaciale, fruits du paradis	1 lb	1.39
CROUSTILLES B.B.Q. ou trempette HOSTESS	225 g	.89
RIZ FRIT DAINTY saveurs variées	12 oz	.48
NOURRITURE pour CHIENS saveurs variées Dr. BALLARD	bte 25.5 oz	.39
ESSUIE-TOUT blanc ou couleurs ass. WHITE SWAN	pqt 2 roul.	1.09
PAPIER de TOILETTE blanc ou ass. WHITE SWAN deLuxe	pqt 4 roul.	1.09
DÉTERGENT LIQUIDE PALMOLIVE	cont. 32 oz	1.19
CHAMPIGNONS TRANCHÉS ELBEE	bte 10 oz	.85
PAPIER-MOUCHOIRS blanc FACELLE ROYALE	bte 60F	.29
DENTIFRICE AIM	tube 100 ml	.97

ORANGES "OUTSPAN"
Importées de l'Afrique du Sud
Grosseur 112 douz. 1.19

RADIS
Produit du Québec cello 1 lb .29

CHOUX DE BRUXELLES
Produit du Québec
Catégorie Canada No 1 10 oz .59

PRODUITS SURGELÉS

JUS D'ORANGE concentré MINUTE MAID	16 oz	.99
PIZZA GUSTO toute garnie	24 oz	2.59
CROUTE À TARTE GAINSBOROUGH	15 oz	.99
FRITES Mc CAIN coupe régulière	2 lb	.69

SACS à ORDURES pour l'extérieur GLAD	pqt 20s	2.09
EAU DE JAVEL LAVO	cont. 128 oz	.86
NOURRITURE pour CHATS saveurs variées Mlle MEW	bte 6 oz	.25
LAINE D'ACIER S.O.S.	bte 10s	.46
BROSSE À DENTIER Dr. WEST	ch.	1.29

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Prix en vigueur chez vos voisins Métro jusqu'au 1er octobre 1977.

Ferdinand Ouellet à la collation des diplômes à l'I.T.A. de La Pocatière

Sur la première photo, le sous-ministre de l'Agriculture du Québec, M. Ferdinand Ouellet, lors de son allocution à la collation des diplômes à l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière.

La seconde photo fait voir le gradué Michel Sylvestre, à droite, recevant une bourse de $500.00 du représentant de la compagnie mutuelle d'assurance-vie "Les Coopérants".

Cette bourse était remise à l'étudiant ayant conservé la plus haute moyenne dans le bloc de cours se rapportant à la gestion de l'entreprise agricole. [Photos Jocelyn Dionne]

La Pocatière, [J.D.]- L'édition 1977 de la collation des diplômes de l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière n'est pas passé inaperçue cette année. Organisée dans le cadre des activités du concours provincial de labour, de nombreux dignitaires de marque dans le domaine agricole y participaient.

On y a vu le député au fédéral, M. Charles-Eugène Dionne, l'ex-directeur de L'ITA et maintenant à la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche au Ministère de l'Agriculture, M. Ludger Dufour, le secrétaire de la Société d'Agriculture du comté de Kamouraska M. Réjean Pelletier, et de nombreux autres qui oeuvrent dans la région.

Lorsque la remise des diplômes, des prix et des bourses fut terminée et que M. Jacques Lacoursière, directeur pédagogique de cette institution, mena rondement, le sous-ministre de la province du Ministère de l'Agriculture, M. Ferdinand Ouellet fut appelé à prendre la parole et à prononcer le discours d'usage.

M. Ferdinand Ouellet, ancien professeur d'université en économie rurale s'est senti bien à l'aise dans cet enceinte et a expliqué aux diplômés qu'il comprenait les problèmes de l'étudiant, tout particulièrement; en agriculture. "Ma présence ici", a déclaré M. Ouellet," est le signe tangible de l'intérêt que porte le Ministère aux jeunes qui devront assurer la relève agricole."

Dans le même esprit que cet encouragement des jeunes, le sous-ministre y est allé d'une déclaration inattendue. M. Ouellet a repris la déclaration du ministre Jean Garon lors de son dernier passage dans la région. Le Ministère de l'Agriculture procède actuellement à l'élaboration du projet de loi et de ses modalités d'application pour le zonage des terres agricoles. M. Ouellet s'est dit confiant que le ministre Garon devrait soumettre son projet de loi dès la reprise des sessions du parlement à l'automne. Cette mesure devrait assurer l'avenir de l'agriculture et lui redonner la place qu'elle devrait occuper dans l'échelle socio-économique de la province. Il a ajouté qu'il était urgent de promouvoir l'agro-alimentaire avant de tout perdre. Une province sans agriculture est une province bien pauvre, de dire M. Ouellet.

-Nombreux boursiers-

M. Ferdinand Ouellet, s'est dit fort surpris et heureux de la présence et de la participation exceptionnelle des organismes et compagnies à l'encouragement des jeunes qui se destinent à l'agriculture et de l'assistance-record des parents des diplômés.

Beaucoup de prix et de bourses ont été remis aux finissants de l'ITA grâce aux dons généreux de ces organismes. Plus de $2,000.00 ont été remis à 40 étudiants. La treizième promotion des techniciens agricoles accueillait 47 finissants dans ses rangs, tandis que la troisième collation en exploitants de ferme diplômait 17 étudiants. Plusieurs représentants de ces généreux organismes assistaient à la collation des diplômes dont quelques-uns sont de la région: la Société d'Agriculture du comté de Kamouraska, la Fédération de l'Union des Producteurs agricoles de la Côte-Sud, la Caisse Populaire de La Pocatière, Plourde Automobile Inc, la Banque Canadienne Nationale, Paul Martin Inc. Maurice Bourgault Automobile et la Corporation municipale de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Un tel effort pour encourager la relève en agriculture mérite de blesser, un peu, la modestie des donateurs et de les remercier publiquement à la juste mesure des efforts qu'ont déployé les dirigeants de l'I.T.A. de La Pocatière pour aider ces jeunes et remplir pleinement le rôle qu'ils se sont donné.

Remerciements de sympathie

La famille de Madame Thomas Landry et les membres de leur famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux et assistance aux funérailles, lors du décès de Madame Thomas Landry (Joséphine Turcotte), survenu le 29 juin dernier.

SERVICE ANNIVERSAIRE A SAINT-PATRICE

En l'église Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, samedi le 8 octobre, à quatre heures de l'après-midi, sera chanté le service anniversaire de feue Dame Camille Dubé, née Simone Côté.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

En service jusqu'au 8 janvier 1978

TRAVERSEZ LE MAGNIFIQUE ST-LAURENT ENTRE

RIVIERE-DU-LOUP et ST-SIMÉON

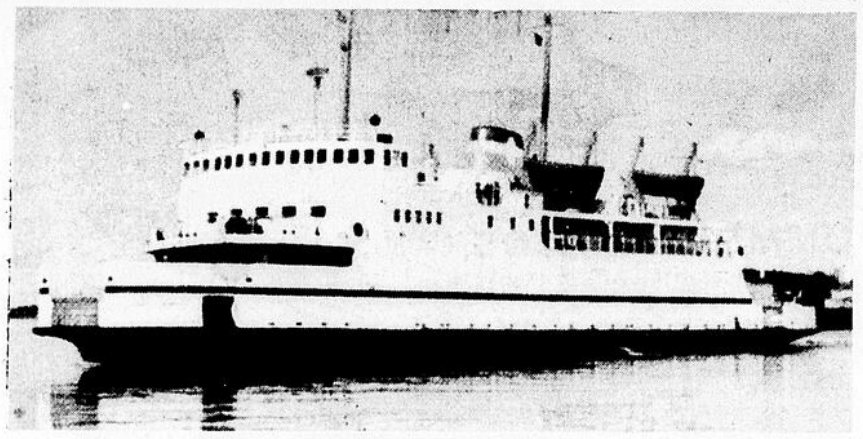

à bord du traversier

V.M. TRANS-ST-LAURENT

3 voyages aller-retour par jour
du 7 septembre au 30 novembre inclusivement
Départ de Rivière-du-Loup: 8h30 — 11h45 — 15h15
Départ de St-Siméon: 10h00 — 13h30 — 17h00

2 Voyages Aller-Retour par jour.
Du 1 déc. au 8 jan. 1978

Départ Rivière-du-Loup :	09h00	13h00
Départ St-Siméon :	11h00	15h00

Voyage additionnel spécial Aller-Retour.
Lundi 10 oct.

Départ Rivière-du-Loup :	18h30
Départ St-Siméon :	20h00

(Heure normale de l'est ou heure avancée selon le cas). Traversée environ 75 minutes. L'horaire est sujet à modifications sans pré-avis. Sur le M.V. Trans-St-Laurent, vous bénéficiez d'un bar-salon et d'un restaurant.

La Traverse Riv-du-Loup - St-Siméon Ltée

BENOIT POMMET, directeur

Bureau sur le quai — **Rivière-du-Loup** Tél.: (418) 862-5094 — **St-Siméon** Tél.: (418) 638-2856

Cordiale invitation, à vous mesdames, mesdemoiselles et messieurs...

A l'institut de beauté Christine, trois esthéticiennes diplômées sont à votre disposition.

Nous faisons l'examen de votre peau et la prescription des produits gratuitement.

Nous vous offrons un vaste choix de traitements conçus pour vous...

- Facial complet
- Traitement choc
- Traitement cathiolyse
- Modelage Maria Galland
- Epilation
- Electrolyse
- Maquillage
- Manucure

Vous trouverez chez nous divers produits de beauté pour le visage et le corps dans les marques les plus réputées...

- Maria Galland
- Oléon
- Laboratoire Dr Renaud
- Fernand Aubry
- Edith Serei
- Lancôme

Yvonne, Maryse et Danielle vous attendent; prenez rendez-vous en composant le numéro 862-7666.

Institut de Beauté *Christine*

294, Lafontaine
Rivière-du-Loup

Pour rendez-vous signalez **862-7666**

Le slalom-auto demeure au programme du Festival d'automne de Rimouski

Le Festival d'Automne de Rimouski conservera à son programme le "Slalom auto" comme première activité dans le secteur Sports et Plein Air.

Le Club Auto Sport de Rimouski Incorporé est l'organisateur qui a pris en main le contrôle de cette compétition prévue pour le mardi soir, 4 octobre 1977 à 19 heures trente, sur le terrain de stationnement du Colisée.

Le Slalom Auto est une compétition qui demande à chaque coureur de dén ontrer son habileté à conduire son véhicule entre une rangée de pilônes et de franchir des portes en essayant de ne toucher aucun de ces objets. toucher aucun de ces objets. Le parcours est chronométré et chaque erreur du conducteur entraine la perte de quelques précieuses secondes.

Nous vous invitons à venir faire une évaluation de vos capacités ou constater l'habileté de tous ces concurrents.

Les travailleurs québécois à la fin du XIXe siècle

Fernand Harvey, directeur du module sociologie à l'UQAR, vient d'obtenir de l'Université Laval le grade de docteur ès sciences sociales.

Sous la direction de l'éminent sociologue Fernand Dumont, le professeur Harvey a effectué, à titre de thèse de doctorat, une recherche portant sur la Commission royale d'enquête sur les relations entre le capital et le travail. Cette commission fut instituée par le gouvernement McDonald en 1886 et son rapport fut déposé en 1889.

L'auteur, à partir d'une approche monographique, nous présente le contexte économique, social et politique entourant la tenue d'une telle enquête. A la lumière de ce tableau global, il étudie un phénomène de mutation sociale en analysant les répercussions de l'innovation technique sur les autres paliers de la réalité: l'économie, la société, la culture.

La lecteur, après un panorama général, se voit présenter chacun des seize commissaires membres de la Commission et les mécanismes de l'enquête. Ensuite, une analyse systématique des recommandations des deux rapports de la Commission tente d'évaluer les divergences et les convergences entre les deux tendances qui s'opposaient: le groupe réformiste et le groupe syndical.

La seconde grande partie de l'analyse s'attache au contenu même des témoignages entendus devant la Commission, et ceci en fonction de quatre variables: le changement technique, l'organisation du travail, le travailleur et la société globale et enfin, les relations de travail. Sur ce dernier point, l'anatomie de cinq conflits de travail établit certains liens entre la capacité de résistance des ouvriers, dans une situation de conflit avec le patron capitaliste, et leur degré d'organisation à l'intérieur d'une structure syndicale. Par ailleurs, l'état de la législation de l'époque illustre selon l'auteur, son caractère paternaliste, rétrograde et anti-ouvrier.

Le jury, présidé par Fernand Dumont, a recommandé au docteur Harvey qui, outre ce diplôme de troisième cycle en sociologie est détenteur d'une licence en histoire de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en sociologie de l'Université Laval, de publier cet intéressant travail de recherche.

Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage
464-A, rue Lafontaine, C.P. 460
Rivière-du-Loup
G5R 3Z2

Demande de soumissions
Service de l'approvisionnement

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage recevra jusqu'à 14.00 heures, le 19 octobre 1977 (exception du cahier no 146) des soumissions sous enveloppes scellées pour l'achat d'ameublement, d'appareils, outillage et différents équipements pour:

No: 142 Mobilier scolaire et administration
143 Service médical
144 Pastorale
145 Audio-visuel
146 Tentures
147 Entretien
148 Cafétéria
149 Education physique
186 Commerce et secrétariat
187 Chimie
188 Biologie 412
189 Arts plastiquqes
190 Planification alimentaire
191 Economie familiale
192 Histoire
193 Musique
194 Physique
195 Géographie
196 Initiation à la technologie

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage auquel il faudra joindre un chèque visé ou au bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant de sa soumission (incluant toutes taxes) si celle-ci dépasse $2,000.

La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Chaque soumissionnaire devra porter une attention spéciale à la livraison du matériel qui devra être faite entre le 1er mai 1978 et le 10 juillet 1978, ces dates de livraison font partie des conditions à remplir relatives au présent appel d'offres et les prix soumissionnés devront être pour livraison durant cette période et on devra indiquer dans la soumission l'acceptation de ces conditions.

Le cahier de charges portant le numéro 146 n'est pas disponible, cependant, on devra en faire la demande avant le 19 octobre 1977 et il sera fourni aux demandeurs dès que disponible. la fourniture de ce matériel est assujetti aux mêmes conditions écrites au paragraphe précédent. Les instructions pour l'ouverture des soumissions seront fournies avec le cahier no. 146. Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges à compter de lundi, le 3 octobre 1977 auprès du Service de l'approvisionnement de la Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage. 464-A, rue Lafontaine, C.P. 460, Rivière-du-Loup, G5R 3Z2, en s'adressant à Albert Sirois, Régisseur des Services de l'Approvisionnement.

La Commission Scolaire Régionale du Grand-Portage s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

MARC BELANGER,
Directeur Général

L'automne "HIBOUGE" au Centre d'Achats de Rivière-du-Loup

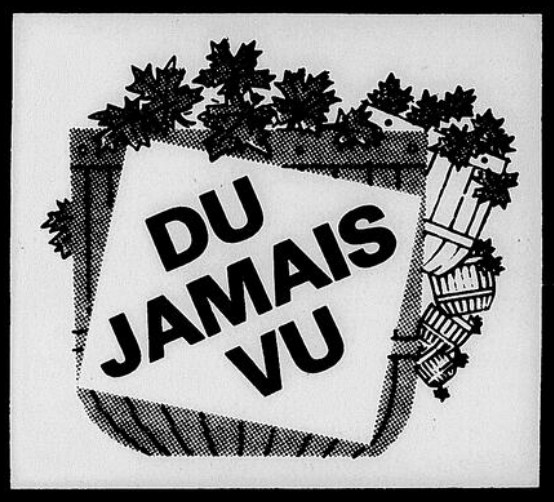

Ne manquez pas notre défilé de mode du 16 octobre prochain, surveillez les annonces.

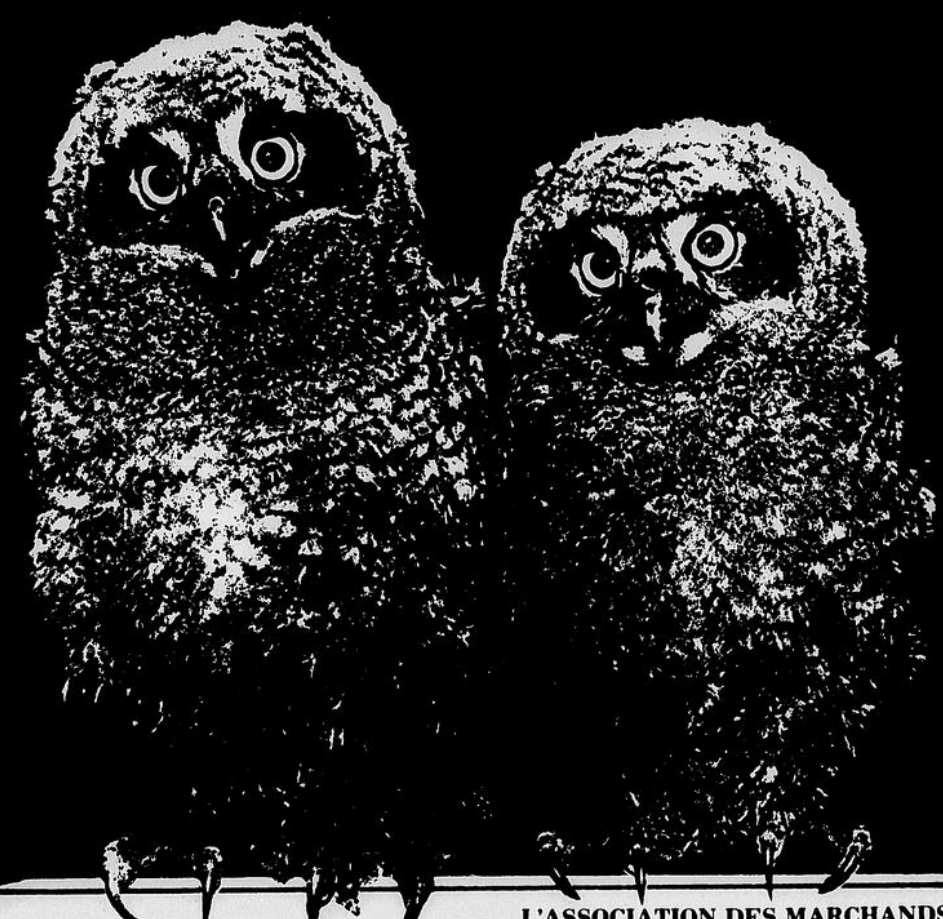

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS
centre d'achats
RIVIÈRE DU-LOUP

APPELS D'OFFRES • AVIS PUBLIC • OFFRES D'EMPLOIS

Concours de recrutement

ouverts aux femmes et aux hommes.

Commission de la fonction publique du Québec

Inspecteur en hygiène publique

SERVICES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT poste dans la région du Témiscouata

FONCTIONS-S'assurer de la qualité des eaux de consommation ou servant à des fins récréatives; surveiller la disposition des eaux usées et de tout autre déchet; veiller à l'hygiène publique dans certains établissements privés ou publics; s'occuper de l'élimination des causes de nuisance publique provenant de tout genre d'activités ayant un impact sur la qualité de l'environnement.

EXIGENCES- Diplôme d'un institut de technologie agricole avec spécialisation en hygiène publique ou diplôme d'études collégiales avec spécialité pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission à ce concours pour les fonctionnaires du gouvernement du Québec sont celles prévues au règlement de classification du corps d'emploi des inspecteurs en hygiène publique.

TRAITEMENT- de $10,309 à $16,758

CONCOURS - H2371 28 Date limite pour l'inscription: 7 octobre 1977

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La Commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux. Il y a un représentant de la Commission de la fonction publique au 337, rue Moreau, 3e étage, Rimouski G5L 1P4 téléphone 724-9220.

OFFRE D'EMPLOIS TEMPORAIRES

L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup

DEPARTEMENT:
Santé Communautaire (DSC)

STATUT:
Temps complet temporaire.

POSTES VACANTS:
Deux (2) postes temporaires d'animateur(trice) pour une durée de six (6) mois.

ENDROIT:
Rivière-du-Loup, Québec.

DESCRIPTION DE LA TACHE:
Mettre sur pied à la grandeur du territoire du DSC à partir de groupes existants ou en créant de tels groupes un réseau de bénévoles devant apporter un soutien psychologique et moral aux personnes âgées et malades chroniques confinés à domicile.

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire terminal de 1er cycle en sciences humaines, certificat en animation de préférence.
Une expérience exceptionnelle en animation et/ou en gérontologie pourrait pallier à l'absence de diplôme universitaire.

EXIGENCES:
Posséder un véhicule et se déplacer fréquemment en période hivernale dans l'arrière-pays aussi bien que dans la zone littorale.

REMUNERATION:
Selon les qualifications des candidats et les normes du Ministère des affaires sociales.

DATE LIMITE POUR RECEVOIR LES APPLICATIONS:
5 octobre 1977.

ENTREE EN FONCTION:
Dès le 11 octobre 1977.

TOUTE DEMANDE D'EMPLOI DOIT ETRE EXPEDIE AU

Directeur du personnel
L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup
75, rue St-Henri
Rivière-du-Loup, Québec.
G5R 2A4 (418) 862-8261

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE
JEAN CHAPAIS
SIEGE SOCIAL: 325, rue St-Elzéar
VILLE DE SAINT-PASCAL, KAMOURASKA

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire Jean Chapais recevra jusqu'à 14.00 heures, le 18 octobre 1977, des soumissions, sous enveloppe scellée pour la vente d'un immeuble scolaire désigné sous le nom de "l'école No 14" du 3e rang de Saint-Pascal.

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission Scolaire; chaque soumission sera remise dans une enveloppe scellée et portant l'inscription "soumission vente école 14".

Les soumissionnaires pourront se procurer les formules de soumission, le cahier de charge et autres informations à partir du 23 septembre 1977, en s'adressant à M. Arthur Bouchard, directeur de l'Equipement, Siège Social de la Commission Scolaire Jean Chapais, 325, rue St-Elzéar, Ville de Saint-Pascal, Cté Kamouraska. (Tél.: 492-9970).

ERNEST OUELLET,
Directeur Général.

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNEES ONT DEMANDE LES PERMIS SUIVANTS

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE DE KAMOURASKA-TEMISCOUATA		
Royer, Gilbert pour le bénéfice de: Gilbert Royer Ltée. (suite à une Incorporation)	191, Boul. Bégin. St-Pacôme (village).	Epicerie.
Berger, Gilles pour le bénéfice de: Brasserie du Père Coton Inc. (suite à une vente)	4ième Rue, St-Pascal (ville)	(1) Brasserie avec oeuvres musicales
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP		
Dumont, André-Gilles	Rte 132, St-Jean-Baptiste-de-l'Isle Verte (s.d.)	(1) Bar avec danse et spectacles, (1) Réceptions.
Fortin, Valmont (suite à une vente)	Hôtel Lévis Enr., 22, rue Principale, St-Jean-de-Dieu (s.d.)	(1) Restaurant, (1) Bar. (dans Hôtel)

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A CES DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT DUMENT MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS LES 15 JOURS DU PRESENT AVIS AU:

SECRETAIRE GENERAL
Case Postale 190, Station B, Québec 2, Qué.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE SCOLAIRE
JEAN CHAPAIS

AVIS PUBLIC

Avis public est, par la présente, donné que les Commissaires de la Commission Scolaire Jean Chapais ont adopté, à leur réunion du 6 juillet 1977, une résolution décrétant un emprunt à long terme au montant de $66,500.00 par billet ou émission d'obligations pour couvrir les dépenses d'immobilisations 1977-1978; quiconque est intéressé à en prendre connaissance peut le faire au bureau du directeur général, à 325, rue St-Elzéar, Saint-Pascal de Kamouraska.

Donné à Saint-Pascal, ce 23ième jour de septembre 1977.

ERNEST OUELLET,
Directeur Général.

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE SCOLAIRE DE DES MONTAGNES

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:—

Qu'à la session régulière du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire des Montagnes, tenue le 20 septembre 1977, au lieu ordinaire des délibérations, 381 avenue Principale, Ville Dégelis.

Il a été proposé et unanimement résolu que le taux de taxe de la Commission scolaire des Montagnes pour l'année 1977-78 soit fixé à $1.50 du cent dollars d'évaluation imposable, conformément à la Loi 54, sanctionnée le 27 juin 1975.

Donné à Ville Dégelis, ce 23ième jour de septembre mil neuf cent soixante-dix-sept.

DAVID BOIS,
Secrétaire-Trésorier

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNEES ONT DEMANDE LES PERMIS SUIVANTS

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE DE KAMOURASKA-TEMISCOUATA		
Pelletier, Mme Eulalie B. pour le bénéfice de: Le Bistrot Ladiber Inc	Galeries Témis, Route Transcanadienne, Cabano (ville)	(1) Brasserie avec Oeuvres Musicales.

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A CES DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT DUMENT MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS LES 15 JOURS DU PRESENT AVIS AU:

SECRETAIRE GENERAL
CASE POSTALE 190, Station B, Québec 2, Qué.

Pour un meilleur service 862-8273 — 862-8224
GINA PIZZA LICENCIE
540, LAFONTAINE 862-8787
SPECIALITES: poulet B.B.Q. – poulet doré – Pizza
"Le secret de la pizza, c'est Gina qui l'a"
● LIVRAISON GRATUITE ●

LA CROIX-ROUGE RECUEILLE PRES DE $3,000.00 AU TEMISCOUATA

—Par Jean-Yves Caron

C'est jeudi dernier, le 22 septembre, que se tenait à la Salle du Conseil de Notre-Dame du Lac, l'assemblée annuelle du Comité exécutif de la Croix-Rouge pour la section du Témiscouata.

Cette assemblée, présidée par M. Richard Leblond, avait pour but de rendre publiques les sommes recueillies lors de la dernière campagne financière de la Croix-Rouge, d'élire un nouvel exécutif, et enfin, de faire un tour d'horizon sur le bon fonctionnement des services offerts par la Croix-Rouge dans la section du Témiscouata. M. L.E. Leprohon, directeur de la Croix-Rouge pour la région de l'Est du Québec, était présent à cette assemblée.

-Campagne financière-

Les sommes compilées actuellement proviennent de onze municipalités du Témiscouata.

Voici le résultat de la collecte pour chacune de ces municipalités.

Ville Dégelis, $1,214.00; Cabano $93.00; Lejeune $63.00; St-Elzéar $106.00; Squatteck $160.00; Packington $210.00; Lots-Renversés $29.00; St-Louis du Ha! Ha! $290.00; St-Jean-de-la-Lande $152.00; St-Juste-du-Lac $74.00; St-Honoré $245.00. Les contributions d'Auclair et St-Eusèbe sont à venir.

La campagne financière de la Croix-Rouge dans le Témiscouata a rapporté quelque $800.00 de moins en 1977, si on la compare à celle de l'an dernier. On attribue cette diminution aux difficultés grandissantes qu'éprouvent les solliciteurs de chaque paroisse à recueillir les dons durant la période estivale. On sait que la campagne financière de 1977 a débuté au cours de la semaine du 29 juin et s'est poursuivie durant tout l'été, les vacances et les chaleurs de juillet et d'août n'ayant sûrement pas facilité le travail des solliciteurs bénévoles.

Pour cette raison, il a été proposé que la prochaine campagne financière se fasse plutôt durant l'hiver, soit en débutant vers la fion de février pour se poursuivre jusqu'au printemps. Ainsi, on éviterait de payer une publicité supplémentaire en réunissant ensemble la campagne financière et celle de la collecte de sang. De plus, on bénéficierait du courant de publicité des autres sections qui font leur campagne elles aussi pendant la période hivernale.

-Election de l'exécutif;

Lors de l'élection d'un nouveau conseil exécutif, M. Richard Leblond, de Ville Dégelis, qui termine cette année trois années à la présidence de la section du Témiscouata, a accepté d'agir comme président intérimaire pour une période d'un an seulement, en attendant qu'un successeur soit trouvé pour prendre la relève.

Aux postes de vice-présidents, on retrouve M. Réjean Bélanger, de Notre-Dame du Lac, M. Lucien Drouin, de St-Elzéar, le troisième poste à la vice-présidente étant demeuré vacant pour le moment. Pour ce qui est du secrétaire-trésorier, Mme Marie-Ange Cron de Notre-Dame du Lac continuera d'assumer ces fonctions.

La plupart des représentants de localités au sein du conseil sont demeurés en poste, les nouveaux venus étant M. Florent Dumont, pour Packington Mme J.C. Lachance, d'Auclair, M. Clarence Levasseur pour Notre-Dame du Lac, et l'abbé Gendron pour Lejeune.

-Services offerts-

C'est à l'unanimité que l'assemblée a approuvé une remarque du directeur régional pour l'Est du Québec, M. L.E. Leprohon, à savoir que la population témiscouataine est peu informée des services qu'offre la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

D'une façon générale, les gens associent la Croix-Rouge uniquement à la collecte de sang en vue de venir en aide aux blessés, surtout.

Mais il n'en est pas ainsi, car la Croix-Rouge signifie aussi secours aux sinistrés, cours de soins aux personnes âgées, cours de gardienne d'enfants, cours de prévention des maladies vénériennes, cours de sécurité aquatique, etc. Tous ces cours sont dispensés gratuitement par des moniteurs spécialisés de la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

Pour donner au public de plus amples informations sur tous ces services, un dossier complet sur les services offerts par la Croix-Rouge sera publié prochainement, afin que ces mêmes services soient connus de la population et que celle-ci puisse les utiliser.

Activités de l'A.F.E.A.S. de l'Isle-Verte

Durant les vacances d'été, le Cercle de L'Isle-Verte de l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale (A.F.E.A.S.), n'a pas fait relâche.

Ses membres ont continué à s'informer et même ont décidé de voyager.

A Québec, le 4 juillet dernier, les membres du Cercle ont visité le village Huron de l'Ancienne-Lorette, l'Assemblée Nationale, et les sites historiques de l'Ile d'Orléans et du Vieux Québec.

Du 9 au 14 août, les membres du Cercle ont participé très activement à l'Exposition Agri-Loup en exposant leurs produits et leurs confections manuelles.

Le 18 septembre dernier, dans le cadre du dimanche de l'A.F.E.A.S. à travers toute la Province, les membres du Cercle de l'Isle-Verte ont participé d'une façon spéciale à la célébration de la messe.

Ce qui prouve que l'A.F.E.A.S. de l'Isle-Verte est toujours présente là où il y a quelque chose à apprendre et qu'elle a un désir réel de toujours progresser.

LES AMIS DE LA FORET

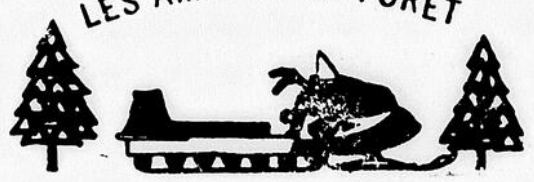

Demande de soumissions

Les Amis de la Forêt demandent des soumissions pour l'entretien de ses sentiers de motoneiges.

Les soumissions seront reçues chez Lucie Castonguay, jusqu'au 12 octobre 1977 à 17.00 heures et seront ouvertes le même soir à la réunion de l'exécutif qui se tiendra à la salle paroissiale à compter de 20.00 heures.

Les soumissions peuvent être faites par étape ou pour le parcours entier.

La direction s'engage à n'accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Les soumissionnaires devront inscrire "Soumissions" sur l'enveloppe.

A cette occasion, le club recevra aussi les offres des intéressés au service du restaurant à son chalet.

La Direction.

OFFRE D'EMPLOI

Agent de développement aux Iles-de-la-Madeleine

Conseil de comté des Iles-de-la-Madeleine

FONCTIONS:

Dans le cadre du plan d'aménagement des Iles-de-la-Madeleine et sous l'autorité du Conseil de Comté, l'agent de développement:

—Participe aux tables de concertation des
—ministères concernés par le plan d'aménagement des Iles;
—En collaboration avec les représentants gouvernementaux, il recueille et fait la synthèse des données techniques nécessaires à la confection du plan d'aménagement;
—Informe et consulte la population des Iles quant aux orientations du plan d'aménagement;
—Participe à la rédaction des textes synthèse devant constituer le plan d'aménagement des Iles.

EXIGENCES:

Posséder une bonne connaissance des Iles-de-la-Madeleine.

Avoir un diplôme universitaire dans une discipline appropriée. Une vaste expérience peut suppléer à l'absence de diplôme universitaire.

TRAITEMENT:

A déterminer selon l'expérience et la scolarité.

DUREE:

Un (1) an. Possibilité de congé sans solde pour les employés de la fonction publique du Québec.

INSCRIPTION:

Soumettre un bref curriculum vitae avant le 10 octobre 1977 à:

M. Marc A. Boudreau
Secrétaire du Conseil de Comté
Havre-aux-Maisons
Iles-de-la-Madeleine, P.Q.
Pour information: 1-418-937-2202
M. Gilbert Carbonneau

COMMUNICATION-QUÉBEC
Region de l Est
Entente Canada-Quebec
ODEQ 25% MEER 75%

Le Département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup offre en sept localités de son territoire des

COURS GRATUITS POUR FEMMES ENCEINTES

dont les sessions débutent aux dates suivantes:

Cabano	15 septembre	24 novembre	16 mars
Dégelis	14 sept. (complet)	23 novembre	15 mars
Pohénégamook	05 octobre	01 février	07 juin
Rivière-du-Loup	31 août (complet)	07 sept. (complet)	13 sept. (complet)
	05 octobre	10 octobre	19 octobre
	24 novembre	06 décembre	04 janvier
	09 janvier	02 mars	07 mars
	03 avril	01 juin	
St-Cyprien	16 août (complet)	08 novembre	21 février
	16 mai		
St-Pascal	31 octobre	23 janvier	17 avril
Trois-Pistoles	06 sept. (complet)	06 décembre	04 avril
	07 sept. (complet)		

Pour être certaine d'avoir une place, vous avez intérêt à demander une feuille d'inscription à votre médecin dès que votre grossesse est confirmée. Les dates de début des sessions sont sujettes à changement sans préavis.

"Appel à toutes les voitures"

CETTE SEMAINE:

- Vérification des freins **$1.99**
- Vérification d'automne
  Voitures **$9.95**
  Camions légers **$10.95**
- Conversion en kilomètres de votre voiture Ford **$10.95**

Saisons
FORD VENTES LTEE
101 Boul. Cartier
862-6324
Rivière-du-Loup

LA COOPERATIVE DE LA COTE-DU-SUD CONSTRUIT A ST-PHILIPPE-DE-NERI

[DNC]- Une vingtaine d'hommes sont présentement à l'oeuvre sur le chantier de construction de la meunerie et du séchoir de la Coopérative Agricole de la Côte-du-Sud, à Saint-Philippe-de-Néri, dans le comté de Kamouraska.

La photo ci-haut a été prise lors du début des travaux, au commencement de juillet. Ces travaux de construction doivent être terminés à la fin de novembre.

On sait que la Coopérative Agricole de la Côte-du-Sud investit plus d'un million de dollars de la construction d'une meunerie et d'un séchoir à grains.

De ce montant, $350,000.00 proviennent de l'Office de Planification et de Développement du Québec, tandis que le ministère fédéral de l'Expansion économique régionale fera sa part avec une subvention de $160,000.00.

La meunerie sera située dans la zone industrielle à l'est de la route 287 et au sud du chemin de fer Canadien National. Ces terrains sont à proximité de ceux occupés par la Coopérative Fédérée de Québec.

[Photo Fernand Ouellet, St-Pascal]

Commencez par marcher
Vous finirez par
courir.

PARTICIPACTION
Marchez. Dès aujourd'hui.

Boucherie **Gendron** ENR.
TELS.: 862-3521
– 3522
BIERE & PORTER

Pour votre congélateur
tant qu'il y en aura
Il n'y a pas d'erreur
c'est meilleur marché chez-nous
"Toutes nos viandes
sont inspectées"

ÉPAULE DE BOEUF
complète coupe économique, 30 livres, la lb. 79¢

Devant de boeuf ouest débité, environ 150 livres, la livre .49
Derrière de boeuf ouest débité, environ 150 livres, la lb. .88

BOEUF haut de côtes palette,
lb. 59¢
10 livres et lb. 55¢

La fameuse
SAUCISSE FRAICHE MICHO
3 livres **$1.99**
elle sera bienvenue dans le congélateur

ronde hachée,
boeuf en cubes,
croupe roulée,
Steak de ronde,
$1.49 la livre

Dindes congelées Utilité, env. 10 lb. la livre .89
Bologna fumé ou non ½ ou complet, la livre .55

Chez-nous tout est garanti même la préparation
Boeuf bas de côtes, la livre .39
Longe de boeuf avec flanc, boeuf ouest, économique, env. 60 lb., la livre 1.19
sans flanc, la livre 1.29
Fesse de boeuf complète, env. 70 lb., la livre .85

POULET Utilité, cong — 6 lb et plus, la livre 85¢

Steak de surlonge désossé, lb. 1.99
Steak désossé haut de ronde, la livre 1.89

Spencer steak, la livre 2.49
T-Bone steak, la livre 1.79
RIB STEAK la livre. **$1.49**

Garde-moi une petite place au congélateur:
BOEUF HACHÉ frais
la livre 60¢
10 livres $5.69

Chez GENDRON c'est BON. Vendu par les MICHO c'est BEAU

Le Sport d'un coup d'oeil

Régent Ouellet

L'Association de hockey de l'Est du Québec compte maintenant sept équipes...

Il est maintenant définitif que l'Association de hockey de l'Est du Québec comprendra un circuit à sept clubs. D'abord ceux déjà en place soit La Pocatière, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles et Rimouski. Depuis samedi sont venues s'ajouter des formations de Matane, Amqui et Cap-Chat.

Depuis un certain temps on étudiait la possibilité de fusion entre ces deux groupes et c'est finalement samedi dernier que le tout fut confirmé après une rencontre des propriétaires concernés et des gouverneurs de chacune des équipes en lice.

Un mois avant le début du calendrier régulier il faudra faire vite maintenant. Une chose est certaine, le calendrier régulier demeurera le même qu'auparavant, soit 36 rencontres en saison régulière.

Maintenant que le principe de fusion a été réglé, les responsables du circuit se réuniront à plusieurs reprises cette semaine pour mettre au point l'organisation générale du circuit, soit un exécutif, une nouvelle cédule, un réajustement de la constitution et enfin tout un mode de publicité pour informer le public sur cette nouvelle association.

D'un autre côté si l'on revient à l'équipe locale, disons que l'entraînement a débuté mercredi dernier au Stade de la Cité des Jeunes sous la direction de l'instructeur Paulo Ouellet et que pas moins d'une trentaine de joueurs ont chaussé les patins pour la circonstance.

Le tout se poursuivra cette semaine avec une fréquence plus élevée. Dès le début d'octobre on pourrait envisager des rencontres hors-concours avec des équipes de la région de Québec.

En parlant des 3-L pour la prochaine campagne, disons que trois nouveaux commanditaires viendront joindre le groupe initial des Lalonde, Lévesque et Landry. En effet ont retrouvera en addition, Bastien Méthot de la Maison Méthot et Gagné, 4-Saisons Ford avec Yves Massé et Jean-Marc Pelletier.

Le président de l'équipe Claude Landry devrait tenir une réunion dans les prochains jours afin de discuter de la nouvelle orientation du circuit et des changements qui affecteront l'équipe locale soit les 3-L.

Réunion annuelle du club de tennis de Riv-du-Loup Inc...

Guy Veilleux, président du Club de Tennis de Rivière-du-Loup tient à faire part aux adeptes de cette discipline que la saison de tennis touche à sa fin, et que son exécutif tiendra sa prochaine réunion annuelle des membres, mardi le 4 octobre à compter de 19.30 heures au Motel Lévesque de Rivière-du-Loup.

Il invite donc tous les membres et toutes les personnes intéressées à la bonne cause du tennis, à assister à cette réunion d'information.

Les Albatros seront à Montmagny et Rimouski en fin de semaine

Le camp d'entrainement des Albatros de Rivière-du-Loup se poursuit normalement au Stade de la Cité des Jeunes sous les ordres de Jacques Labrecque et Jean-Claude Lepage. En fin de semaine, on retrouvait encore trente-et-un joueurs à l'entraînement et aujourd'hui on doit procéder à une autre coupure de trois joueurs.

Le gérant Léopold Robichaud nous faisait part en fin de semaine que trois autres joueurs étaient en pourparlers pour signer avec l'équipe, soit Richard Bérubé en centre qui a récolté deux buts et cinq assistances la saison dernière avec l'équipe. De plus, on annonce la signature de l'ailier gauche Claude Michaud et du défenseur Denis Potvin. Après ces signatures on retrouve maintenant cinq joueurs en position d'évoluer avec la formation locale pour la prochaine saison.

Vendredi soir, les Albatros se rendront à Montmagny afin d'y affronter les Canotiers de l'endroit, et dimanche se sera un affrontement Albatros - Feuilles d'Erable, au Colisée de Rimouski. Par contre les Albatros seront de retour ici même au Stade local dès vendredi le 7 octobre, alors que la formation locale recevra la visite des Canotiers de Montmagny.

Peter Dalla Riva fait partie de l'organisation des Alouettes de Montréal depuis si longtemps que ce n'était qu'une question de temps avant qu'il n'inscrive son nom dans le livre des records.Avant le début de la présente campagne sa 10e avec les Alouettes, le nom de Dalla Riva apparaissait une seule fois dans le livre des records de la Lique canadienne.

Condoléances

A l'occasion du décès de M. Michel Lévesque, survenu la semaine dernière à Rivière-du-Loup, la Direction et la Section des Sports du journal "Le Saint-Laurent tiennent à offrir à M. et Mme Henri Lévesque ainsi qu'à leur famille, leurs plus sincères condoléances.

TIRAGE • TIRAGE

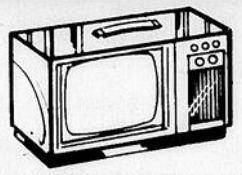

TELEVISION COULEUR 20 POUCES
FLEETWOOD VALEUR DE $599.00

TIRAGE A CKRT-TV LE 31 OCTOBRE A 6.30 HEURES P.M.

UN BILLET GRATIS AVEC LE PLEIN

PROMOTION
GRATIS
1 VERRE A LIQUEUR
Du 3 au 9 octobre
Du 17 au 23 octobre
avec le plein d'essence

SUPER SPECIAL
HUILE
QUAKER STATE
5 W 30, ou 10 W 30
PINTE .95
CASSE 24 $21.95

SPECIAUX DU MOIS

Lave-vitres –40F	$1.49 le gallon
Anti-gel permanent –62F	$4.99 le gallon
Huile à chaîne	$2.59 le gallon
Traitement d'huile Kleen-flo	$1.59 la pinte

LE PLEIN A BON COMPTE
REGULIER 95.9
Sans plomb rouge et diésel

CIGARETTES AU PRIX COUTANT
PAQUET .87
CARTON $6.55

GAZO-BAR TROIS-PISTOLES Gulf

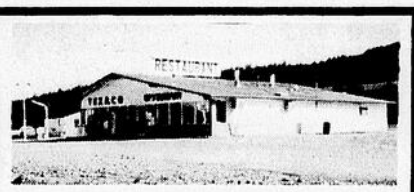

GAZO-BAR RESTAURANT VILLE DEGELIS TEXACO

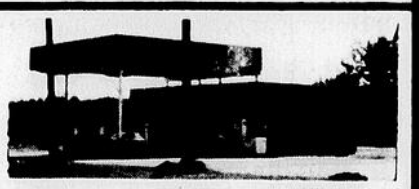

GAZO-BAR CABANO Gulf

G. PELLETIER 862-4333
INVESTIGATEUR SPECIAL
SPECIALITES:
- Filature
- Recherche de débiteurs

ISOLATION DE L'EST DU QUEBEC INC.
Application de mousse isolante pour maisons résidentielles — Commerciales — Chalets, etc.
ALEXANDRE BRILLANT, représentant
11, des Frênes Tél.: 862-7500
Rivière-du-Loup

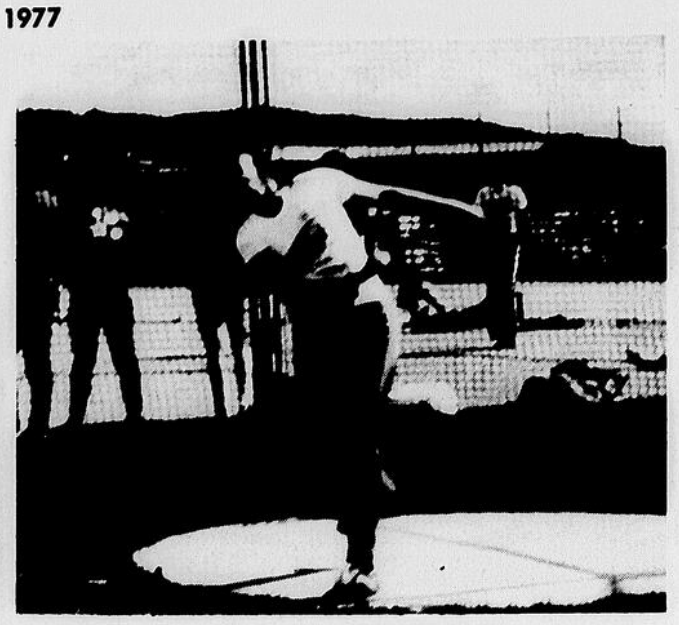

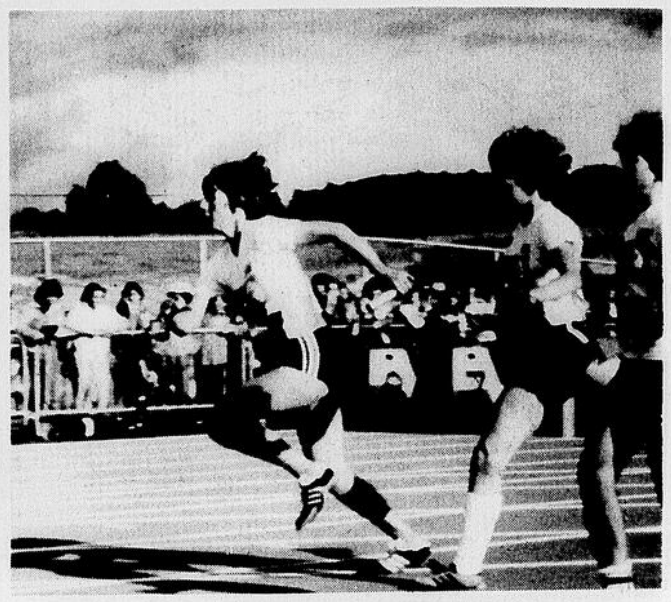

Le Grand-Portage s'impose en athlétisme

Parmi les quarante athlètes de l'Est du Québec qui se rendaient à Sherbrooke pour y disputer les Jeux du Québec, vingt venaient du Grand-Portage.

Pohénégamook est la ville qui en a fourni le plus, soit huit. Dégelis venait en seconde place avec sept, et Rivière-du-Loup avec cinq.

Les vingt autres participants venaient de Rimouski, Carleton, Matane, Ste-Anne-des-Monts, Mont-Joli, etc.

Les athlètes du Grand-Portage sont revenus chez eux avec deux médailles d'argent et trois médailles de bronze.

De plus, certains autres athlètes du Grand-Portage ne sont pas rendus sur le podium, mais ont quand même terminé en quatrième, cinquième ou sixième places.

C'est donc dire qu'il n'y avait pas seulement la quantité, mais également la qualité.

Espérons que ces athlètes continueront leur excellent travail en athlétisme et pourront faire profiter de leur expérience les autres membres de leur club, expérience qu'ils ont acquise en participant à des compétitions aussi importantes que les Jeux du Québec.

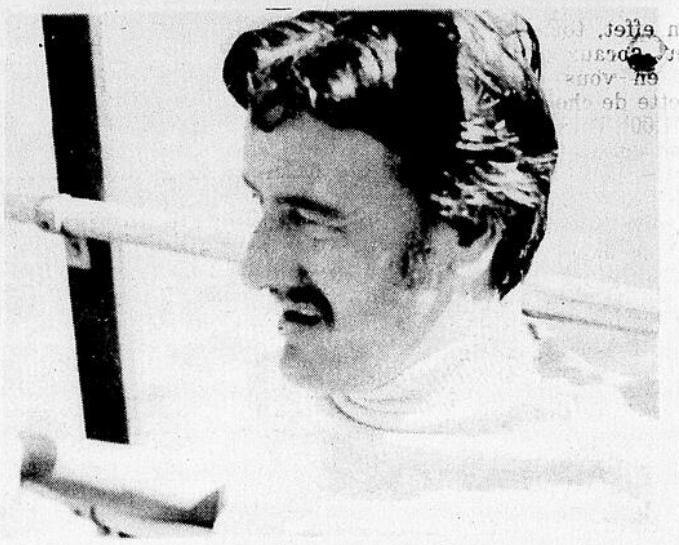

Sur la première photo, on voit Jérôme Deschênes, de Ville Dégelis, effectuant son premier saut de qualification au triple saut cadet.

La seconde photo fait voir Francine Saint-Pierre, des "Vaillants" de Pohénégamook, au lancer du disque.

Sur la troisième photo Cécilia Michaud, du Club d'Athlétisme de Ville Dégelis transmet le témoin à Marie-Josée Gagnon, du Club Carloup au 4 par 100 mètres relais benjamine.

La dernière photo montre Paul-Emile Lafrance, entraineur des "Vaillants" de Pohénégamook et un des principaux responsables de la troisième position de l'Est du Québec en athlétisme aux Jeux de Sherbrooke.

P C

Parti Progessiste-Conservateur
du comté de Rimouski

AVIS

Il y aura assemblée de fondation de l'Association Progressiste-Conservatrice pour le comté de Rimouski,

MERCREDI LE 28 SEPTEMBRE

prochain à l'Hôtel Horizon Bleu, de Sacré-Coeur de Rimouski à 20.00 heures p.m.

N.B. Le nouveau comté de Rimouski comprend les municipalités de Ville Dégelis, Notre-Dame-du-Lac, Cabano et les municipalités à partir de St-Simon.

Tous les militants sont invités

Don de SANG Don de VIE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP
CITE DE RIVIERE-DU-LOUP

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné par Raoul Savard, greffier de la Cité de Rivière-du-Loup, que le règlement suivant:

RÈGLEMENT no 719 amendant le Règlement no 651 relatif à l'établissement d'un régime supplémentaire de rentes pour les employés de la Cité de Rivière-du-Loup, a été adopté par le Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup à sa séance du 19 septembre 1977.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du Conseil, à l'Hôtel de Ville.

Donné sous mon seing, à Rivière-du-Loup, le 22 septembre 1977.

RAOUL SAVARD
Greffier

Les dépôts garantis du Trust Général: c'est pour...

pour vos projets d'avenir
5 ans 9 1/4 % (intérêts versés annuellement)
5 ans 9 % (intérêts versés tous les 6 mois)
5 ans 8 3/4 % (intérêts versés mensuellement dépôt minimum: $5,000.)

pour vos besoins de demain
4 ans 8 1/2 %
3 ans 8 3/8 %

pour bientôt
2 ans 8 1/4 %
1 an 7 7/8 %

Le Trust Général garantit ces taux de rendement sur vos dépôts. Le dépôt minimum est de $500.

Nous avons aussi des échéances de moins de 1 an. N'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous écrire pour obtenir plus de renseignements.

TRUST GÉNÉRAL
Centre d'Achats, Rivière-du-Loup • (418)862-7286
12 est, rue Saint-Germain, Rimouski • (418)724-4106

Institution inscrite à la régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
Ces taux sont susceptibles de changer sans avis mais sans affecter ceux déjà consentis.

Achetons notre tablette de chocolat lors de la campagne de financement de l'Association du hockey Mineur de Rivière-du-Loup....

Le président de l'Association du hockey Mineur de Rivière-du-Loup, M. Claude Pelletier, nous confirmait en fin de semaine qu'une grande campagne de financement était en voie de s'organiser ici même à Rivière-du-Loup et que le tout se déroulerait en fin de semaine soit vendredi, samedi et dimanche.

En effet, tous les jeunes joueurs locaux vous solliciteront en vous offrant une tablette de chocolat au prix de $1.00. Tous les revenus seront versés directement à l'Association locale, et pour encourager ces jeunes à travailler davantage lors de ces trois jours, soit les 30 septembre, 1er et 2 octobre, un concours est organisé à savoir que deux bicyclettes feront les frais d'un tirage, et que la vente d'une douzaine de tablettes de chocolat donne droit à une chance pour ce tirage.

L'objectif prévu selon M. Pelletier est de 250 douzaines, soit près de $3,000.00 à cueillir au sein de notre population qui sera certainement très heureuse de contribuer au développement de nos jeunes.

Disons, dans un autre ordre d'idée, que nous retrouvons au sein de l'Association de hockey mineur de Rivière-du-Loup dix-huit formations dont cinq feront partie des ligues Elites de la région K.R.T. avec Trois-Pistoles, Rivière-du-Loup et St-Pascal. Outre ces cinq formations, on retrouve sept équipes Atome, trois Pee Wee, et trois Bantam. Localement il n'existera pas de Midget et Juvénile cette saison.

COUP D'OEIL SPORTIF

Daniel Morelon, ce français qui a constitué une forte attraction aux Jeux Olympiques de 1976, vient de constater à son tour que toute bonne chose a une fin. Je n'ai jamais suivi le cyclisme de près comme les autres sports tels que:le hockey, le baseball, les courses ou le football, mais c'est tout de même un sport qui m'a toujours intéressé. J'ai toujours eu beaucoup d'admiration pour les routiers et les pistards. Ce sont de braves athlètes. Avant de s'incliner devant Anton Tkac, Morelon avait étourdi tous ses adversaires. Il était favori pour remporter son quatrième titre olympique. Toutefois, Tkac lui a été supérieur dans l'épreuve finale. Daniel était un homme déçu lorsqu'il a quitté la piste. Même s'il était âge de 32 ans, il ne songeait pas à prendre sa retraite. Morelon n'a pas eu de veine dans les seizièmes de la finale.

Cliniques d'instructeurs et arbitres de garde I et II

Une invitation est lançée à tous les instructeurs et arbitres pour le samedi le 1er octobre au Stade de la Cité des Jeunes, alors que seront dispensées des cliniques de niveau 1 et 11.

Pour les instructeurs, le tout débute à 9.00 heures sous la responsabilité de Jean-Marc Pelletier et l'on peut le contacter à 862-7629.

Pour ce qui est des arbitres, le tout débute aussi à 9.00 heures mais c'est Yves Thériault qui a la charge de coordonner le tout et l'on peut le contacter à 862-4775. Le coût d'accréditation pour les officiels est de $7.00.

Une invitation est donc lançée à tous les intéressés instructeurs et arbitres.

On recherche

Intendante 30 à 40 ans pour famille de professeurs. Travail léger, permanent; atmosphère agréable. Intéressée avoir bonnes manières, sens de l'hygiène. Accepterions personne libre avec jeune enfant. Photo app., retour promis.
Case postale 192
Succursale "La Flèche"
St-Hubert, Québec
J4T 3J2
51-52-1-P.

OUVERTURE PROCHAINE DES ACTIVITES

Le 13 septembre 1977, s'est tenue à la salle paroissiale de St-Antonin l'assemblée générale du Club de motoneige "Les amis de la Forêt". Le conseil pour l'année 1977-1978 se compose de Monsieur Rosaire Nadeau président, M. Paul-Emile Sirois vice-président, MM. Maurice Soucy, André Dubé, Paul-Emile Desrosiers, Christian Beaulieu, Christian Lavoie et Lucie Castonguay sec. trés.

La direction profite de l'occasion pour vous inviter à la soirée d'ouverture qui aura lieu samedi le 12 novembre à la salle paroissiale de St-Antonin. A tous et chacun, la Direction des "Amis de la Forêt" souhaite la plus cordiale bienvenue.

Bienvenue à tous,
La Direction.

Centre d'Art et de Loisirs de Notre-Dame-du-Portage

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, vous êtes convoquée à une assemblée générale annuelle du Centre d'Art et de Loisirs de Notre-Dame-du-Portage, vendredi le 7 octobre 1977, à 21.00 heures.

Il sera question notamment, de l'étude des états financiers 1976-77, et la disposition de certains actifs.

En tant que sociétaires de cette coopérative, vous êtes priés d'y assister.

GUY BOUCHER,
secrétaire-trésorier

Moins de 14 ans admission $1.50

LE FILM EXPLOSIF DE L'ANNEE!

POUR TOUS

TOUT RIVIERE-DU-LOUP EMBARQUE dans le TRANSAMERICA EXPRESS pour le plus fantastique des voyages.
Préparez-vous à rouler à plus de 200 m.p.h. dans ce train laissé sans CONDUCTEUR vivez la scène CHOC la plus terrifiante jamais filmée au cinéma!
Un bolide de 150 tonnes, fonçant sur des milliers de voyageurs entassés dans une gare de Chicago!

TRANSAMERICA EXPRESS

V.F. de "SILVER STREAK"
avec
GENE WILDER JILL CLAYBURGH RICHARD PRYOR

2 FILMS EN COULEURS

Marty Feldman
Gene Wilder Madeline Kahn Dom DeLuise
'Le frère le plus fûté de Sherlock Holmes'

HORAIRE:
"Trans-América Express":
sem.: 9h00
sam. 6h30 - 10h00
dim.: 2h30 - 6h30 - 10h00
"Le frère le plus fûté":
sem.: 7h30
sam.: 8h15
dim.: 1h00 - 8h15

Représentation spéciale dimanche après-midi à 1h00 pour toute la famille

Du 30 sept. au 6 oct.
THEATRE PRINCESSE
RIVIERE DU LOUP TEL 862 1241

Du 30 sept. au 3 oct.
CINEMA DUCHESSE
St-Pascal 492-2145

DANS LES P'TITS PANIERS

les meilleures aubaines

ULTRA-BAN
Déodorant à bille
71 ml · ⅓ en bonus
$1.31

Limite de 3 par client.
Prix au comptoir
en vigueur du 28 septembre
au 8 octobre 1977.

Certains articles peuvent se vendre au-delà de nos prévisions, de sorte que nous ne pouvons pas garantir les quantités pour la durée de la vente.

SHORT & SASSY
Nouveau shampooing
300 ml
$1.47

BRECK SHAMPOO
600 ml
$2.12

OCÉAN
Bain de mer — 25 bains
$2.59

JOHNSON
Huile pour bébés
250 ml
$1.58

CLEAN RINSE
Rince au citron, Chèvrefeuille ou Des Prés — 450 ml
$1.27

ORAL B
Brosse à dents,
59¢

KLEENEX
200
57¢

SHORT & SASSY
Nouveau conditionneur
300 ml
$1.95

SYLVANIA
Magicubes — 3
$1.79

BOUTIQUE
Essuie-tout, 2 rouleaux
92¢

GILLETTE FOAMY
Crème à barbe
312 g
$1.01

SYLVANIA
Flipflash
$1.68

BIC
50% de rabais
50%

STAYFREE
Maxi-serviettes — 48
$3.27

JEAN-PIERRE
Brosse à cheveux (Triomphe)
$1.84

TUMS
Format de 75
74¢

VISINE
Gouttes pour les yeux
14 ml
$1.03

JOHNSON & JOHNSON
Soie dentaire — 182 m
$1.98

BARNES-HIND
Solution de conservation et de rinçage pour lentilles de contact souples — 240 ml
$1.71

SCOPE
Rince-bouche, 1 litre
$2.14

HEMAREXIN
Supplément multivitaminique en ampoules buvables
16 ampoules
$3.75

CEPACOL
24 pastilles
67¢

ADORN
Fixatif pour cheveux
369 g
$1.71

CITRA-PLUS
Comprimés de pamplemousse
100
$4.26

CUTEX
Dissolvant pour les ongles
3 oz
43¢

DRISTAN
Vaporisateur nasal
15 ml
$1.13

SHOWER TO SHOWER
Poudre déodorante pour le corps
227 g
$1.44

COTTONELLE
Papier de toilettes
4 rouleaux
89¢

SAFE DAY
Antisudorifique à bille
57 ml
$1.05

UNIPRIX

PROPRIÉTÉ DE PLUS DE 350 PHARMACIENS

De plus, jusqu'au 30 septembre, participez au grand concours "AVALANCHE".

$75,000.00 de prix à gagner!

Des bons de participation sont à votre disposition dans chaque UNIPRIX près de chez vous.

Le Saint-Laurent
REGIONAL
TEMISCOUATA

TRANSPORT
D'ANJOU
373, Témiscouata Tél.: 862-6365
Rivière-du-Loup
Service de télétype entre tous les bureaux
La plus importante organisation du genre dans le Bas du Québec.

Le Festival du Pointu s'ouvrira le 30 septembre à Saint-Juste

St-Juste du Lac- C'est du 30 septembre au 9 octobre inclusivement que se dérouleront à St-Juste du Lac, au Témiscouata, les fêtes du sixième Festival du Pointu.

De plus en plus, ce festival qui se déroule dans un des secteurs du J.A.L., prend de l'ampleur, tant au niveau du Québec que de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Etat du Maine. La pêche au pointu se fait en octobre à l'embouchure de la rivière Touladi.

L'ouverture officielle des fêtes sera cette année sous la responsabilité de la Municipalité de St-Juste, et coincidera avec l'ouverture de l'exposition artisanale au Centre paroissial.

Le maire et les conseillers de St-Juste procéderont à la coupure du ruban traditionnel, et un vin d'honneur sera offert aux visiteurs et aux nombreux artisans du J.A.L. et des régions avoisinantes. C'est également le 30 septembre qu'aura lieu la soirée des jeunes. Tous pourront participer à des danses, jeux de société, etc. Ils auront de nouveau, cette année, la visite du clown. Cette activité se déroulera à la salle de l'école.

-Autres activités-

Le premier octobre, à l'Aréna de Notre-Dame du Lac, dans le cadre du Festival du Pointu, il y aura soirée de Loto-Québec. Pour cette occasion, le comité organisateur des fêtes aura l'honneur de recevoir André Lejeune et sa troupe. Les billets pour le spectacle sont déjà en vente.

Dimanche, le 2 octobre, la fête se continuera avec, dans l'après-midi, un concours de cerfs-volants et une compétition de soccer. En soirée, les participants au Festival se retrouveront à la salle de la plage pour une soirée de danse avec Jojo Musique.

Vendredi, le 7 octobre, ce sera au tour des artistes amateurs de St-Juste d'égayer la population avec de très bonnes pièces. Cette soirée est sous la responsabilité de Yves Chevrier et de Monette Bégin, qui invitent toute la population du J.A.L. et des alentours à venir encourager les artistes locaux.

Samedi, le 8 octobre, il y aura feu de camp à la Rivière Touladi. En cas de mauvaise température, cette activité sera remplacé par une discothèque à la Salle de la Plage.

-Journée de clôture-

Les activités de dimanche, le 9 octobre, ne seront pas les moindres. En effet, la journée débutera par une célébration eucharistique à l'église de St-Juste. Dans l'après-midi, à la plage, jeux, compétition et spectacle de clowns musicaux ouvriront les appétits pour le grand souper populaire au Pointu.

Enfin, le Festival se clôturera par une soirée dansante et le couronnement du couple du Festival à la grande Salle de la Plage.

A noter que le grand chapiteau O'Keefe sera érigé à la plage municipale. Du 3 octobre au 8 octobre, inclusivement, il y aura possibilité de souper au pointu, sur réservation.

Quant à l'exposition artisanale, elle sera ouverte aux visiteurs tous les jours, du 30 septembre au 9 octobre, exception faite pour jeudi le 6 octobre.

Loto-Québec sera présent sur les lieux, du 30 septembre au 9 octobre.

Les organisateurs du sixième Festival du Pointu sont heureux d'inviter tout spécialement leurs amis de tout le Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Etat du Maine à venir s'amuser.

RENCONTRE DE CHEVALIERS DE COLOMB A RIVIERE-BLEUE

Rivière-Bleue- Le 11 septembre dernier, à Rivière-Bleue, les membres de trois Conseils des Chevaliers de Colomb se sont rencontrés pour une journée de fraternisation et de ressourcement.

Sur la photo prise dans l'église de Rivière-Bleue après la messe de l'après-midi, on voit les participants à cette rencontre.

Au premier rang, on reconnait M. Lionel Beaulieu, Intendant, M. Réal Malenfant, Avocat, M. Laurent April, ex-Grand Chevalier du Conseil de Saint-Hubert, M. Raymond Fortin, Grand Chevalier du Conseil de Rivière-Bleue, l'abbé Léon Bélanger, curé de St-Hubert et aumônier du Conseil 6703, M. Valedor Bouffard, de Thetford-Mines, responsable régional de la région des Appalaches, l'abbé Albert Roy, curé de Rivière-Bleue et Député du district 66 des Chevaliers de Colomb, M. l'abbé Jean-de-Dieu Sénéchal, aumônier du Conseil de Notre-Dame du Lac, M. le Député Grand Chevalier du Conseil de Rivière-Bleue, et M. Régis Moreau, Grand Chevalier du Conseil de Notre-Dame du Lac.

[Photo Yvon Sirois, Saint-Eleuthère]

Message du président du Festival du Pointu

Une sixième année de dynamisme entourant le Festival du Pointu, me donne l'occasion, à titre de président de ces réjouissances populaires, de vous dire, amis de partout, que nous sommes heureux de vous accueillir à l'occasion de nos festivités.

S'amuser, fraterniser dans un décor féérique d'automne, fait naître d'autant plus de chaleur au fond de nos coeurs.

Un merci très sincère va à tous ceux qui m'ont secondé et qui travaillent à la réalisation de ces activités.

N'oubliez pas, c'est un rendez-vous. Au plaisir de vous rencontrer et de vous connaître.

Albert Lebel, président.

L'exposition d'artisanat de St-Juste ouverte à tous les artisans

L'exposition artisanale organisée dans les cadres du Festival du Pointu, et tenue à St-Juste-du-Lac, au Témiscouata, est ouverte à tous les artisans du Québec.

L'ouverture de cette exposition aura lieu le 30 septembre en soirée. Les exhibits seront reçus durant toute la journée du jeudi 29 septembre, et le soir au Centre paroissial de St-Juste-du-Lac.

Voici les jours et les heures durant lesquels l'exposition sera ouverte au public.

Le vendredi 30 septembre, de sept heures trente à dix heures du soir.

Samedi, le 1er octobre, de une heure de l'après-midi à dix heures du soir. Dimanche, le 2 octobre, de onze heures du matin à dix heures du soir. Mercredi, le 5 octobre, de huit heures à dix heures du soir.

Vendredi, le 7 octobre, de sept heures trente à dix heures du soir. Samedi, le 8 octobre, de une heure de l'après-midi à dix heures du soir.

Dimanche le 9 octobre, de onze heures du matin à neuf heures du soir.

Pour plus d'information à ce sujet, on doit téléphoner à Mme Laurentia Dubé, à 899-6602.

Subventions à trois clubs de l'Age d'Or au Témiscouata

Au nom de l'honorable Marc Lalonde, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Rosaire Gendron, député du comté de Rivière-du-Loup - Témiscouata aux Communes, a annoncé l'octroi de trois subventions à autant de clubs de l'Age d'Or de la région du Témiscouata.

Un montant de $3,165.00 est accordé au Club de l'Age d'Or de Saint-Louis du Ha! Ha!, dont la présidente est Mme Antoine Raymond.

Le Club de l'Age d'Or de St-Louis du Ha! Ha! a demandé une seconde subvention afin de réaménager son local où de nouvelles activités viendront s'ajouter à celles déjà en cours.

Un montant de $2,385.00 est accordé au Club de l'Age d'Or d'Auclair, dont le président est M. Delphis Grondin.

Le Club de l'Age d'Or d'Auclair a demandé une seconde subvention afin de compléter l'équipement de son local et de continuer les activités déjà existantes. Le groupe occupe un local dans la sacristie de l'église paroissiale d'Auclair.

Une subvention au montant de $5,520.00 est accordée au Club de l'Age d'Or de Lots-Renversés, dont le président est M. Maurice Caron.

Le Club de l'Age d'Or de Lots-Renversés a demandé une subvention afin de meubler et équiper son local en vue d'y organiser des activités récréatives. Le projet sera réalisé dans le sous-sol de l'église paroissiale.

LA CROIX-ROUGE
C'EST VOUS C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

Paul Bélanger o.d.
docteur en optométrie
Examen de la vue, lunettes
verres de contact, souples ou rigides
CENTRE MEDICAL DE RIVIERE-DU-LOUP
242, Lafontaine Rivière-du-Loup, Qué.
Téléphone: 862-7663

La culture des jonquilles: facile, elle en vaut la peine

Si les jonquilles étaient des êtres humains, on dirait qu'elles coopèrent, mais ce sont des plantes et on dit qu'elles s'adaptent facilement. La jonquille est probablement la fleur qui s'adapte le plus facilement. On peut les utiliser de multiples façons dans le jardin et autour de la maison. Elles poussent bien dans n'importe quel sol bien égoutté, au soleil, dans les endroits partiellement ombragés, près de l'eau ou dans les rocailles, en touffes dans l'herbe longue ou sous les arbres, ou dans des contenants d'extérieur de toutes sortes, à partir des boîtes à bouquet aux vases de terrasse.

Elles croissent bien dans les endroits ensoleillés, surtout celles qui ont des coupes à croissance rapide, de petites ou de grandes coupes, les variétés doubles ou poetaz. Il ne leur faut pas nécessairement du soleil toute la journée. Elles croissent bien à l'abri des immeubles, des haies, des arbustes ou des arbres. Leurs jolies couleurs de rose, tangerine, orange et rose demeurent fraîches plus longtemps lorsque le soleil s'infiltre à travers les branches d'arbres ou d'arbustes.

Les jonquilles miniatures vont bien dans la rocaille ou sur la terrasse et il n'est pas nécessaire de les disposer symétriquement. Les jonquilles peuvent réussir dans l'herbe longue ou des endroits non cultivés et on peut y planter les plus gros bulbes tout comme si elles croissaient à l'état sauvage. Les variétés à petites et à grandes coupes peuvent se cultiver sans disposition particulière, même aux endroits qui longent un ruisseau ou une étendue d'eau où la terre est humide.

Lorsque vous voulez donner aux bulbes une allure naturelle, évitez de les planter en rangées ou en touffes. Evitez la symétrie en les jetant au hasard sur le sol et en les plantant là où elles sont tombées.

Assurez-vous que les bulbes soient espacés de 8 à 10 pouces. Creusez un trou avec la lame d'un outil à jardin, remuez-le afin d'ameublir le sol et que le trou soit assez grand pour y déposer le bulbe. Remettez avec le bout du pied. Cette méthode permet de planter des centaines de bulbes en peu de temps dans la pelouse ou la mauvaise herbe. Alimentez les bulbes en déposant de la farine d'os à la surface avant la croissance des pouces afin de ne pas les endommager.

Lorsque les jonquilles sont fleuries, on peut les couper et elles se conserveront assez longtemps. On peut aussi choisir des variétés qui ne fleurissent pas toutes en même temps, en avril et en mai, et en planter aussi dans un coin ou un endroit retiré où on pourra s'en servir comme fleurs coupées.

Les jonquilles hollandaises sont très jolies lorsqu'on

les plante en groupes d'au moins cinq bulbes, tous de la même variété. Les diverses variétés ne fleurissent pas toutes au même moment, ce qui permet d'obtenir un joli agencement de couleurs. Les jacinthes en grappes bleues, par exemple, peuvent être plantées en groupes en face des jonquilles dorées ou répandues à travers un lit de jonquilles blanches. Le brillant coloris des tulipes hâtives formera un contraste frappant avec les jaunes et blancs discrets des jonquilles.

La scille va bien avec les jonquilles dans les plates-bandes, les bordures ou plantée ça et là sous les arbres. Plusieurs plantes vivaces telles les violettes, les pansées, les primeroses et autres fleurs de rocaille iront bien avec les jonquilles.

Les jonquilles paraîtront bien également en groupes autour de la fondation de la maison. Utilisez-les entre ou en avant des arbustes. Des arrangements de toujours-vert et d'azalées forment un bon arrière-plan pour les jonquilles. On peut en faire un massis de fleurs sous les arbres de diverses essences.

On laisse les bulbes des jonquilles en terre pendant plusieurs années et elles continueront de fleurir le printemps. Ajoutez un peu de fertilisant à raison d'un once pour chaque pied carré avant de les planter. Au cours des années subséquentes, répandez de la farine d'os sur le sol vers la fin de l'hiver afin que la pluie la fasse pénétrer jusqu'à la racine.

Les jonquilles se reproduisent rapidement. Un groupe d'une douzaine augmentera d'année en année. Il faut donc s'assurer de les espacer suffisamment en les plantant suffisamment en les plantant. Il devrait y avoir de 5 à 6 pouces de terre au-dessus de chaque bulbe. Plantez-les à un pouce de plus profond dans un sol sablonneux.

Afin de s'assurer que les jonquilles continueront à fleurir les années suivantes, coupez les fleurs flétries avant qu'elles forment des gousses de graines. Il ne faut pas couper les feuilles trop tôt car le cycle de croissance du bulbe se prolongera pendant environ un mois après la floraison. Il faut attendre qu'elles deviennent jaunies et qu'elles meurent naturellement. Si elles croissent dans de longues herbes, il ne faudrait pas les couper tant que les feuilles ne sont pas mortes.

Si l'on veut planter d'autres fleurs au même endroit on peut replier les feuilles de jonquilles afin qu'elles ne nuisent pas aux autres.

Les bulbes miniatures de jonquilles se cultivent de la même façon que les plus gros. Plantez-les à trois ou quatre pouces dans le sol et espacez-les de trois à cinq pouces selon la longueur de la tige et la dimension de la fleur.

ECHOS FEMININS

LA MELANCOLIE DE L'AUTOMNE

Eh oui! L'été est déjà terminé et c'est avec un brin de nostalgie que nous voyons les feuilles tomber des arbres et la terre mourir tout doucement pour mieux renaître au printemps. Nous savons toutes que l'automne et l'hiver font toujours place au printemps et à l'été mais n'empêche que, chaque année, une certaine mélancolie vient frapper les humains qui s'attendent à voir venir la neige.

A l'automne, c'est le grand branle-bas. Après la rentrée des classes, il faut voir à réparer la maison pour l'hiver, à faire, peut-être, le ménage en vue de Noël. Il faut poser les châssis doubles! Geste qui, pour plusieurs ménagères, signifie vraiment la fin beaux jours!

Les fleurs auront été transplantées à l'intérieur s'il le faut et le jardin choyé, une dernière fois, avant le repos de 'hiver. Il faut aller au garage faire vérifier le bon fonctionnement de la voiture, c'est le temps de faire des conserves, d'emmagasiner un peu de fraîcheur qui saura rendra la table plus gaie en hiver. Il faut, de plus, sortir les vêtements chauds des boules à mite! Et ranger ceux de l'été. Cette période de transition ne s'arrête pas à ces gestes de tous les ans. Dans le subconscient, se déclenche également les processus qui amènent l'esprit vers ses "quartiers d'hiver"! Bien sûr, on ne devient pas tout autre! On ne change pas de personnalité, simplement, on s'adapte à l'automne, on attend que vienne la neige.

Selon l'idée qu'elles se font consciemment, de ces périodes les femmes réagissent différemment. Certaines ne ressentent pas la mélancolie qui accompagne la tombée des feuilles alors que d'autres, à mesure que le mauvais temps avance, se sentent véritablement déprimées.

Celles qui préfèrent l'été bougonnent alors que les amateurs de l'hiver sont ravies! Faut-il donc se laisser porter constamment par nos émotions, plus ou moins agréables, selon le cas, lorsque survient un tel changement de température?

Pas nécessairement. Il y a un bon et mauvais côté à chaque situation. Il s'agit donc de trouver le bon et d'essayer de négliger le mauvais!

Vous n'aimez pas patauger dans l'eau et dans la boue à l'automne et au moment des premières neiges? Qu'importe, une bonne promenade à la campagne ou dans les bois, avec l'homme de sa vie, rend la situation des plus romantiques! Bras-dessus, bras-dessous, il suffit de penser, en bons romantiques, au feu de foyer qui vous attend, peut-être, cet hiver et devant lequel vous passerez de longues soirées sentimentales pour vous reposer de la journée ou de la semaine de travail.

La pluie, même avec un peu de vent, ne manque pas de charme si on sait bien l'apprécier. Chaudement vêtus, en amoureux, profitez-en! Ou encore calfeutrez-vous au foyer, entourés de votre famille, pour essayer de relaxer, tout comme la nature se prépare à le faire.

Tout au long de l'année, celles qui apprennent la détente, qui s'organisent pour avoir, chaque jour, un petit moment bien à elles, ne se sentent pas vraiment déprimées lorsque vient l'automne. A chaque jour, elles refont leurs forces, même si ce n'est qu'avec un petit quart d'heure de repos! Vous n'avez pas le temps, croyez-vous? Erreur! Qui cherche , trouve! N'importe qui, s'il le veut vraiment, peut oublier temporairement ses soucis pour laisser le corps et l'esprit libres de toute entrave.

Reposez-vous donc un peu, en même temps que la nature. Savourez votre mélancolie, s'il le faut. Elle a, elle aussi, des charmes certains et reposants!

LA MODE

Jupe plissée soleil à trois étages et blouse en crêpe de Chine, portée sous un chandail en acrylique. C'est une création de Tom d'Auria pour Modes Biloquet, Montréal.

Vous serez sexy et séduisante dans cette robe en jersey Qiana ouverte sur le côté. Elle est de la couleur de l'Etain. C'est signé Elvia Gobbo, pour Fendi Fashions, Montréal.

Aide financière aux média communautaires

Le ministre des Communications du Québec, M. Louis O'Neill, annonce l'octroi de subventions pour un montant de $364,610.00 à vingt-huit groupements ou organismes communautaires, dans le cadre du programme d'assistance financière aux média communautaires du Ministère des Communications du Québec.

C'est à la lumière des recommandations formulées au jury chargé d'évaluer la conformité des demandes des différents groupes en regard des objectifs du programme du Ministère que le ministre des Communications a pris sa décision. D'ailleurs, le rapport du jury est disponible à tous les intéressés, pour consultation.

Le jury, composé de personnes de l'extérieur de la fonction publique, a eu comme mandat d'étudier les dossiers qui lui ont été transmis, de rencontrer individuellement chaque groupe et enfin, de présenter ses recommandations. Par ailleurs, quelques demandes n'ont pu être retenues parce qu'elles ne correspondaient pas aux critères fixés par le programme d'aide.

Ce programme s'adresse aux média communautaires, c'est-à-dire les média utilisés sans but lucratif, dans un cadre de participation non restrictive des citoyens, tant au niveau de la propriété que de l'orientation et de l'utilisation du médium.

Plusieurs types de moyens de communication étaient admissibles, radio, télévision, imprimé, diffusion-vidéo en salle.

Ce programme s'adresse également aux organismes qui regroupent des média communautaires sur le plan régional ou national et dont lapréoccupation dominante est de favoriser le développement des communications communautaires par des activités d'échange et de recherche et en offrant des services aux organismes qui en font partie.

En plus de l'aide financière sous forme de subventions, le Ministère des Communications favorise le développement des développements des média communautaires en leur fournissant une assistance technique et en consentant des prêts d'équipement à ceux qui en ont fait la demande.

Dans le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie, les quatre média subventionnés sont les suivants.

Télévision Communautaire de Rivière-du-Loup, $3,000.00; Télévision Communautaire de Saint-Pascal, $1,500.00; Diffusion Communautaire de la Mitis, Mont-Joli, $20,000.00; Comité d'Information du J.A.L. $40,000.00.
T.V.C.R. Incorporée, C.P. 895, Rivière-du-Loup. Téléphone: 862-0465.

T.V.C.R. espère recevoir vos suggestions et opinions concernant les différents sujets d'émissions de la Télévision Communautaire.

LA TELEVISION COMMUNAUTAIRE LOCALE MET EN DOUTE LE SERIEUX DE QUEBEC

Le gouvernement du Québec a-t-il l'intention de démontrer son sérieux en ce qui concerne le financement de la télévision communautaire de Rivière-du-Loup?

C'est la question que se posent les dirigeants de T.V.C.R. depuis qu'ils ont appris que le ministère québécois es Communications avait accordé une subvention de $3,000.00 seulement à la télévision communautaire locale.

La subvention demandée par T.V.C.R. s'élevait à $30,450.00, dont $24,000.00 pour des salaires à payer.

Un porte-parole de T.V.C.R. a déclaré que ce media ferait "le meilleur usage possible" de la subvention de $3,000.00, et qu'une demande avait été faite au gouvernement fédéral pour obtenir une prolongation du projet Canada au Travail qui permet au projet de télévision communautaire de fonctionner.

Malgré tout, les dirigeants de T.V.C.R. ne semblent pas trop pessimistes devant les possibilités d'obtenir une aide financière en provenance des organismes locaux et des dons des citoyens.

Les télévisions communautaires au Québec ont déjà établi des contacts en vue d'une action solidaire pour obtenir du gouvernement une aide financière stable, à laquelle pourrait s'ajouter un minimum d'assistance locale sur le plan financier.

T.V.C.R. espère que l'an prochain, les média communautaires seront la priorité du ministère des Communications du Québec, des preuves en ce sens étant attendues dans un avenir prochain.

"En attendant, on veut survivre", ajoutait le même porte-parole. "A moins d'une aide financière rapide au plan local, la télévision communautaire d'ici est menacée de coma à brève échéance."

Rencontre des média communautaires à Cabano le premier octobre

Le 1er octobre prochain, au fort Ingall de Cabano, sur une initiative du Conseil des Communications de l'Est du Québec, les représentants des média communautaires de l'Est du Québec tiendront une rencontre.

En avant-midi, trois ateliers seront formés. Un pour les télévisions communautaires, un pour les radios communautaires, et l'autre pour les journaux communautaires. On y discutera les multiples problèmes qu'ont à vivre les média communautaires: manque de moyens financiers, formation inadéquate des responsables, rôle social mal défini, équipement insuffisant, collaboration difficile des citoyens et des organismes, peu de contacts avec d'autres média, etc.

En après-midi, tous se réuniront pour tracer un bilan général de la situation, et pour formuler des solutions aux problèmes actuels.

Une telle réunion permettra également de créer des liens entre les média communautaires, afin d'échanger éventuellement des services et peut-être de penser à des projets en commun.

Service anniversaire

Samedi, le 8 octobre, à trois heures de l'après-midi, en l'église de Saint-Antonin, sera chanté le service anniversaire de Ludger Maurais, époux de Rachel Viel.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Hôtels & restaurant pour location

BEA PHONO Inc.

Tables de Pool, machines d'amusements phonographes, 30 rue Ste-Marie, Rivière-du-Loup, tél: 862-5037.
21-1a.

Placements en

OBLIGATIONS

Universités-Hôpitaux
Cegep-Commission scolaires
Municipalités

Jusqu'à

10%

RENE T. LECLERC INCORPOREE

J. Gérard Michaud, repr.
C.P. 341, St-Pascal
Cté. Kamouraska
Tél.: 492-2740

Nous assumons les frais d'appel

MAISON FONDÉE EN 1901

REGARDEZ LES AVEC VOS DOIGTS

PINGOUIN

GRATUIT

les 28 coloris du nouveau catalogue PINGOUIN

Faites Banco sur la mode... jouez jeune et décontractée avec PINGOUIN BANCO la laine à tout faire.

Crochet, aiguilles, macramé, haute-lisse.

Allez vite chez votre dépositaire PINGOUIN. Pour tout achat il vous remettra gratuitement le nouveau catalogue PINGOUIN. Cette offre est valable jusqu'à épuisement ou au plus tard le 30 novembre 1977.

PINGOUIN

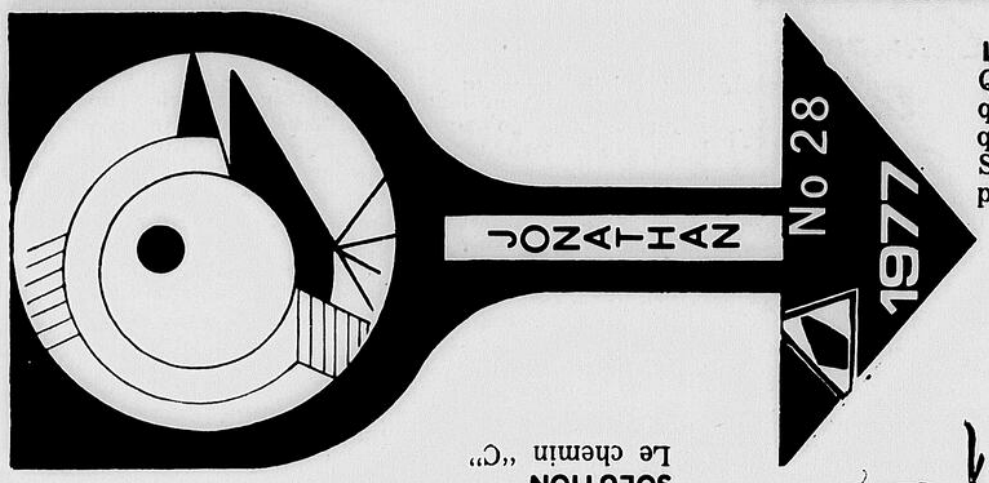

LABYRINTHE
Quel est le chemin (ou quels sont les chemins) que devra emprunter M. Solo pour se rendre au poteau "ARRIVEE".

SOLUTION
Le chemin "C"

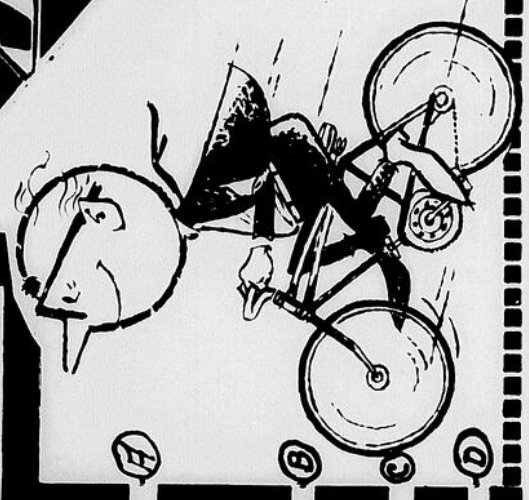

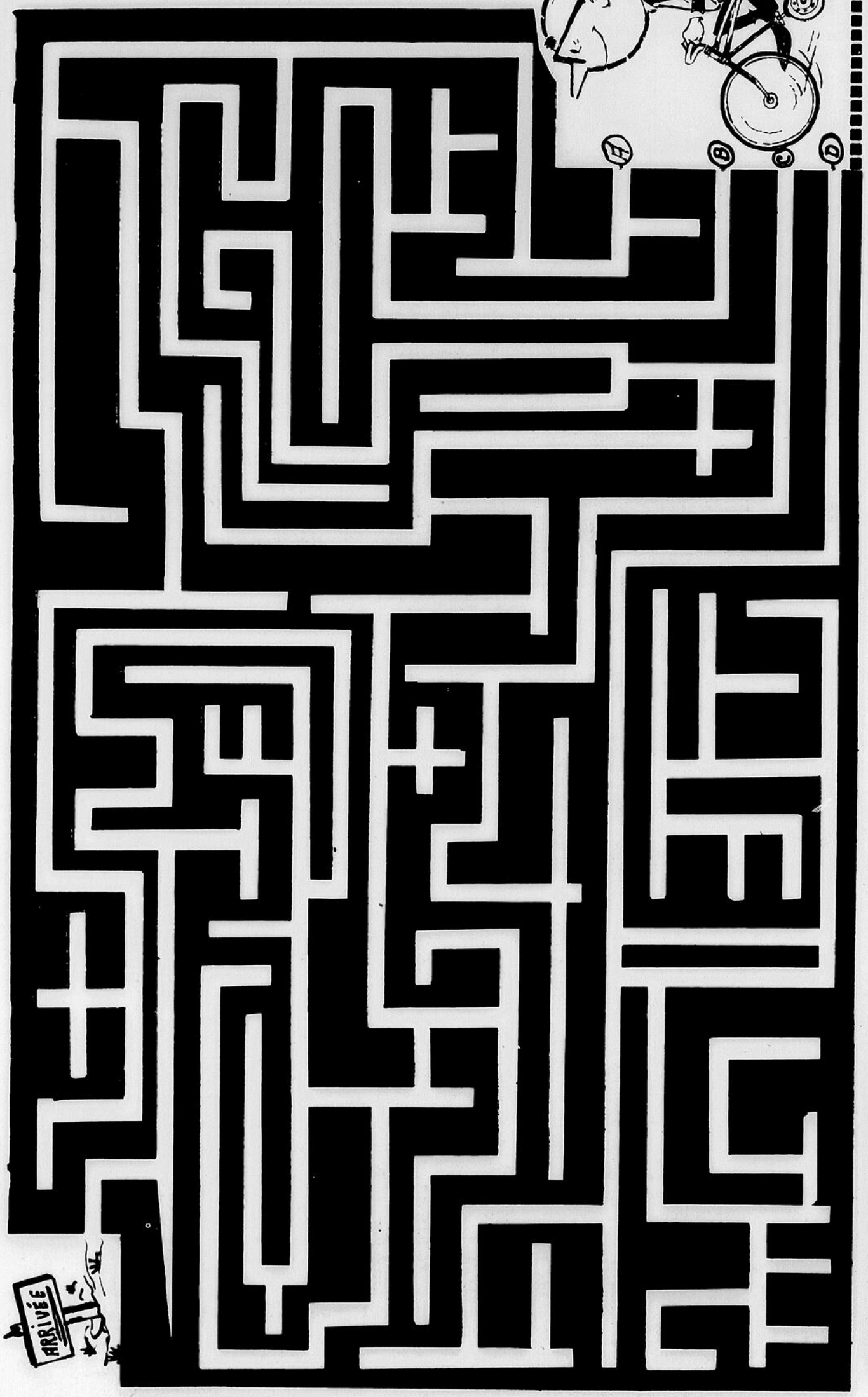

Mes camarades me demandent où je me suis fais beau comme cela... C'est au PALAIS DES ENFANTS, bien sûr!

Au Palais des Enfants
267 LAFONTAINE 862-2795

Leur naturel c'est l'élégance

LA BOUTIQUE DU SPORTIF

sports experts
experts sur toute la ligne
238 LAFONTAINE 862-7594

C'EST LE TEMPS DE LA CHASSE

- Fusils
- Carabines de tous calibres
- Ajustement et installation de mires télescopiques pour votre carabine

"Nous aiguisons les patins"

Deux familles terriennes de la région honorées à La Pocatière

La Pocatière- [J.D.]- A l'occasion du vingt-troisième concours provincial de labour, la Fondation des Familles Terriennes du Québec a voulu honorer dix familles québécoises.

M. Roland Pigeon, vice-président de la Fondation, a pris la parole au cocktail d'adieu et a rendu hommage à ces valeureuses familles rurales.

Mme Françoise Gaudet-Smet l'accompagnait. Elle est la secrétaire de la Fondation, et la présence d'une telle personnalité rehaussait l'événement. Mme Gaudet-Smet, très connue et écoutée par ces dames, porte un intérêt et un attachement personnels aux valeurs fondamentales des traditions de la famille québécoise qui oeuvre sur les fermes. Elle consacre beaucoup de son temps à préserver et mettre en valeur ces vieilles et belles traditions.

Parmi les dix familles honorées en 1977, deux sont de notre région. Ce sont la famille Deschênes de St-Jean-Port-Joli, et la famille Omer Filion de l'Isle-Verte.

Mme Françoise Gaudet-Smet converse avec Mme Joseph Bélanger, de La Pocatière, présidente du Cercle des Fermières, lors du cocktail d'adieu au Concours provincial de Labour.

[Photo Jocelyn Dionne, La Pocatière]

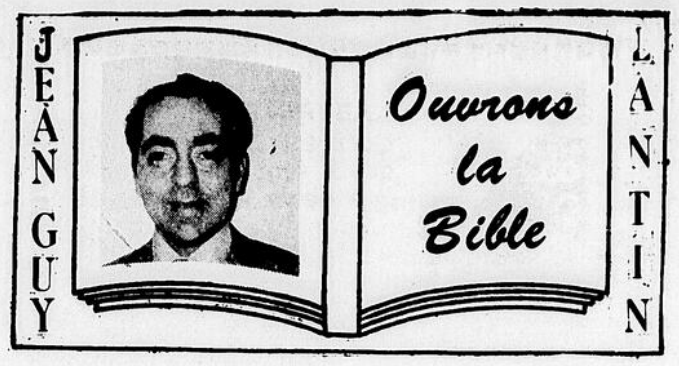

Le sacrifice

Un sacrifice fait sincèrement pour les autres ou pour Dieu m'assure-t-il la faveur certaine de Dieu?

Dans ce domaine comme tant d'autres, il y a plusieurs hypothèses et croyances autant anciennes que modernes. Certains verront dans leur sacrifice un caractère de compensation qui apaisera la divinité à leur égard. Ce sens du sacrifice est pratiqué par beaucoup de nos jours. D'autres ne donneront au sacrifice qu'une valeur humaine, sans importance spirituelle.

Lequel a raison? Laissons la Bible nous apporter la vérité à ce sujet. Parlant du sacrifice du Christ, le texte dit: "Lui, après avoir offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis pour toujours à la droite de Dieu... Là où il y a pardon des péchés, il n'y a plus d'offrande pour le péché." (Hébreux 10:12,18)

C'est par la foi au sacrifice parfait de Jésus-Christ que nous sommes justifiés. Chercher à être approuvé du Dieu saint et juste par ses mérites, c'est se condamner soi-même. (Galates 2:16-20).

L'offrande qui est demandée aux chrétiens n'est pas celle d'une compensation, mais la consécration de sa vie au Sauveur. (Romains 12:1-2). Cet acte de service raisonnable est basé sur l'assurance du salut dont la source est l'amour de Dieu.

Ce que Dieu désire n'est pas votre sacrifice, c'est votre coeur!

Jean-Guy Lantin

Un disque évangélique vous sera envoyé gratuitement sur demande à:

Ouvrons la Bible
C.P. 663
Rivière-du-Loup, P.Q.
G5R 3Z3

M. Lantin est pasteur de l'Eglise Evangélique Baptiste de Rivière-du-Loup.
Message Téléphonique: 862-6036.

MAIGRIR

Depuis le 3 janvier 1977 plus d'un million de gens connaissent une façon plus simple de perdre du poids.

Ils suivent une diète tellement avant-gardiste, qu'elle est plus facile à suivre. Ça fait partie du Programme Weight Watchers et comme nos membres ont maintenant le plaisir de manger des burgers au fromage, avec du véritable ketchup, du maïs en épis, des saucisses fumées sur des petits pains, de véritables milkshakes au cacao et plus encore, en quantité raisonnable, ça devient facile de suivre notre programme.
Vous réaliserez que faire partie d'une classe Weight Watchers est chose facile.

Perdre du poids n'a jamais goûté si bon.

WEIGHT WATCHERS

Le summum

Vous êtes tout près de perdre du poids.

VOUS VOULEZ MAIGRIR...
JOIGNEZ-VOUS À UNE CLASSE AUJOURD'HUI MÊME

RIVIERE-DU-LOUP Hôpital St-Joseph 28 rue Joly Mercredis 7.30 p.m. 862-4767	ST-PASCAL DE KAMOURASKA Ecole Mgr Boucher 325 rue Champlain Mardis 7.30 492-3143
NOTRE-DAME-DU-LAC Ecole Marie-Immaculée Mardis 7.30 899-2361	TROIS-PISTOLES Ecole L'Italien Mercredis 7.30 p.m. 851-1923

ON PARLE, ON ÉCOUTE ET LE PROGRAMME RÉUSSIT
• HOMMES — FEMMES — ENFANTS

• Aucun contrat • Frais d'inscription $6.00
Classe hebdomadaire $4.00

Mme MARILYN REICH
DIRECTRICE DE RÉGION

WEIGHT WATCHERS

Wieght Watchers du Québec Ltée dont l'usage est enregistré.
Tous droits réservés.

Vous deviendrez bientôt propriétaire d'une maison neuve?

EXIGEZ LE LAMBRIS DE VINYLE ESCLAD.

C'est pas plus cher et c'est meilleur.

Agrément SCHL
No. 6738

Nap Dumont Ltée vous suggère cette comparaison: le vinyle "ESCLAD" véritable "Clapboard" de l'avenir, avec les autres sortes de revêtements extérieurs...

Vinyle ESCLAD

Même couleur de part en part
NE pourrit pas
NE moisit pas
NE rouille pas
NE s'oxide pas
NE bosselle pas
NE se dépeinture pas
NE brûle pas
NE conduit pas l'électricité
Une toise couvre 100 pieds de surface
Garantie de 20 ans

D'autres sortes de revêtements

Couleur juste en surface
Peuvent pourrir
Peuvent moisir
Peuvent rouiller
Peuvent s'oxider
Peuvent bosseler
Peuvent s'égratigner
Peuvent brûler
Doivent être mis à la terre
Colorlok, une toise couvre 87.5 pieds
Luxaclad (aluminium), une toise couvre 88 pieds
Garantie discutable

Seul le vinyle ESCLAD réunit de si nombreux avantages		
	Qualité	La meilleure
	Beauté	Attrayante
	Prix	Compétitif
	Service	Imbattable

Ne prenez pas de chance si vous voulez avoir du service et être satisfait. Seul Nap. Dumont, distributeur du "clapboard" de vinyle ESCLAD ou les marchands affiliés à Nap. Dumont, disposent de spécialistes capables de bien vous servir.
Assistance gratuite aux ouvriers pour partir un chantier et règler les problèmes de pose.

esclad Parements de vinyle
Garantie de 20 ans

NAP DUMONT

(418) 862-6991

37, RUE ST-LOUIS — C.P. 370
RIVIÈRE-DU-LOUP, QUÉ.

MATÉRIAUX ÉLECTRICITÉ PLOMBERIE CHAUFFAGE
SERRURERIE OUTILLAGE [redacted]

Affluence de visiteurs à l'Agri-Expo à l'I.T.A. de La Pocatière

La Pocatière- Dans le cadre du concours de labour qui se tenait au début de septembre, l'Institut de Technologie Agricole (ITA) de Saint-Anne-de-la-Pocatière ouvrait ses portes aux milliers de visiteurs venus assister à cet événement annuel.

En plus d'une visite détaillée de l'Institut, une exposition agricole par les étudiants de l'institution et qui avait pour thème l'ITA au service de l'agriculture, informait le grand public sur la vocation agricole de l'Institut. Les organisateurs de ces activités voulaient aussi, par des montages et des maquettes, faire ressortir les liens qui existent entre l'ITA, l'agriculture et l'agriculteur.

Lors de la visite, les étudiants en technologie équine présentaient leur programme d'étude et l'illustraient par quelques figures de l'équitation classique et western. Des membres du département de zootechnologie expliquaient, pour leur part, le fonctionnement des différentes machines à traire et décrivaient les diverses étapes de la transformation du lait. Ils entretenaient ensuite les visiteurs d'insémination artificielle du porc, domaine où les professeurs et le personnel de l'ITA ont joué un rôle de pionniers au Québec.

Les visiteurs pouvaient, aussi, juger de l'importance d'une bonne connaissance des sols en agriculture grâce aux démonstrations des étudiants en technologie des sols.

Le département de technologie de laboratoire mettait en valeur le rôle de la microbiologie et de la chimie analytique en production agricole. Le département de génie rural entretenait d'un sujet à la mode: les principes de l'utilisation de l'énergie solaire comme moyen de chauffage. Le personnel du département d'économie rurale illustrait, quant à lui, l'importance des sciences économiques en agriculture.

Enfin, le département de phytechnologie expliquait aux visiteurs en quoi consistent les principales cultures et ce qu'il faut faire pour leur protection. La visite de l'établissement se terminait par un exposé des étudiants en bio-conservation du milieu rural.

A l'extérieur de l'Institut, des ateliers en horticulture ornementale auxquelles pouvaient participer tous les visiteurs intéressés avaient été organisés.

A L'OUVERTURE DE L'AGRI-EXPO A L'I.T.A. DE LA POCATIERE
L'inauguration de l'Agri-Expo de l'Institut de Technologie Agricole [I.T.A.] de La Pocatière était un des grands moments du concours provincial de labour.
Sur la photo, prise lors de la coupure du ruban symbolique, on voit, dans l'ordre habituel, M. Yvon Bruno, du Service de la machinerie agricole du Ministère de l'Agriculture du Québec à La Pocatière, M. Jeannot Leblanc, président de l'Association des Etudiants de l'I.T.A., M. Roméo Besner, président de l'Association des Laboureurs du Québec, M. Romain Rioux, directeur par intérim de la Ferme expérimentale fédérale de La Pocatière, M. René Brousseau, pro-maire de La Pocatière, M. Ludger Dufour, directeur-adjoint de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche au Ministère de l'Agriculture du Québec, M. Charles-Auguste Langlois, directeur général de l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière, M. Gérard Godbout, directeur du laboratoire des sols à La Pocatière, M. Jules Archambault, directeur de la Station de recherches provinciale de La Pocatière, et M. Gustave Pelletier, du bureau local du Ministère de l'Agriculture du Québec, à La Pocatière.

Augmentation des prestations de la Sécurité de la vieillesse en octobre

Ottawa- Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, annonce aujourd'hui l'augmentation des prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation au conjoint à compter d'octobre 1977.

Les hausses des prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti représentent la seizième augmentation trimestrielle fondée sur le coût de la vie, comme le prévoit la Loi sur la Sécurité de la vieillesse.

Le nouveau total mensuel pour une personne seule qui reçoit la prestation de base de la Sécurité de la vieillesse et le supplément maximal s'établit à $255.94.

Pour un couple marié dont les deux conjoints sont pensionnés, la prestation de base ajoutée au supplément de revenu portera leur revenu mensuel global à $488.24.

La prestation de base de la Sécurité de la vieillesse passera en octobre de $147.05 à $150.43.

Le Supplément de revenu garanti est versé aux pensionnés qui ont très peu de revenus, exception faite de la pension de la Sécurité de la vieillesse.

Le Supplément de revenu garanti maximal pour une personne seule ou pour une personne mariée, dont le conjoint n'est pas pensionné et ne reçoit pas d'Allocation au conjoint, passera en octobre de $103.14 à $105.51. Le supplément maximal pour les conjoints bénéficiaires de la pension sera porté de $91.58 à $93.69. Si on ajoute cette somme à la pension de base, chaque conjoint pensionné recevra mensuellement $244.12 et le couple $488.24.

L'Allocation au conjoint est accordée aux personnes de 60 à 65 ans dont le conjoint est bénéficiaire de la pension de la Sécurité de la vieillesse et répond aux conditions de résidence. Le droit à l'Allocation au conjoint ainsi que le montant à verser sont évalués à partir du revenu annuel.

L'Allocation maximale au conjoint passera de $238.63 à $244.12. Cette allocation maximale comprend un montant correspondant à la pension de base de la Sécurité de la vieillesse et un montant comparable au maximum du supplément de revenu garanti pour une personne mariée.

Téi.: 497-3878
MDM
TRANSPORT
ORIGENE MALENFANT
Spécialité: Déménagement de bâtisses
Estimation gratuite
St-Pierre de Témiscouata,
Cté Témiscouata, Qué.
G0L 1R0

ATTENTION
DU NOUVEAU
DANS LE PARC CARTIER
Projet domiciliaire
Plusieurs nouveaux modèles
Recherchez les maisons portant le sigle
CONSTRUCTIONS P.P. Cagnon INC
Si vous désirez une construction de haute compétence et de toute confiance
Informez VOUS
JEAN-PAUL BOUCHER
Conseiller en Habitation
Jour: 862-3286
862-0764
Soir: 862-8430
Nouvelle maison modèle
96 Viger Parc Cartier Riv.-du-Loup

G. OUELLET
Rés.: 862-6052
BUR.: 862-8229
VITRERIE K.R.T. Inc.
Vitres - Verre Thermos - Miroirs -
Fenêtres et portes d'aluminium -
Portes accordéon Pella - Portes de garage
Pharmacies et miroirs décoratifs.
Nous vendons aussi chassis de bois et d'aluminium pour résidences
VENEZ VOIR NOTRE NOUVELLE PORTE "PATIO" EN MAGASIN.
35, RUE ALBERT RIVIERE-DU-LOUP

LES ASSURANCES
Federated
COMMERCE — AUTO — VIE — RESIDENCE
C.P. 1207 Rivière-du-Loup Tél.: 862-1105
REMY LANDRY, Gérant de District
c'est notre affaire de protéger les vôtres

Rôle prépondérant des teintes dans la cuisine familiale moderne

L'apparence de la cuisine a subi des transformations radicales au cours de la dernière décennie. D'endroit où on se contentait de préparer les repas qu'elle était autrefois, elle est devenue une pièce qui fait intégralement partie de la vie quotidienne d'une famille moderne; on y cause avec les amis, on y discute avec les enfants, on y tient les amicaux conseils de famille. Avec le résultat que la cuisine moderne est désormais impliquée directement dans tout style de décoration intérieure.

Une des raisons qui ont contribué à créer ce climat de "pièce familiale" dans la cuisine d'aujourd'hui, c'est sans doute l'utilisation de teintes et de coloris gais et attrayants, avec l'usage du papier peint, de la moquette, avec la recherche d'un style approprié dans la construction des armoires, et bien sûr le souci d'assortir les teintes des appareils électroménagers aux teintes de base de la cuisine.

"On n'hésite plus à consulter les magazines de décoration ou d'architecture, voire à suivre des cours en décoration intérieure, "dit M. John Berzowsky, un conseiller en Design industriel dont les services sont retenus par les appareils électroménagers General Electric. M. Berezowsky est l'un des experts de Ball-Berezowsky Associates, de Montréal.

"Les consommateurs sont donc désormais plus exigeants parce que mieux renseignés. Ils ont le souci de bien assortir les teintes dans chaque pièce de la maison, ce qu'ils peuvent faire désormais avec beaucoup de bon goût.

"La demande se fait donc de plus en plus forte pour des teintes appropriées, au moment de faire l'acquisition d'un appareil électroménager pour la cuisine ou la lessive, ou d'un des nombreux petits appareils utilisés dans la préparation de mets fins," poursuit M. Berezowsky.

En outre, les consommateurs cherchent de plus en plus à recréer une apparence "naturelle" dans leur choix des matériaux et des teintes. "Ainsi, le consommateur utilise de plus en plus les matériaux simili-bois et opte pour des teintes naturelles, qu'ils retrouvent quotidiennement dans la nature, "ajoute-t-il.

C'est pour respecter cette tendance que General Electric vient de lancer sa gamme de "nouvelles teintes naturelles", qu'elle offre pour chacun des principaux appareils électroménagers pour la cuisine ou la lessive: réfrigérateurs, cuisinières, lave-vaisselle, laveuses automatiques et sécheuses.

Les "nouvelles teintes naturelles", toutes champêtres, sont l'amande, le blanc neige, le blé mûr et le vert prairie. La teinte amande est un beige très pâle mais chaud. Le blanc n'est évidemment pas nouveau, mais il est bleuté et ne rend pas ce reflet rougeâtre des blancs antérieurs.

"Le jaune moisson des années 60 est maintenant chose du passé, tout comme les teintes nuancées d'ailleurs, dit M. Berezowsky. Les consommateurs d'aujourd'hui recherchent plutôt un jaune doré plus franc, un jaune doré comme le blé mûr. On pourrait faire la même remarque pour le vert prairie, qui est plus brillant que la teinte avocat précédente.

"Les nouvelles teintes naturelles" ont été conçues pour être mélangées et assorties. Vous pouvez les "assimiler" à la décoration intérieure, et laisser aux petits appareils et aux articles de cuisine le soin de trancher, "dit la conseiller de General Electric. L'usage de panneaux en verre noir ou en verre acrylique pour les appareils électroménagers est une autre tendance qui se dessine. "Il y a un an, General Electric lançait une gamme (cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle) d'appareils à panneaux en verre noir, et la réponse des consommateurs a été excellente. En fait, l'accueil que leur ont réservé les consommateurs canadiens a été tel que les dirigeants américains de General Electric ont décidé d'emboîter le pas," souligne M. Berezowsky.

Le conseiller de General Electric rappelle que les décisions d'incorporer des idées nouvelles dans le design des appareils sont précédées de recherches intensives auprès des consommateurs, afin de connaître leurs réactions.

"Vous seriez surpris de connaître les dollars et les efforts investis par des entreprises comme General Electric dans le secteur de la recherche sur les aspects fonctionnels et décoratifs des appareils électroménagers. Le consommateur canadien se fait de plus en plus exigeant en termes de qualité et de design visuel, et il serait économiquement téméraire pour une entreprise d'appareils électroménagers de lancer un produit sur le marché sans s'être assurée au préalable par le biais de recherches que le consommateur l'achètera," a-t-il conclu.

À tous les automobilistes qui ont connu le regret d'avoir choisi la mauvaise voiture

Il n'y a rien de pire. Pendant que la voiture est encore nouvelle, le doute s'installe dans votre esprit.

Est-elle assez spacieuse pour que votre famille s'y sente toujours à l'aise pendant une journée complète?

Combien d'hivers passera-t-elle sans rouiller?

La consommation d'essence et les coûts d'entretien? L'essence se vendra bientôt $1 le gallon et les frais d'entretien augmentent sans cesse.

Et les détails de finition auxquels on ne pense pas tous les jours? Est-elle bien construite? Des essuie-glace qui n'essuient rien, des poignées de porte qui restent coincées, une chaufferette qui perd le souffle, une batterie qui ne démarre pas...et que dire des bruits de ferraille?

Est-ce que j'ai choisi une voiture d'avant-garde ou déjà démodée?

Qu'est-ce que les autres voitures ont de mieux que la mienne?

Les ingénieurs et concepteurs de Nissan se sont posé toutes ces questions. Et les réponses prirent la forme de centaines de tests et d'améliorations.

Ces recherches ont engendré une nouvelle voiture, conçue avec le plus de minutie dans toute l'histoire de Nissan.

La nouvelle Datsun 510.

Dans sa catégorie et par son prix, la 510 est celle qui se rapproche le plus de la perfection.

C'est une voiture qui promet.

Faites-lui subir un essai sur route et vous verrez qu'elle tient parole.

78

Nissan Automobile Company (Canada) Ltée

Les modèles comprennent des sedans à 2 et à 4 portières, des familiales et des sportbacks

La nouvelle Datsun 510... une voiture qui promet et qui tient parole

Comparable à la Granada et à la Volaré* pour le rapport puissance-poids. Autres caractéristiques: moteur de 110 CV (SAE) à arbre à cames en tête, qui fait 36 mi/gal** ville-grande route,*** nouvelle suspension à pont arrière flottant, qui accentue la souplesse et facilite la conduite, traitement antirouille le plus complet au Canada, entretien à intervalles moins fréquents, espace suffisant pour personnes de grandes tailles, maximum d'espace pour passagers et bagages, tableau de bord détaillé et intérieur de teintes assorties.

DATSUN

de Nissan

c'est plein de bon sens

280 Z–B 210–F-10–SPORTRUCK–200 SX–510

*Selon les renseignements disponibles au moment de mettre sous presse.

**Selon les tests approuvés de Transport Canada. Votre propre millage peut varier suivant vos habitudes de conduite, l'état de la voiture et l'équipement facultatif. ***Sedan à boîte manuelle à 4 rapports.

La femme était présente au 23ième concours provincial de labour à La Pocatière

La Pocatière, [J.D.]- Cette année, encore, des activités féminines figuraient au programme du Concours provincial de labour qui avait lieu sur les terrains de la Station de recherches de La Pocatière.

Les activités se déroulaient à l'I.T.A. de La Pocatière et elles étaient nombreuses. M. Gilles Vézina, professeur en phytotechnie à l'I.T.A. a donné des démonstrations et conférences sur la culture et la multiplication des plantes d'intérieur. Puisque les dames s'intéressent de près à leur parterre, Mme Marjolaine Imbault, agronome et secrétaire du Conseil des productions végétales du Québec, a multiplié les conseils pratiques d'usage pour les aider dans l'entretien de leurs plantes ornementales.

-Soeur Berthe-

Un des plus grands cordons bleus du Québec rendait visite à ces dames à l'occasion du Concours provincial de labour. Soeur Berthe a rencontré plus de 600 femmes très intéressées pendant ces trois jours et leur a prodigué de judicieux conseils sur la mise en conserve des aliments et la congélation de ceux-ci.

CHRONIQUE JURIDIQUE

Par Me Daniel LeBlond

Le Testament

La loi pose en principe que tout majeur sain d'esprit et capable d'aliéner ses biens peut en disposer librement par testament. C'est donc dire que pour donner par testament, il faut d'abord être majeur (18 ans), être capable de comprendre la portée de ses actes ainsi que le sens des mots que l'on emploie et enfin, être propriétaire de ce que l'on entend donner. Il faut également que l'acte qui consacre la donation exécutable après la mort du testateur soit rédigé dans l'une des formes prévues par le code civil.

Le testament est également un acte personnel en ce que seule la personne à qui appartiennent les biens peut les léguer et qu'aucune autre ne peut agir à sa place. Le testament ne peut être fait dans un même acte que par une seule personne, c'est donc dire que le testament conjoint est impossible exception faite des donations en cause de mort contenues dans un contrat de mariage.

LES FORMES DE TESTAMENT PREVUES PAR LE CODE CIVIL:

On doit toujours se rappeler que :

1)On ne peut choisir qu'une des trois formes expliquées plus bas, on ne peut en inventer d'autres;

2)On ne peut pas rendre ces formes plus compliquées... ce que fournit la loi comme indication est un maximum et un minimum à la fois;

A] LE TESTAMENT NOTARIE:

Il est fait devant un ou deux notaires. Voyons les deux situations séparément car les règles ne sont pas les mêmes.

S'il est fait devant un seul notaire, celui-ci doit être assisé de deux témoins. (Les témoins doivent avoir 18 ans; une femme ne peut être témoin avec son mari; la femme du notaire ainsi que ses employés ne peuvent être témoins. A part ces remarques, rien n'empêche que les témoins soient parents avec le testateur ou avec le notaire, cependant, le notaire ne doit pas être parent avec le testateur.

Une fois toutes ces personnes réunies, on rédige le testament, on le lit à haute voix et tous le signent ensemble devant le notaire qui signe le dernier.

Si le testament est fait devant deux notaires, les témoins ne sont pas nécessaires. Là encore, les notaires ne doivent pas être parents entre eux ni avec le testateur.

B] LE TESTAMENT SUIVANT LA FORME DERIVEE DE LA LOI D'ANGLETERRE:

Ce testament peut être fait à la dactylo, à la main, en caractères d'imprimerie, etc., ce qui est important ici est que le testateur signe devant deux témoins ou reconnaisse sa signature devant deux témoins en même temps. Les deux témoins doivent être présents ensemble et requis de signer par le testateur. Ils signent donc après que le testateur ait apposé sa signature lui-même. Les mêmes exceptions s'appliquent à ces témoins qu'à ceux requis pour le testament notarié.

C] LE TESTAMENT OLOGRAPHE:

Ce testament ne nécessite aucun témoin ni notaire. Le testament doit cependant être écrit à la main d'un bout à l'autre par le testateur qui le signe lui-même. Si le testament n'est pas signé ou signé par quelqu'un d'autre pour le testateur, celui-ci ne vaut rien.

Ce type de testament n'est pas à conseiller car la forme étant très simple, elle risque de susciter des problèmes quant à l'interprétation de l'intention du testateur et amène également celui-ci à oublier de disposer de certains biens.

Quant aux deux dernières formes, il est préférable de mettre la date et le lieu, de signer complètement à la fin du testament et s'il y a plusieurs pages, de mettre ses initiales au bas de chacune.

Notons également que quant à la forme dérivée de la loi d'Angleterre ainsi qu'au testament olographe, à la suite du décès, ces testaments nécessiteront la procédure de vérification qui consiste à requérir de la Cour qu'elle déclare que le testament est bien de la main du testateur ou, selon le cas, signé par le testateur lui-même.

Finalement, une personne peut toujours révoquer son testament mais cette révocation doit se faire au moyen d'un autre testament, lequel doit rencontrer l'une des formes expliquées plus haut, De plus, lors de cette révocation, il est préférable que le testateur réfère à tous et chacun du ou des testaments qu'il désire voir révoquer plutôt que de dire: "Je révoque tous mes testaments antérieurs".

Voilà donc l'essentiel de ce que vous devez savoir quant au testament quant aux problèmes relevant de situations particulières, ils seront résolus par votre notaire ou votre avocat.

DANIEL LEBLOND,
avocat
LEMIEUX & LEBLOND, avocats.

LA BRASSERIE O'KEEFE AU CONCOURS PROVINCIAL DE LABOUR

La Brasserie O'Keefe participait au succès du 23ième concours provincial de labour à La Pocatière. L'unité mobile O'Keefe avait été prêtée gracieusement aux organisateurs pour servir de kiosque d'information au public et à la presse. Deux gentlemen-farmers posent fièrement. Pierre Co[illegible]re distributeur O'Keefe à Rivière-du-Loup et le surveilla[illegible]de promotion au Québec, M. Pierre Lacroix.

[Photo Jocelyn Dionne]

Étudiez à domicile...
à votre propre rythme,
sous la supervision de professeurs-correcteurs compétents.

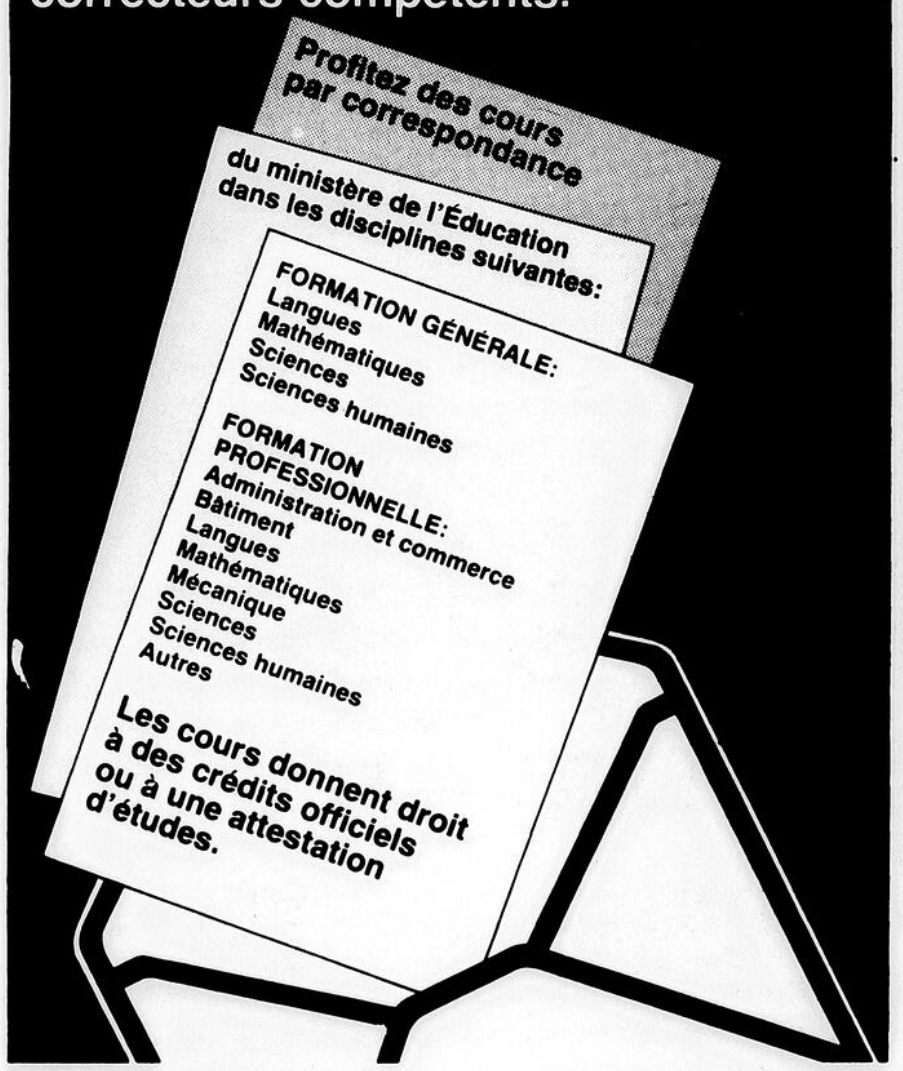

Gouvernement du Québec
ministère de l'Éducation
Service général des moyens d'enseignement

Postez ce bon pour obtenir le Prospectus des cours 1977/1978

Service des cours par correspondance

nom
adresse
province code postal

Service des cours par correspondance
C.P. 1000, succursale C, Montréal H2K 4L6

STL-10-77

A LOUER

LOCAUX COMMERCIAUX ET BUREAUX
EDIFICE NEUF CENTRE-VILLE

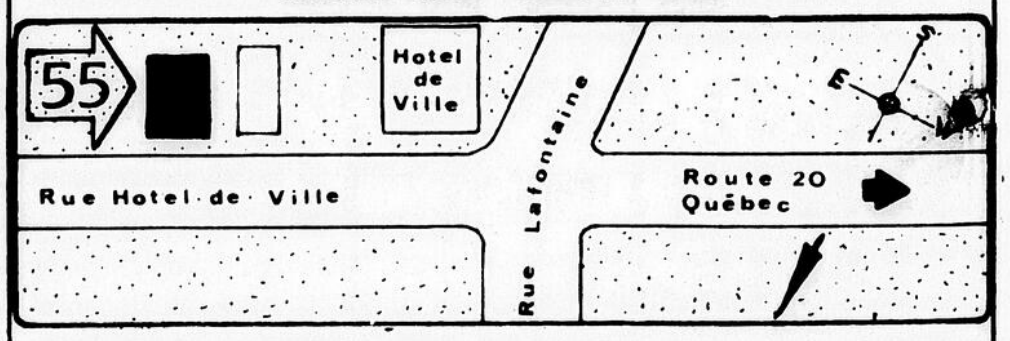

Edifice très bien situé. Locaux pouvant être aménagés et divisés selon vos goûts et besoins.
Prix de location très concurrentiel.

Pour location: S'adresser à Gérard Proulx: 862-2812 — C.P. 1143

LES IMMEUBLES PROULX INC.
55, rue Hôtel-de-Ville Rivière-du-Loup

NOCES DE DIAMANT A SAINT-ANTONIN

Le 16 juillet dernier, en l'église de Saint-Antonin, à dix-huit heures, une célébration eucharistique marquait le soixantième anniversaire de mariage de M. et Mme Séverin Bouchard.

A la suite de cette cérémonie religieuse, une réception offerte en l'honneur des jubilaires réunissait tous leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants à la Salle paroissiale, lesquels témoignèrent leurs sentiments filiaux envers M. et Mme Bouchard.

Sincères félicitations et voeux de santé et bonheur aux jubilaires.

FRANC-PARLER

Sous cette rubrique, nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et traitant de sujets d'intérêt public. Ces "opinions en liberté" n'engagent en rien la responsabilité du "Saint-Laurent"

PREUVES DE SATISFACTION DE LA MUNICIPALITE DE STE-HELENE

Depuis quelques temps la Municipalité de Ste-Hélène, est la cible non justifiée des critiques. En effet, certaines personnes aux idées téméraires font tout leur possible pour énoncer ouvertement leurs hasardeux jugements. Cependant, il existe une contrepartie à cette clique de superficiels. Ainsi en est-il des gens satisfaits, et, ils sont plus que nombreux.

Nous voulons tout particulièrement, féliciter notre maire, M. Gérard Gaudreault, pour son inlassable travail malgré les inconvénients qu'il a eu à rencontrer et que l'on connait. Un exemple récent de son habileté est la réfection du pont de la rivière du Loup au 6e rang de la paroisse. Si ça n'avait été de son initiative personnelle, nous n'en serions sûrement pas rendus là.

Il y a quelque temps M. Gaudreault ayant consulté M. Pigeon, Ingénieur dans le but de refaire la route du 6e rang en arrivèrent tous deux, à la conclusion qu'en première partie de ce travail, il fallait refaire le pont, sur la rivière du Loup. Ainsi une subvention de $45,000 était accordée au projet de rénovation du pont. Donc ça bouge à Ste-Hélène. Tout en remerciant M. Gaudreault de son travail nous voulons aussi remercier M. Pigeon et ses associés. M. Larivée et M. Bilodeau de même que M. Marcel Lévesque, contremaitre. Le total de leur travail, nous a donné un des plus beaux ponts du comté.

En notre non personnel et au nom de tous ceux qui sont satisfaits comme nous, nous disons encore merci.

Joseph C. Lajoie
Emilien Sirois
Ste-Hélène

Service anniversaire

En l'église de Saint-Epiphane, samedi, le premier octobre, à deux heures trente de l'après-midi, sera chanté le service anniversaire de Mlle Gertrude Lévesque.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Mises au point du comité de citoyens d'Esprit-Saint

Esprit-Saint- Dans une lettre expédié individuellement à tous les résidents de la municipalité de Biencourt, le Comité de citoyens d'Esprit-Saint veut rectifier certaines allégations de la firme Gérard Lagacé, faites le 21 septembre lors d'une conférence de presse.

Selon le Comité de citoyens d'Esprit Saint, il est hors de question de vouloir nuire en quoi que ce soit aux gens de Biencourt.

Au contraire, il faut non seulement conserver à Biencourt sa prospérité actuelle, mais élever celle, beaucoup plus délicate, d'Esprit-Saint.

Contrairement aux affirmations de la firme Lagacé, le fait d'abandonner la coupe que cette compagnie fait actuellement dans la forêt d'Esprit-Saint n'hypothèque en rien l'économie de Biencourt.i

Cette coupe ne représente que 8 pour cent du volume d'opération de Gérard Lagacé Limitée.

La compagnie n'a qu'à oeuvrer d'une façon un peu plus rationnelle au Lac-au-Castor, et l'abandon des trente milles carrés d'Esprit Saint ne se fera pas sentir sur le roulement annuel du moulin d'Estcourt.

Enfin, le Comité de citoyens d'Esprit Saint déclare ne vouloir absolument pas s'associer à quelque lutte de clocher que ce soit.

OPTOMETRISTE

JEAN LEMIEUX o.d.

316-A Lafontaine

Examen de la vue

Lunettes

Verres de contact

Heures de bureau: Tous les jours
9.00 heures à 12.00 heures
1.30 heures à 5.00 heures

862-8703

Epargnez et participez au tirage de la Banque de Montréal

Gagnez une propriété de rêve de $150 000

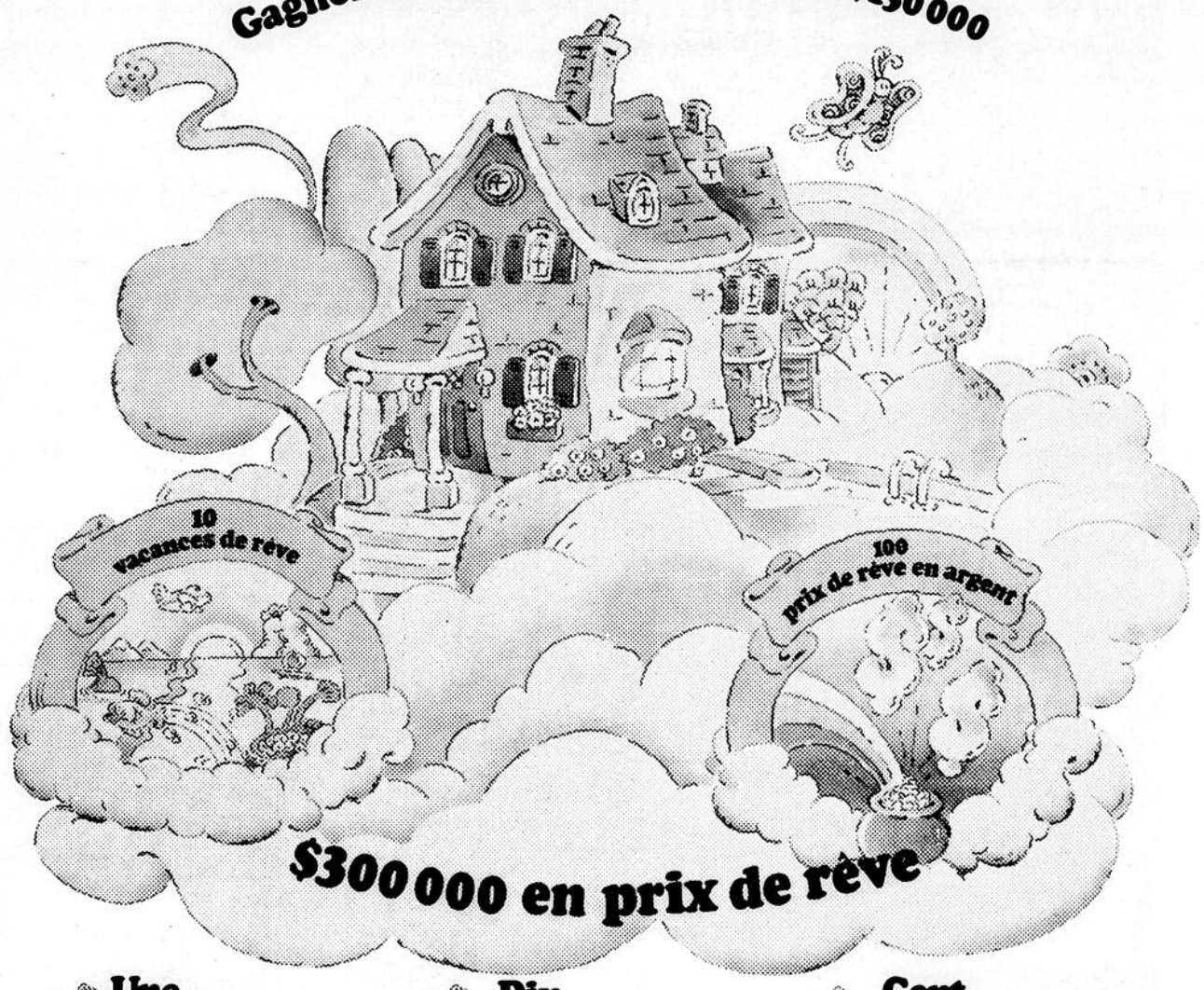

Une propriété de rêve de $150 000

Epargnez et participez au tirage de rêve de la Banque de Montréal. Vous ferez d'une pierre deux coups. Vous économiserez en vue de réaliser vos propres rêves et vous courrez la chance de gagner une propriété de rêve, des vacances de rêve ou des prix de rêve en argent.

Pour chaque $50 que vous déposerez dans un compte personnel d'épargne ou de chèques à la Banque de Montréal, à partir de maintenant et jusqu'au 2 décembre 1977, vous recevrez un bon de participation pour le tirage de rêve. A la fin du concours, 111 noms gagnants seront tirés.*

Dix vacances de rêve de $5 000

Tout ce qu'il vous faut, c'est un compte à la Banque de Montréal. Ouvrez-en un et épargnez chez nous. Si vous avez déjà un compte, continuez à épargner régulièrement. Vous pourriez gagner beaucoup.

Pensez-y.

Gagnez $150 000 pour construire la propriété de vos rêves. Il y a aussi $150 000 en prix: dix prix-vacances à Londres, en Méditerranée, à Rio, en Orient ou à Tahiti (ou l'équivalent, $5 000 en argent), et cent prix de $1 000 chacun en argent pour vous aider à réaliser certains de vos rêves.

Cent prix de rêve de $1 000

Vous épargnez sans doute dans le moment. Pourquoi ne pas le faire à la Banque de Montréal? En plus des avantages courants de nos comptes d'épargne et de chèques, vous avez la chance de gagner un prix de rêve. Faites d'une pierre deux coups. Ouvrez votre compte aujourd'hui.

*Vous trouverez tous les détails de ce concours dans toutes les succursales de la Banque de Montréal. Afin de se mériter leur prix, les gagnants devront répondre correctement et dans un temps limité à une question d'habileté mathématique.

La Première Banque Canadienne

Banque de Montréal

Remerciements de sympathie

Très sensible à la chaleur de votre sympathie et au réconfort de votre amitié lors du décès de M. Jacques Jalbert, Madame Ghislaine Jalbert et sa fille Kathia, de Hauterive, ainsi que M. Joseph Jalbert de St-Epiphane et les membres de sa famille, vous remercient sincèrement et vous assurent de leur vive gratitude.

Très sensible à la chaleur de votre sympathie et au réconfort de votre amitié lors du décès de M. Réginald Jalbert, Monsieur Joseph Jalbert de St-Epiphane et les membres de sa famille vous remercient sincèrement et vous assurent de leur vive gratitude.

La carte des média de l'Est du Québec présentée à Rivière-du-Loup

C'est le 21 septembre dernier, en fin d'après-midi, au local de la Télévision Communautaire de Rivière-du-Loup, qu'avait lieu la présentation à la presse écrite et parlée de "La carte des média", première partie d'une étude sur la situation des communications dans l'Est du Québec.i

Ce premier volume de 105 pages, une initiative du Conseil des Communications de l'Est du Québec, contient une description détaillée des moyens de communications dont dispose la région de l'Est du Québec.

En l'absence du président du Conseil des communications de l'Est, M. Richard Labrie, c'est M. Jean-Louis Plante, vice-président à la recherche du même organisme et professeur à l'Université du Québec à Rimouski, qui a présenté le document aux journalistes.

Etaient aussi présents à cette présentation, M. Normand Plourde, trésorier du C.C.E.Q., M. Mario Bélanger, secrétaire-général, Mlle Louiselle Lévesque, agent de recherche, et M. Marcel Lacoursière, et M. Carl Thériault, un des directeurs régionaux du C.C.E.Q.

La "Carte des média" consiste en un inventaire des ressources en information et en communications de l'Est du Québec. La presse écrite, la radio, la télévision, la câblodistribution, les média communautaires, les salles de cinémas, la téléphonie et les télécommunications, voilà autant de secteurs dont on fait état dans ce document. Pour chacun des média, il est possible de connaître la localisation, le rayonnement, le coût, l'auditoire ou le tirage, etc. De plus, cinq cartes géographiques permettent d'avoir une vue d'ensemble de la répartition des média dans l'Est. Ce rapport d'une centaine de pages donne aussi divers renseignements utiles - définitions, adresses, historiques, etc. - sur les moyens de communications.

La deuxième partie qui complètera cette recherche visera à évaluer les besoins et les contraintes que les gens de l'Est ont à vivre quotidiennement, en communications.

La réalisation de cette première partie de "La problématique des communications dans l'Est du Québec en 1977" a été rendue possible grâce à une commandite de l'Office de Planification et de Développement de l'Est du Québec. M. Jean-Louis Plante, vice-président du CCEQ, était le responsable de la recherche, Mlle Louiselle Lévesque occupait les fonctions d'agent de recherche et M. Benoit Lévesque agissait en tant que consultant.

Le vice-président du C.C.E.Q. a précisé que "La carte des média" constitue la réalisation d'un premier voeu formulé par le Conseil des Communications de l'Est du Québec, aucun document sur les moyens de communications n'existant jusqu'à présent dans l'Est du Québec.

Cette réalisation du C.C.E.Q. constitue en même

(Suite à la page 44)

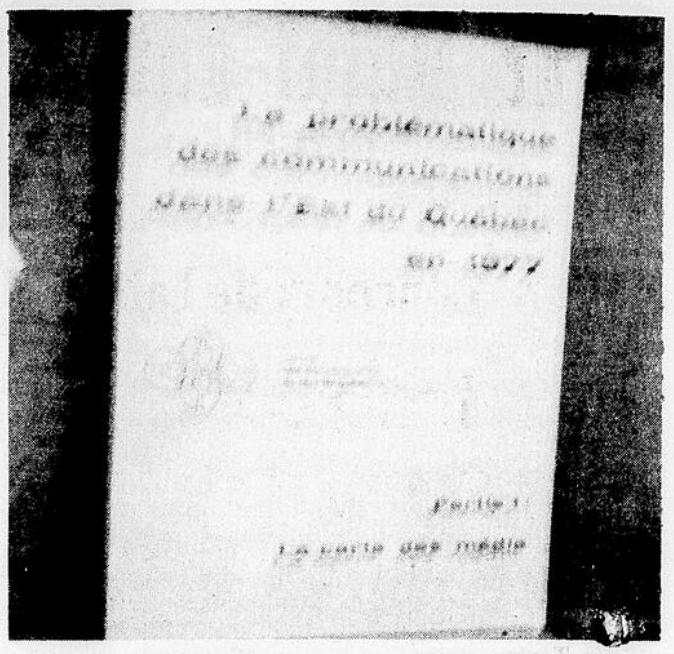

Avec la publication de l'ouvrage intitulé "La Carte des Média", par le Conseil des Communications de l'Est du Québec, c'est la situation des communications dans cette région qui commence à se préciser, comme l'illustre la photo ci-haut.

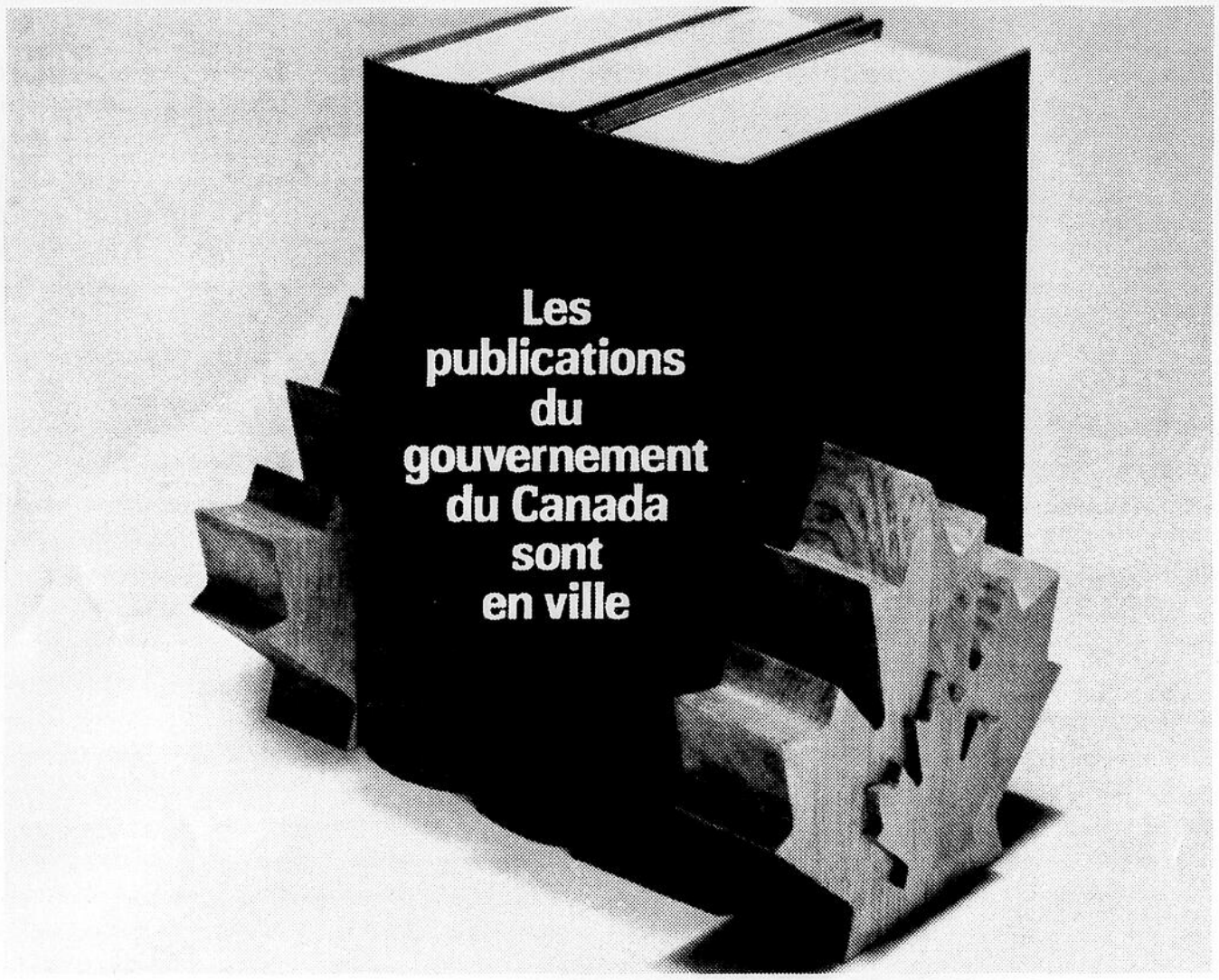

Les publications du Gouvernement du Canada sont maintenant disponibles au Centre du Livre, Rivière-du-Loup.

Ces publications proviennent des différents ministères et organismes fédéraux; elles traitent d'aspects de la vie économique, sociale et culturelle au Canada.

Vous y trouverez des sujets aussi variés que l'environnement, l'énergie, la cuisine, les carrières, le sport, l'économie, etc.

Non seulement serez-vous étonnés par la variété des sujets, mais aussi par la qualité de l'impression, la présentation graphique et le prix.

En plus de trouver chez notre nouveau dépositaire une vaste sélection de nos publications, vous pourrez consulter le répertoire des titres du gouvernement du Canada. Vous verrez: ce sont des titres à détenir.

Notre nouveau dépositaire officiel:

Le Centre du Livre
Librairie K.R.T. Inc.
Centre d'Achats
de Rivière-du-Loup
298, boul. Thériault
Rivière-du-Loup, Québec
G5R 3K3

Tél. (418) 862-3561

Approvisionnements et Services Canada
Imprimerie et Édition
L'hon. Jean-Pierre Goyer
ministre

Supply and Services Canada
Printing and Publishing
The Hon. Jean-Pierre Goyer
Minister

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE CABANO

Aux électeurs de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, président d'élection, que:—

Les corporations, les sociétés commerciales et associations sont aussi inscrites sur la liste électorale si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité, depuis au moins douze mois avant le 1er septembre de l'année où se tient l'élection, comme propriétaires ou locataires d'un immeuble ou comme locataires d'un magasin, d'un comptoir, d'une boutique, d'un bureau ou d'une place d'affaires, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre précédent; elles votent par l'entremise d'un représentant autorisé à cet effet par une résolution du conseil d'administration dont copie doit être déposée au bureau du greffier de la municipalité entre la date de la publication de l'avis de l'élection et le 8 octobre suivant. Ce représentant doit, au moment de voter, être majeur, pooséder la citoyenneté canadienne et être employé, administrateur ou membre de la corporation, société commerciale ou association au nom de laquelle il vote.

Donné à Cabano ce 8ième jour de septembre mil neuf cent soixante-dix-sept.

JEAN-LOUIS OUELLET,
secrétaire-trésorier

Le Saint-Laurent
REGIONAL

KAMOURASKA

Concours de Labour Provincial

Des tracteurs, compétiteurs, exposants et 10,000 visiteurs à La Pocatière

Texte et photos: Jocelyn Dionne

Comme par les années passées, des agriculteurs, répartis en cinq classes de compétition participaient la semaine dernière sur les terrains de la Ferme Expérimentale Provinciale de La Pocatière au 23ième concours provincial de labour.

Organisé par l'Association provinciale des Laboureurs du Québec, en collaboration avec le Collège McDonald et le Ministère de l'Agriculture du Québec, ce concours consistait pour les participants à réussir le plus parfaitement possible toutes les étapes du labour, à savoir, profondeur du sillon, enfouissement des herbes, etc.

Les compétitions, proprement dites, commençaient le 14 septembre par la classe intercollégiale réservée aux participants de 21 ans et moins qui fréquentent des institutions d'enseignement agricole du Québec. La lutte fut très serrée et cela malgré la pluie battante et l'absence de spectateurs pour les encourager. Enfin, Marcel Lavoie de Saint-Guillaume d'Arthabaska remportait les honneurs de cette classe. Le trophée François-Pilote, remis pour la première fois par l'Union des Producteurs Agricoles du secteur François-Pilote, lui fut décerné vendredi soir lors du coktail d'adieu. La même journée, les agriculteurs qui n'ont aucune expérience dans ce genre de concours, se disputaient le trophée de la classe utilité. M. Armand Pelletier n'a pas eu de peine à se mériter le Trophée de l'Association des Laboureurs du Québec qui lui fut remis, également, le 16 septembre lors du coktail.

Le 15 septembre, le concours prenait une allure sans précédent. Pour les concurrents, la compétition devenait de plus en plus serrée et le public envahissait le terrain des compétitions et d'exposition. Plus de 5,000 personnes dans la journée. Pour les laboureurs de la classe des visiteurs novices, M. Marcel Lavoie décrochait la palme pour un deuxième trophée, pendant que dans la classe des visiteurs avancés ont tracait, déjà, le jalon des compétitions du lendemain. En remportant la victoire M. Jean-Charles Marcil, de Carignan de Chambly, arrivait premier. M. Marcil, cepen-

(Suite à la page 32)

Réimpression du répertoire des mariages de St-Roch-des-Aulnaies

L'abbé Armand Proulx, résidant à la Villa Saint-Jean de La Pocatière, annonce aux généalogistes une réimpression du Répertoire des mariages de St-Roch-des-Aulnaies de 1735 à 1976.

Pour se procurer ce volume, on peut s'adresser au presbytère de St-Roch-des-Aulnaies ou chez l'auteur, C.P. 636, La Pocatière, G0R 1Z0.

La loi du zonage des terres agricoles: la rumeur augmente

Par: Jocelyn Dionne

Une déclaration inattendue du sous-ministre de l'Agriculture, M. Ferdinand Ouellet, lors de son allocution à la collation des diplômes de l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière laisse croire que le projet de loi du zonage des terres à vocation agricole pourrait bien être présenté lors de la reprise des sessions d'automne de l'Assemblée Nationale.

M. Ouellet n'a voulu préciser ni les étapes, ni le contenu du projet de loi, mais a révélé que le Ministère, sur ordre du ministre Jean Garon, était à préparer le projet de loi et ses modalités d'application. Sans vouloir devancer M. Garon, le sous-ministre Ouellet s'est dit confiant qu'une telle mesure devienne réalité.

-Développer l'agriculture-

M. Ouellet a déclaré, également, que le gouvernement devrait prendre conscience de la place que devrait occuper l'agriculture dans l'économie québécoise et qu'actuellement un courant d'idées circulait en ce sens.

A partir de cette prise de conscience, le gouvernement ne devrait pas tarder à légiférer pour protéger et développer son agriculture et l'industrie agro-alimentaire. Sa présence, selon lui, à la collation des diplômes à l'I.T.A. de La Pocatière est un pas pour encourager les jeunes diplômés à prendre la relève en agriculture. Mais, M. Ouellet a dit qu'il faut plus que cela, qu'il fallait des lois et des budjets pour maintenir et développer encore beaucoup plus l'agriculture au Québec.

Le sous-ministre du Ministère de l'Agriculture du Québec, M. Ferdinand Ouellet, à sa visite lors de la collation des diplômes de l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière.

[Photo Jocelyn Dionne]

LES GRANDS MOMENTS DU CHAMPIONNAT DE LABOUR 1977

La Pocatière [J.C.]- Le Concours provincial de Labour de 1977, à La Pocatière, dernièrement, a eu ses grands moments pour le grand champion, M. Jean-Charles Marcil, de Carignan comté de Chambly.

Sur la première photo, on voit M. Marcil, l'air content de son travail, quelques instants après avoir ouvert le dernier sillon de charrue, le vendredi après-midi. L'oeil de la camera en dit long sur la performance du champion.

La seconde photo, prise quelques heures plus tard, fait voir, à gauche, le grand champion provincial de labour au moment où il reçoit le Trophée Esso des mains de M. Roger Quesnel, surveillant des Agences Esso du Québec, à l'extrême droite. Figurent aussi sur la photo M. Martin Van Lierop, deuxième à gauche et M. Roméo Besner, respectivement secrétaire et président de l'Association provinciale des Laboureurs du Québec.

A la même occasion, M. Quesnel, d'Esso Impérial, sur la troisième photographie, en a profité pour présenter le Trophée Esso Silver Plow au grand champion canadien de labour, en l'occurence M. Jean-Charles Marcil.

[Photos Jocelyn Dionne]

A Saint-Onésime: le pont sera reconstruit

La Pocatière, [J.D.]- Les motoneigistes, les exploitants forestiers et les promeneurs qui empruntaient le pont couvert de la route menant au Club Hiboux de Saint-Onésime seront sans doute heureux d'apprendre qu'un nouveau pont sera construit à cet endroit.

Le Ministère de la Voirie, par la voix de son ingénieur de division à Saint-Pascal, M. Michel Pigeon, confirmait la semaine dernière qu'un pont neuf sera construit dès cet automne à cet endroit. Actuellement ce dossier est au service des contrats du Ministère, a déclaré M. Pigeon. De plus, la municipalité devrait recevoir une lettre du ministre lui annonçant cette nouvelle et des appels d'offres seront publiés dans les journaux bientôt. Le travail acharné de tout les groupements et individus aura, donc abouti à une réalisation concrète.

Le site du Concours de Labour Provincial du Québec sur les terrains de la Station de Recherche provinciale de La Pocatière.

[Photo Jocelyn Dionne]

O B
A AB
ON A BESOIN DE TOUS LES GROUPES
DONNEZ DU SANG REGULIEREMENT.

MALENFANT COUVREURS
St-Jean-de-Dieu
Couvertures de gravier et de bardeaux d'asphalte
Estimation gratuite.
TEL.: 963-2726

PLAZA LAFONTAINE
RIVIÈRE-DU-LOUP
DES VOISINS A VOTRE SERVICE

Des...

(Suite de la page 31)

dant, n'était pas le premier venu dans ce genre de concours puisqu'il est le grand champion senior canadien du concours annuel de labour. Il s'est mérité ce titre au début de septembre dernier à Dundas, à l'Ile-du-Prince-Edouard, après avoir gagné le concours provincial de l'an dernier qui est une étape préliminaire obligatoire.

-Les grands champions-

Le 16 septembre près de 5,000 personnes assistaient au dénouement final des activités de la semaine. Cette magnifique journée de septembre ne pouvait offrir plus belle température pour faire un succès de ces compétitions.

En fin d'après-midi, un cocktail d'adieu était l'occasion de partager ensemble les joies d'une telle réussite et le moment choisi pour remettre les trophées aux gagnants des différentes classes. En plus de ceux cités au début, M. Camille Moreau représentant de l'Office des Producteurs Agricole remettait le trophée au champion junior provincial de réserve; M. Marcel Lavoie. Malgré que la lutte fut très chaude pour le titre de grand champion provincial entre M. Roland Bouchard, M. Herbert Winget et M. Jean-Charles Marcil, ce dernier a, une fois de plus, remporté la palme. Le trophée Esso lui fut remis par M. Roméo Besner, président de l'Association des Laboureurs du Québec et par le Surveillant des Agences Esso de la province, M. Roger Quesnel.

On s'en vient te voir!

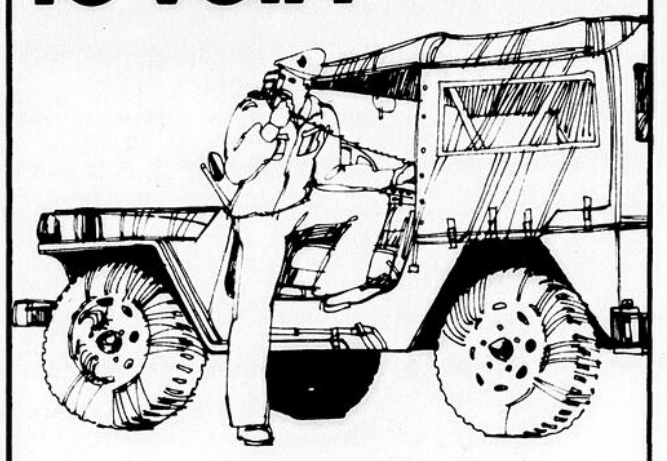

Depuis le temps que ça te tente d'entrer dans les Forces, voilà ta chance! Viens jaser avec nous! Cela ne t'engagera à rien et tu connaîtras enfin tous les avantages offerts par les Forces armées canadiennes . . .

- un bon salaire
- une vie d'action
- une carrière solide
- possibilité d'études payées
- un esprit d'équipe qu'on ne trouve pas dans le civil.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
SI LA VIE T'INTÉRESSE

Notre conseiller en carrières militaires sera à:

TROIS-PISTOLES, à l'Hôtel de ville, le 4 et 18 octobre 77, de 14.00 hres à 16.00 hres.
RIVIERE-DU-LOUP, au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, le 5 et 19 octobre de 10.00 hres à 15.00 hres.
CABANO, au Centre de Main-d'Oeuvre du Québec, le 4 et 18 octobre de 10.00 hres à 12.00 hres.
LA POCATIERE, au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, le 6 et 20 octobre de 10.00 hres à 15.00 hres.

Viens donc jaser avec lui!

"AS-TU L'ÉTOFFE D'UN OFFICIER?"

Secondaire V. Avec un bon secondaire V ou mieux, tu peux te qualifier pour le programme de formation des officiers des Forces armées canadiennes. Bien sûr, il faut aussi faire preuve de qualités de chef et satisfaire aux autres conditions d'admission.

Vie d'action. Carrière de choix. Les Forces canadiennes t'offrent: une excellente rémunération, des avantages sociaux peu égalés dans le civil, des responsabilités de chef, une vie d'action et la possibilité de voyager. Enfin, tu entreprends une carrière sûre, pleine de promesses d'avenir.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES
SI LA VIE T'INTÉRESSE

Pourriez-vous, sans obligation de ma part, me faire parvenir plus de renseignements sur les carrieres offertes par les Forces canadiennes

Nom _____

Age _____ Scolarite _____

Adresse _____

Ville _____ Prov. _____ Code postal _____

Adresse ce coupon à: Centre de recrutement des Forces armées canadiennes. 148, rue St-Barnabé, Rimouski, G5L 3E4
ou, consulte les pages jaunes sous la rubrique « recrutement ».

OCTP

Dans les coulisses du concours provincial de labour

M. Pierre Bouchard, du Club Canadien de Montréal, donnait une démonstration aux agriculteurs avec un équipement des plus moderne.

Texte et photos Jocelyn Dionne

La tenue d'un concours provincial de labour n'est pas uniquement un simple labour d'automne. Les organisateurs d'un tel événement annuel n'ont pas en tête seulement comme objectif le concours. A travers cette activité annuelle, l'Association des Laboureurs du Québec et le Ministère de l'Agriculture du Québec désirent fournir aux agriculteurs québécois la possibilité d'apprendre les techniques du labour et comparer le travail des compétiteurs avec l'aide d'experts afin de mieux préparer le sol lors du labour à donner le maximum de rendement et un bon drainage.

Le Ministère de l'Agriculture était présent sur le site des compétitions.

M. Roméo Bernert, président de l'Association des Laboureurs du Québec, signe le Livre d'Or de la Ville de La Pocatière.

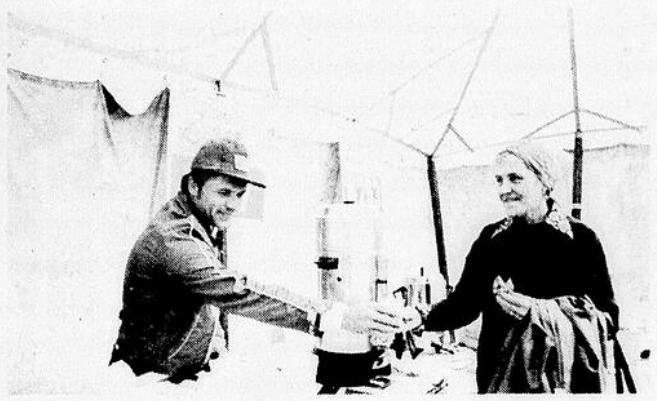

Du café pour tout le monde au kiosque Co-Op.... gratuit.

De l'agneau bien badigeonné de fines herbes et cuit au charbon de bois pour le souper Mechoui à la Ferme Expérimentale Fédérale.

Démonstrations de machinerie et cliniques agricoles

Le 23ième concours provincial de labour connut en 1977 un succès record à La Pocatière grâce à une participation exceptionnelle des agriculteurs aux cliniques agricoles. La Station de recherches provinciale, hôte des compétitions, avait organisé de nombreuses cliniques sur l'art d'utiliser la machinerie moderne pour l'ensilage du blé-d'inde pour le labourage et le hersage du sol. Un grand nombre de compagnies participaient à ces cliniques et démonstrations.

Place aux femmes

La femme n'avait pas été laissée de côté au 23ième concours provincial de labour à La Pocatière. De nombreuses conférences avec des invités de choix; tel Soeur Berthe, remplissaient le programme de ces trois jours. La visite de l'Agri-Expo de l'I.T.A., des cliniques sur l'entretien des plantes ornementales, des réceptions, des coktails, et une participante au concours de labour n'ont pas laissé beaucoup d'instants libres aux dames qui ne venaient pas nécessairement du milieu agricole.

ST-PASCAL (418) 492-3518
ST-ALEXANDRE (418) 495-2014

COOPERATIVE AGRICOLE DE LA COTE SUD

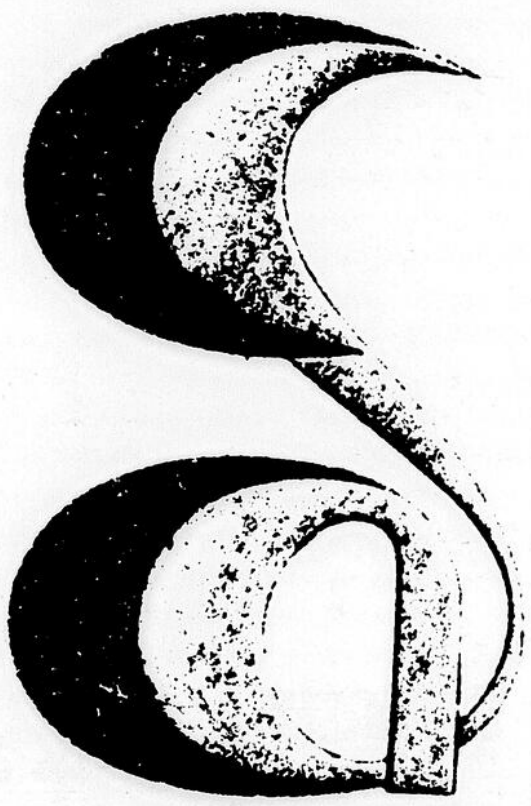

Distributeur White machinerie agricole

C.P. 310 ST-JEAN PORT JOLI (418) 598-3321
CTE L'ISLET, QUEBEC G0R 3G0 856-3807

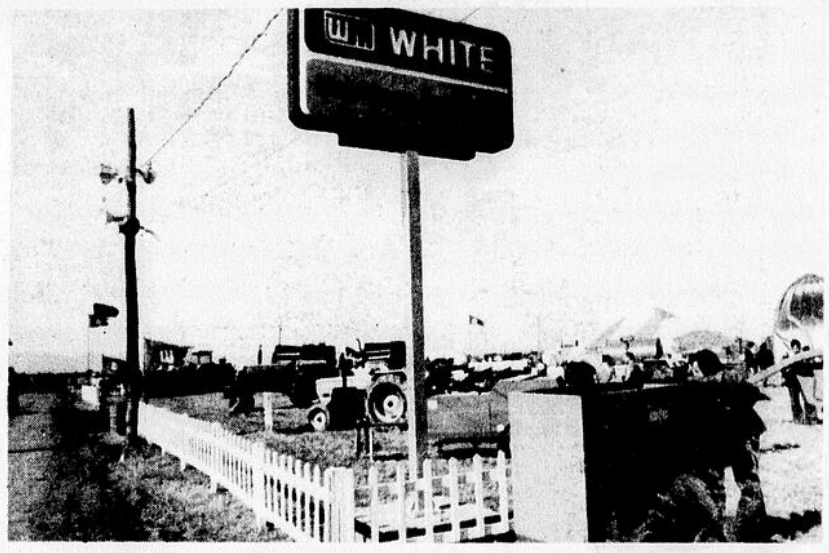

Kiosque d'exposition de la Coopérative Fédérée au 23ième Concours provincial de labour à La Pocatière.

Woolworth

QUANTITES LIMITEES

3 JOURS SEULEMENT
29-30 septembre
1er octobre

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE
SATISFACTION GARANTIE
Remplacement ou Remboursement

88¢ ET JUSQU'À 88.88 3 JOURS D'AUBAINES

BONBONS

BOITES de chocolats assortis
.88

PAQUETS de biscuits assortis
.88

BOITES de thé, paquet de 250 sachets, 24 onces
$2.88

BOITES de chocolats "Black Magic", 1 livre
$2.88

MELANGES instantanés pour breuvage "Freshie" déjà sucrés, 23.3 oz. aux fraises, oranges, raisins enrichis de vitamines "C"
2/$2.88

HORTICULTURE

ARROSOIRS coul. asst.
$2.88

COSMETIQUES

SUPER séchoirs-coiffeurs par Gillette "Superwax", 500 watts, 5 accessoires de coiffeur, 2 positions
$22.88

LE RASE à chaud de Gillette, comprend rasoir Trac II et crème à barbe
$18.88

JOUETS

CASSE-TETE, 450 pièces
.88

LONG-JEUX "Western"
$3.88

LAINE

LAINE 100% acrylique, 4 brins, 3.5 onces
.88

LAINE Phentex Elite, 8 onces, 4 brins
$1.88

CADRE

CADRES 9" x 12", peints sur velours
2/$6.88

PLAQUES murales en bois environ 8" x 14"
2/$2.88

PEINTURES 24" x 36", dessins assortis
$7.88

MOULURES 9" x 12" couleurs or et blanc
$2.88

LAMPE

LAMPES champignons
$4.88

QUINCAILLERIE

ROULEAUX à peinturer et plateaux 7½"
$1.88

REFILS pour rouleaux à peinturer 7½"
.88

ROULETTES pour appareils lourds

Bonbons mélangés
Notre prix régulier Woolworth $1.49 lb.
Notre prix spécial Woolworth
1.88
2 lb.
économisez $1.10

Chandails pour hommes, grandeurs P.M.G., T.G, couleurs variées
Notre prix régulier Woolworth $9.97
Notre prix spécial Woolworth
8.88
économisez $1.04

Comptoir lunch "Le Rivièra"
Le hamburger gros "W"
Notre prix régulier Woolworth $1.09

CLOCHES à gâteaux
$1.88

POTS à jus, 80 onces
$2.88

VALISES

VALISES, 2 pièces
$21.88

VETEMENTS POUR HOMMES

PANTALONS denim, gr. 28 à 36 délavés pour hommes
$14.88

PYJAMAS en flanellette, grandeurs 8 à 16 ans
$3.88

VESTES de chasse pour hommes, gr. P.M.G., 100% nylon
$13.88

VESTES de chasse pour hommes, gr. P.M.G., intérieur en duvet de canard
$18.88

Bijoux, horloges cadeaux

ENSEMBLES de 3 boucles pour oreilles percées
.88

REVEIL-MATIN électriques "Ingraham"
$8.88

ENSEMBLES de 7 pièces service de verres à vin
$17.88

BAS pour dames aux genoux, gr. 9 à 11, couleurs assorties
.88

CULOTTES pour dames, gr. P.M.G.
.88

CHAUSSURES

ESPADRILLES pour hommes, gr. 7 à 11 bleu, rayé, jaune
$8.88

ESPADRILLES pour enfants, gr. 1 à 6 ans, bleu, rayé, jaune
$7.88

PANTOUFLES pour enfants, gr. 4 à 10 "Walt Disney"
$2.88

SOULIERS pour dames, grandeurs 5 à 9
$16.88

LITERIE

COUVERTURES pour lits doubles 72" x 84" blanc seulement
$5.88

COUVERTURES grises en flanellette
$2.88

OREILLERS rembourrés de fibre de polyester
2/$7.88

OREILLERS foam et plumes, paquet de 2

Rendement annuel de 8.06 pour cent des nouvelles obligations d'épargne du Canada

Les deux Obligations d'Epargne du Canada "nouvelles figures" faisant leur apparition cet automne offriront à tous les investisseurs canadiens un rendement annuel moyen à l'échéance de 8.06 pour cent.

Le ministre des Finances s'est dit d'avis, en annonçant les modalités de la nouvelle émission d'Obligations d'Epargne du Canada, qu'elle ferait l'objet d'une forte demande, tant en raison de son taux de rendement que du choix de l'Obligation à intérêt régulier et de l'Obligation à intérêt composé mis à la disposition du public canadien.

A compter de cette année, ainsi qu'annoncé le 2 juin, les obligations entièrement nominatives et à coupons seront remplacées par une Obligation à intérêt régulier dont l'intérêt sera payé annuellement par chèque ou déposé directement, et une Obligation à intérêt composé dont l'intérêt sera réinvesti automatiquement jusqu'à l'échéance. L'instauration d'obligations sous deux nouvelles formes n'affecte en rien les portefeuilles d'émissions antérieures d'Obligations d'Epargne du Canada.

Les deux nouvelles obligations, dont l'échéance a été fixée à neuf ans offrent un rendement annuel moyen à l'échéance de 8.06 pour cent. La première année portera intérêt à 7.0 pour cent et chaque année subséquente portera intérêt à 8.25 jusqu'à l'échéance en 1986.

Comme pour toutes les émissions antérieures d'Obligations d'Epargne du Canada, les titres de cette série seront encaissables sur demande. Les obligations sous ces deux nouvelles formes pourront être achetées dans toute banque à charge et par l'entremise des agents autorisés, soit les courtiers en valeurs mobilières, les agents de change, les compagnies de fiducie et de prêt, les caisses de crédit et les caisses populaires. De plus, les employés de quelque 5,300 organismes dans toutes les parties du Canada pourront acheter les Obligations à intérêt composé par l'entremise du Mode d'épargne sur le salaire.

Les ventes débuteront bientôt

La campagne de ventes des obligations selon le Mode d'épargne sur le salaire

Une nouvelle option pour les acheteurs

Les Obligations à intérêt régulier seront achetables au comptant.

L'intérêt sera versé par chèque posté ou, au choix du détenteur, déposé directement dans son compte de chèques ou d'épargne. Cette nouvelle initiative de dépôt direct sera offerte par l'entremise des banques à charte, des caisses de crédit, des compagnies de fiducie, des caisses populaires et des courtiers en valeurs mobilières. De plus, les Obligations à intérêt régulier seront encaissables en tout temps, et échangeables contre une valeur équivalente d'Obligations à intérêt composé à compter de la date d'achat jusqu'au 1er septembre suivant.

Les Obligations à intérêt composé seront achetables au comptant, à tempérament selon le Mode d'épargne mensuelle ou le Mode d'épargne sur le salaire. Ces obligations sont encaissables sur demande et pourront être échangées contre les Obligations à intérêt régulier. L'intérêt couru sur les obligations émises sous cette forme composera automatiquement après la première année suivant la date d'émission, au taux annuel moyen de 8.06 p. cent à l'échéance. Lorsque ces obligations seront encaissées avant l'échéance, les détenteurs recevront la pleine valeur du principal, plus l'intérêt régulier et l'intérêt composé accumulé jusqu'au mois d'encaissement.

Lorsque les investisseurs feront l'achat des nouvelles Obligations d'Epargne du Canada cet automne, on leur demandera de fournir leur numéro d'assurance sociale, s'ils en ont un. Ce renseignement servira exclusivement l'identification du compte et formera en partie la base d'un nouveau système d'enregistrement et d'extraction informatisé. Ce système permettra d'offrir aux investisseurs un service meilleur et plus rapide lorsqu'il s'agira de répondre à leurs demandes de renseignements relatives à leurs portefeuilles.

CASSE-TETE, 450 pièces

.88

NECESSAIRES de peinture à l'huile par numéro pour adolescents et adultes 16" x 20"

$5.88

NECESSAIRES de peinture à l'huile par numéro, 9" x 12" poour enfants, 10 ans et plus

$2.88

NECESSAIRES de peinture à l'huile par numéro, 12" x 16" "Holly Hobbie" 10 ans et plus

$3.88

PAPETERIE

ENVELOPPES blanches, 4" x 9"

2/.88

BLOCS correspondance fini cheveau "Jumbo" lignés et non lignés

.88

ENVELOPPES air mail, paquet de 40

2/.88

COFFRES à l'épreuve du feu

$14.88

FILIERES légales 4 tiroirs, "Commode" noir et tan 3 seulement

$88.88

ALBUMS à photos, 6 feuilfes

2/$2.88

MUSIQUE ET CAMERA

PAQUETS de 5 disques 45 tours variés

.88

C.B. émetteurs-récepteurs pour garçons, pas besoin de permis, batteries non incluses

$10.88

FLASHCUBES Sylvania 3 cubes, 12 flash

$1.88

ROULETTES pour appareils lourds

$1.88

EXTENSIONS de 9' blanc et brun

.88

AMPOULES Sylvania 60 et 100 watts

.88

PRESTONE hiver été, 4 gallons

$3.88

BATTERIES transistors et autres usages carrées, 9 volts, 1.5 volt moyen et 1.5 volt grosses

.88

MEUBLES

LECTEURS 8 pistes avec 2 haut-parleurs pour la maison

$48.88

BANCS de 18" de haut, finis vernis

$8.88

VAISSELLE

SERVICES de coutellerie pour 6 personnes

$7.88

LAVEURS de volailles

2/.88

SERVICES à dîner de 20 pièces

$19.88

MOULES à gâteaux 8¾" x 5¾" en aluminium

3/$1.88

CONTENANTS pour légumes, brun, jaune, vert

.88

MOULES à tartes 3½" x 7/8" en aluminium

3/.88

MOULES à pâtés 4½" x 1½" en aluminium

3/$1.88

MOULES à tartes 6" x 7/8" en aluminium

3/$1.88

Le hamburger gros "W"
Notre prix régulier Woolworth $1.09
Notre prix spécial Woolworth
.88
économisez .21

Bottes chaudes, le bas fini de caoutchouc, le haut fini de cuir, idéal pour la chasse
Notre prix régulier Woolworth $18.97
Notre prix spécial Woolworth
14.88
économisez $4.09

Bottes d'hiver pour dames, grandeurs 6½ à 8
Notre prix régulier Woolworth $28.00
Notre prix spécial Woolworth
22.88
économisez $5.12

Gilets manches longues pour garçons, couleurs asst. grandeurs 4 à 6 x
Notre prix régulier Woolworth $3.97
Notre prix spécial Woolworth
2.88
économisez $1.09

ENSEMBLES de 7 pièces service de verres à vin

$17.88

PLATS en bois pour friandises

2/$2.88

ARMOIRES à épices, épices non comprises

$7.88

SOUPIERES motifs asst.

$16.88

COFFRES à bijoux en bois

$15.88

VETEMENTS POUR DAMES

MITAINES en laine

.88

GILETS pour dames, gr. P.M.G.

$8.88

PANTALONS pour dames, gr. 10 à 20 ans

$4.88

BLOUSES d'armée manches courtes pour dames, gr. P.M.G.

$7.88

VESTONS de ski pour dames, gr. P.M.G.

$21.88

GILETS ouverts en suède et acrylique pour dames

$36.88

GILETS en ratine de velours pour dames, gr. 7 à 15

$10.88

LINGERIE POUR DAMES

BAS-CULOTTES paquet de 5 paires

$1.88

BAS aux genoux, paquet de 6 paires

$1.88

CULOTTES en antron pour dames, gr. P.M.G.

.88

2/$7.88

OREILLERS foam et plumes, paquet de 2

$3.88

TAPIS tout usage, gr. 18" x 27"

$1.88

TAPIS 9" x 12", couleurs variées

$58.88

RIDEAUX 3 pièces brise-bise et cantonnière

$3.88

SERVIETTES à mains

.88

CONFORTABLES bourrés de polyester

$12.88

TAIES D'OREILLERS brodés

2/$1.88

VETEMENTS POUR ENFANTS

GILETS manches courtes, grandeurs 10 à 14 ans

$1.88

PYJAMAS pour garçons et filles, gr. 4 à 6 x

$2.88

GILETS manches longues, couleurs assorties pour filles, gr. 4 à 6 x

$2.88

PYJAMAS pour bébés, gr. ajustées jusqu'à 12 mois

$1.88

DIVERS

JEUX de cartes motifs assortis

.88

ROULEAUX à brosses, gr. assorties

.88

BROSSES en acier et manches en bois

.88

BROSSES en acier et manches en bois

.88

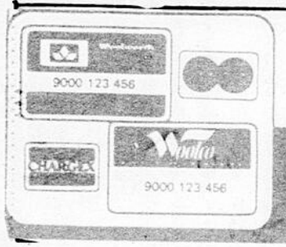

299 Lafontaine Rivière-du-Loup

MEMBRE DE LA PLAZA LAFONTAINE

Votre Satisfaction Est Garantie Pour Tout Achat

Les ventes débuteront bientôt

La campagne de ventes des obligations selon le Mode d'épargne sur le salaire débutera dans quelques jours. Les ventes au comptant et à tempérament débuteront le 11 octobre.

Les obligations seront toutes deux datées du 1er novembre, et les acquéreurs ne seront pas tenus de payer l'intérêt couru sur les obligations achetées entre le 1er et le 15 novembre. Le ministre des Finances se réserve le droit de mettre fin à la vente au comptant et selon le Mode d'épargne mensuelle en tout temps, sans préavis, après les heures d'affaires le 10 novembre.

Seuls les résidents bona fide du Canada et les successions de personnes décédées sont admissibles à l'achat des Obligations d'Epargne du Canada. La limite totale d'achats individuels pour cette émission a été établie à $15,000. Comme pour les émissions antérieures, les détenteurs des nouvelles Obligations à intérêt régulier et Obligations à intérêt composé pourront transférer leurs obligations au nom d'une fiducie régie par certains types de régimes de revenu différé, dont les régimes enregistrés d'épargne-retraite, les régimes enregistrés d'épargne-logement, les régimes enregistrés de pensions, les régimes de participation différée aux bénéfices, ainsi que les régimes de participation des employés aux bénéfices. L'immatriculation devra comporter les noms du fiduciaire et du bénéficiaire d'un tel régime, de même que le titre et numéro d'immatriculation. Les obligations sont transférables aux fiducies régies par ces régimes et des fiducies à leurs bénéficiaires respectifs.

En raison des coûts croissants d'impression et de manutention, il n'est désormais plus pratique d'offrir aux investisseurs la plus petite coupure traditionnelle de $50. Toutefois, l'Obligation à intérêt composé comportera un service meilleur et plus rapide lorsqu'il s'agira de répondre à leurs demandes de renseignements relatives à leurs portefeuilles. Une fois complètement établi, le système éliminera les chèques multiples et le découpage peu pratique de coupons, et assurera aux détenteurs un paiement annuel unitaire, rapide et correctement adressé à l'égard de toutes leurs Obligations à intérêt régulier.

Imposition du revenu d'intérêt

Comme par les années passées, l'intérêt de toutes les séries d'Obligations d'Epargne du Canada doit être inclus dans le calcul du revenu imposable. Les détenteurs d'Obligations à intérêt régulier recevront leur intérêt annuellement et devront le déclarer annuellement. Les détenteurs d'Obligations à intérêt composé pourront déclarer leur intérêt comme revenu gagné pour pouvoir se prévaloir de la déduction de $1,000 au titre de revenus d'intérêt et dividendes; autrement, ils déclareront l'intérêt régulier et composé dans l'année d'encaissement. Qu'ils optent pour l'une ou l'autre méthode, les investisseurs sont tenus de déclarer leurs revenus provenant de titre du gouvernement canadien de façon uniforme; ainsi, par exemple, le revenu du tout portefeuille d'Obligations à intérêt composé offertes au public entre 1966 et 1973.

On rappelle également aux détenteurs d'Obligations d'Epargne du Canada datées du 1er novembre 1965 au 1er novembre 1973 inclusivement, que ces titres continuent d'être admissibles aux bonis payables au comptant annoncés en 1974. Ceux-ci devront toutefois conserver ces obligations jusqu'à la date de paiement des bonis pour en bénéficier. On pourra obtenir des renseignements supplémentaires relativement aux bonis payables au comptant en s'adressant à tout agent autorisé.

CHAUFFAGE ELECTRIQUE
entrepreneur électricien
• RESIDENTIEL
• INDUSTRIEL
• COMMERCIAL
GILLES LEVESQUE
11, RUE DOLLARD - RIVIERE-DU-LOUP
(ANGLE LAFONTAINE ET DOLLARD)
TEL.: 862-7371
Ville Rohenegamook — St-Alexandre, Kam.
Quartier: Estcourt, Tél.: 859-2704 Tél.: 495-2055

AU VOYAGE

Le Québec

La randonnée pédestre

Pendant longtemps, la marche a représenté le mode de locomotion le plus utilisé par nos ancêtres, non seulement pour leur distraction mais surtout pour leurs déplacements quotidiens. L'apparition, puis l'invasion de moyens de transport à la portee de tous (bicyclette, voiture, train, avion) a réduit de beaucoup le nombre de marcheurs. Toutefois, il reste aujourd'hui assez de mordus, auxquels s'ajoutent toujours de nouveaux adeptes, pour considérer la randonnee pédestre comme une activité physique indispensable à leur santé et à leur plaisir. Citadins et ruraux de tous revenus, jeunes ou vieux, la marche convient à quiconque possède deux jambes et le goût de la découverte.

Si elle demeure une excellente façon, sinon la meilleure, d'explorer la ville (sites et monuments historiques, zones portuaires, industrielles et commerciales, zoos, jardins botaniques, etc.), la randonnée pédestre prend tout son attrait lorsqu'elle est pratiquée en pleine nature. Sur terrain plat ou accidenté, en plaine ou à travers bois, elle amène les plus audacieux, ou les plus curieux, à faire de l'escalade, à fouiller grottes et gouffres et, bien sûr, à camper. Outre le contact intime avec la nature, elle procure détente et invite à la conservation de ces milieux non-pollués.

Pas étonnant que des réseaux de sentiers se développent à un rythme croissant par tout le Québec. Plusieurs sont situés dans les réserves et parc gouvernementaux, d'autres dans les bases de plein air, à proximité des villes.

Les randonnées

La courte randonnée est agrémentée d'arrêts pour le pique-nique, la photographie et l'interprétation de la nature. La longue randonnée s'effectue pendant plus d'une journée, sac au dos, avec carte et boussole. Elle comporte un ou plusieurs couchers en camping rustique.

On ne regrettera jamais un détour de quelques kilomètres pour explorer ces sentiers où l'on peut observer, étudier et admirer à son gré.

Elle invite à la conservation de ces milieux non-pollués.

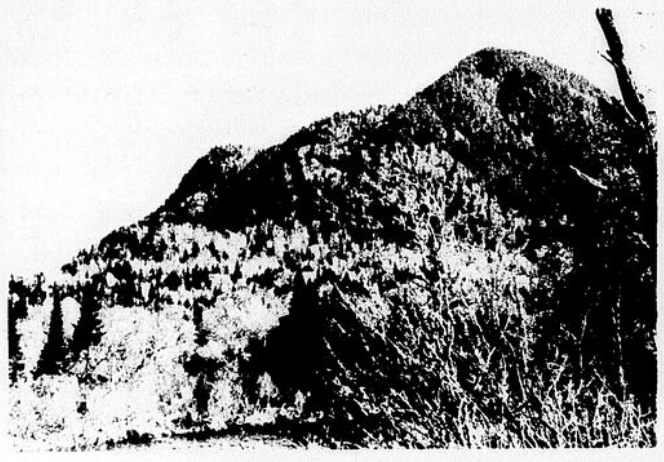

Les sentiers de randonnee facilitent le contact avec la nature.

Photos Gouvernement du Québec, ministère du Tourisme de la Chasse et de la Pêche, Direction des Parcs.

Les sentiers de randonnée dans les parcs provinciaux

A 130 km de Montréal, le parc du Mont-Tremblant offre de courtes randonnées vers les attraits suivants: La Roche, La Corniche, les chutes Croche et du Diable, ainsi que le lac des Femmes. Du parc Paul-Sauvé (48 km de Montréal), on se rend à pied jusqu'au calvaire d'Oka; le parc Mont-Saint-Bruno (27 km de Montréal) offre pour sa part 25 km de sentiers. Au coeur de l'Estrie, dans le merveilleux décor du parc du Mont-Orford, on fait de courtes promenades pouvant totaliser 8 km; on trouve aussi un sentier de longue randonnée (24 km) et un sentier d'interprétation (2,5 km) réservé aux campeurs et aux usagers de la plage.

Non loin de Québec, dans le parc des Laurentides, on s'adonne à la randonnée pédestre à la Mare-du-Sault et le long de la magnifique vallée de la Jacques-Cartier. Sur la Côte Nord, les sentiers de la réserve Port-Cartier-Sept-Iles donnent accès aux chutes Mac Donald.

La réserve Matane propose un circuit de 8 km menant au sommet du Mont-Blanc. Dans le parc de la Gaspésie trois réseaux de sentiers grimpent sur les monts Albert et Jacques-Cartier; on réserve une journée pour chacune de ces randonnées en montagne, et le permis de circulation en forêt est obligatoire. Toujours en Gaspésie, la réserve Port-Daniel offre 5 km en pleine nature, et le parc de l'Ile-de-Bonaventure, quatre sentiers d'une longueur totale de 15 km permettant l'observation à faible distance des fous de Bassan et des autres espèces d'oiseaux qui nidifient sur l'île.

Un guide pratique

Voulez-vous savoir s'il existe un sentier de randonnée dans votre région ou à proximité de chez-vous? Comment vous y rendre? Sa longueur, les difficultés qu'il comporte, les aménagements et les ressources qu'on y trouve?

À cet effet, le Comité québécois des sentiers de randonnée a préparé un guide indispensable: "Le répertoire des sentiers du Québec". Vous pouvez l'obtenir à l'adresse suivante:
1415 est, rue Jarry,
Montréal, H2E 2Z7
Tél.: (514) 374-4700, poste 450.

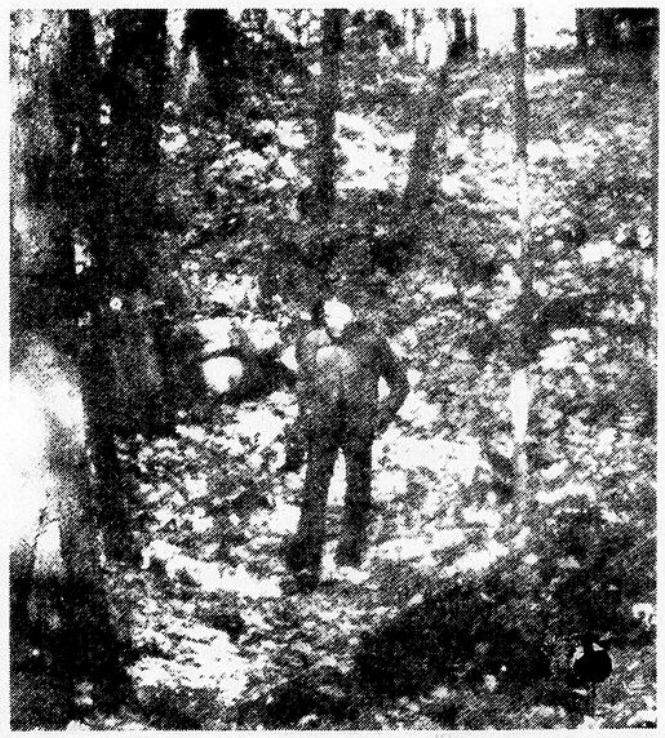

La randonnée pédestre prend tout son attrait quand elle est pratiquée en pleine nature.

Une adresse utile

Pour en connaître davantage sur les sentiers de randonnée une adresse utile:
Comité québécois des sentiers de randonnée,
1415, est, rue Jarry,
Montréal.
Tél.: 374-4700, poste 450.
Il s'occupe de:
- création des sentiers
- signalisation des sentiers
- entretien des sentiers
- publicité des sentiers.

Rivière-Ouelle accueille 325 Femmes Chrétiennes à leur congrès diocésain

Par Jocelyn Dionne

La Pocatière- Plus de 325 femmes du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière venues de 34 paroisses assistaient au congrès annuel diocésain du Mouvement des Femmes Chrétiennes, à Rivière-Ouelle, le 14 septembre.

A partir du thème du congrès "Ensemble transformons-nous", les femmes réunies ont écouté la causerie de l'abbé Jacques Simard, curé de Rivière-Ouelle en l'absence de M. Emmanuel Lebeil, retenu par la maladie, qui traitait des valeurs actuelles de la famille. Ensuite des discussions et une période de questions ont permis de développer cette idée à travers le programme d'action mis de l'avant par le comité permanent du mouvement, qui sera en vigueur pour les prochains deux ans. Ce programme d'action devra permettre à travers une multitude d'activités locales et diocésaines au cours des prochains deux ans de découvrir les vraies valeurs actuelles de la famille et la place que la femme occupe dans la famille.

Dans la matinée, une célébration eucharistique avait eu lieu en compagnie de Mgr. Augustin Lemieux, vicaire général du diocèse et de ses concélébrants. Après le dîner et la période de travail, une foule de renseignements ont été communiqués aux congressistes présentes sur le Camp d'Inter et sur le livre Kiki qui leur fut présenté et qui devrait être publié sous peu. Ces camps d'Inter sont des camps de formation de quatre jours pour les dames qui oeuvrent dans le mouvement et qui ont des responsabilités au niveau paroissial. Quant au livre Kiki, celui-ci est un conte pour enfants illustrant l'évolution d'une fourmi qui décida un jour de joindre un mouvement. L'histoire est un lien avec le cheminement d'un individu dans le mouvement des Femmes Chrétiennes.

-Travail apostolique-

Mgr. Augustin Lemieux venu rencontrer les dames vu l'impossibilité pour Mgr Charles Henri Lévesque évêque du diocèse, de s'y rendre, a démontré aux femmes présentes le travail apostolique qu'elles réalisent dans le mouvement.

Mgr Lemieux s'est dit heureux de voir un engagement chrétien si soutenu et a foi dans le travail futur. Il a adressé, bien entendu, des félicitations aux organisatrices du congrès et à l'équipe permanente diocésaine pour la réussite du congrès. Le thème brûlant d'actualité ayant trait aux nombreux problèmes de la famille et aux nombreuses solutions et l'engagement des femmes dans le mouvement s'inscrit fort bien dans le mot d'ordre de l'orientation pastorale de l'Eglise, tout particulièrement dans le diocèse. Mgr Lemieux a, également, souligné que toutes ces actions s'inscrivent dans l'engagement des laïcs du diocèse dans une action concrète ecclésiale.

En terminant, Mgr Lemieux a voulu insister sur le rôle que joue le mouvement des Femmes Chrétiennes dans cette action ecclésiale et a invité les dames à appuyer et à aider l'équipe diocésaine dans son travail de tous les jours et qui en a besoin.

L'Archevêque de Rimouski au Synode de Rome

Le 27 septembre dernier, la délégation canadienne est partie pour le Synode tenu à Rome du 30 septembre au 29 octobre. Les représentants officiels du Canada élus par tous les évêques canadiens sont NN. SS. Emmett Carter, évêque de London, Ontario; Gilles Ouellet, archevêque de Rimouski, Québec; Emmett Doyle, évêque de Nelson, Colombie Britannique, et Bernard Hubert, évêque coadjuteur de Saint-Jean-de-Québec, Québec. Fait aussi partie de cette délégation Mgr Maxim Hermaniuk, membre de droit du Synode en tant que métropolite des Ukrainiens au Canada.

Un autre canadien a été nommé personnellement par le Saint-Père. Il s'agit de Mgr Edouard Gagnon, recteur du Collège canadien à Rome, et vice-président du Comité de la famille à la Curie romaine.

M. Guy Poisson, P.S.S., Secrétaire général de la C.E.C.C., M. Thomas Franceur, "Chairman" du Département des études catholiques à l'Université McGill, et le R.P. Gilles Langevin, S.J. professeur de théologie à l'Université Laval de Québec, accompagnent aussi la délégation officielle comme conseillers spéciaux.

La Commission des accidents du travail dispose maintenant de 11 bureaux régionaux décentralisés dans autant de localités au Québec.

Onze bureaux autonomes dont le personnel qualifié s'occupera du traitement des demandes d'indemnisation, du paiement des indemnités, de la réadaptation sociale des travailleurs accidentés et de l'information du public.

Onze bureaux régionaux de la C.A.T. dont le rôle est d'offrir **sur place** une solution aux problèmes des travailleurs accidentés.

La Commission des accidents du travail a décentralisé ses services afin de se rapprocher des travailleurs.

Renseignez-vous auprès de votre nouveau bureau régional de la C.A.T. pour connaître les modifications apportées à la Loi des accidents du travail en faveur des travailleurs.

Les bureaux de la C.A.T. sont plus proches de vous:

CHICOUTIMI: 54, rue Racine est, CHICOUTIMI G7H 1P7
HULL: 295, boul. Saint-Joseph, HULL J8Y 3Y5
LAVAL: 1200, boul. Saint-Martin ouest, 5e étage, LAVAL H7S 2G6
LONGUEUIL: 1000, rue de Sérigny, Bureau 300, 3e étage, LONGUEUIL J4K 5B7
MONTRÉAL: 2, Complexe Desjardins, Tour de l'Est, C.P. 3, Succursale Desjardins, MONTRÉAL H5B 1H1
QUÉBEC: 524, rue Bourdages, Case postale 1200, Terminus postal, QUÉBEC G1K 7E2
RIMOUSKI: 320, rue Saint-Germain est, 6e étage, RIMOUSKI G5L 1C2
ROUYN-NORANDA: 33, rue Gamble ouest, ROUYN J9X 2R3
SEPT-ÎLES: 421, rue Arnaud, SEPT-ÎLES G4R 3B3
SHERBROOKE: 1335, rue King ouest, SHERBROOKE J1J 2B8
TROIS-RIVIÈRES: 500, rue des Érables, CAP-DE-LA-MADELEINE G8T 5J1

LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL ...SE RAPPROCHE DE VOUS.

MOTOCROSS

SANCTIONS CMA FIM

Laurentide

Championnat junior québécois

1er et 2 octobre

à la station de ski

VAL-NEIGETTE de Rimouski

Beau temps
Mauvais temps

Admission: $2.00

Une présentation de votre agent Molson,
MARCEL JACOB

BIÈRE Laurentide ALE

Le recours du propriétaire devant la Commission des Loyers

La Commission des Loyers a été mise en place dans le but de concilier les propriétaires et les locataires. La Commission, Régie des Loyers a la compétence pour régler certains conflits qui peuvent survenir entre locataires et propriétaires. Nous allons énumérer les cas possibles où un propriétaire peut aller devant la Commission.

Un locataire ne peut être expulsé de la maison qu'il habite s'il obtient la prolongation de son bail et s'il paie le loyer exigible. Par contre, il peut être évincé s'il n'obéit pas aux règles suivantes: premièrement, un locataire qui est en retard de plus de trois semaines dans le paiement de son loyer et qui n'a pas encore payé lorsqu'il comparaît à l'audition tenue devant l'administrateur de la Commission des Loyers, peut être expulsé. Il en est de même pour le locataire qui se comporte dans les lieux loués de façon telle qu'il constitue une source sérieuse de tracasserie pour le propriétaire ou les voisins; pour celui qui utilise les lieux loués à des fins illégales, par exemple, maison de jeu, bordel, etc...; pour le locataire qui consent à ce que tellement de personnes étrangères habitent chez lui et que cela présente des dangers pour les occupants de la maison; pour le locataire qui, sans la permission du propriétaire, transforme le logement en une maison de chambres, (au sens de la loi, une maison de chambres est un logement dont au moins trois pièces sont occupées par des personnes autres que celle d'une même famille); pour le locataire résidant dans une maison qui est acquise par une institution publique dans le but d'être utilisé à des fins publiques, éducationnelles, hospitalières; pour le locataire qui détériore le logement, volontairement ou par négligence; pour le locataire dont le bail a été annulé par un tribunal de juridiction civile (Cour Provinciale ou Cour Supérieure); pour le locataire qui convertit une maison d'habitation en établissement commercial ou industriel sans la permission de l'administrateur de la Commission des Loyers; et enfin, pour le locataire dont les lieux loués menacent ruine et constituent un danger pour le public et ses occupants peuvent être expulsés mais seulement pour le temps des réparations.

Dans un prochain texte, nous vous ferons part des cas où un locataire peut recourir aux services de la Commission, Régie des Loyers.

Centre étudiant d'information légale
Cégep de Rimouski
Techniques judiciaires.

On est pas sorteux!

Et ne sortant pas, l'air intérieur se raréfie et l'on étouffe petit à petit jusqu'à la crise qui conduit à l'Urgence...

Oh, ce n'est pas si grave: l'oxygène, les piqûres, un sourire d'infirmière et le lendemain, l'on repart, un peu éméché encore tremblant, mais ça ira... la crise est passée... jusqu'à la prochaine... et la valse du carrousel recommence... l'alcoolique continue son chemin!

Il aimerait bien croire que son mal n'est que physique, qu'une glande, si bien enfouie que personne ne l'a jamais trouvée, est à l'origine de tous ses maux, et il donnerait bien fortune et tout le reste pour pouvoir la maîtriser, cette glande. Non pas la maîtriser pour ne plus boire, mais pour pouvoir se permettre de boire au moins un "tout p'tit peu"! Après tout la vie est si dure et si courte, hein! Et en attendant la découverte et la maîtrise et le "p'tit peu", vogue la galère!

On lui a pourtant suggéré, et si on ne l'a pas fait, on le lui suggère aujourd'hui, d'essayer de sortir de sa cage intérieure, d'aller respirer avec d'autres un souffle d'espoir et de liberté, car la glande mystérieuse... rien ne sert d'en attendre la découverte, sa recherche a déjà coûté trop d'urgences, trop d'oxygène, trop de piqûres, trop de sourires d'infirmières et trop de vies!

Mais, voyez-vous "on est pas sorteux, et ne sortant pas.

Jean Maher, T.S.P.
Service d'Alcoolisme-Toxicomanies,
L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup.

REPONDEZ A L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

ACCIDENT EVITE DE JUSTESSE A LA POCATIERE
La tenue d'un concours provincial de labour peut être dangereuse. Ainsi, cet automobiliste qui circulait il y a quelques jours sur la route 20 à la hauteur du site des compétitions de 1977, à La Pocatière.
N'ayant d'yeux que pour ce qui se passait sur le terrain, le conducteur a dévié de sa route et son véhicule a quitté la chaussée, pour s'arrêter de justesse en bordure d'un fossé profond. L'automobile aurait pu capoter avec toutes les conséquences graves qui auraient pu s'en suivre.

FOURRURES • FOURRURES • MANTEAUX • CHAPEAUX • COLLETS
A PRIX TRES COMPETITIFS

Remodelage, nettoyage ou entreposage
Satisfaction garantie.

Le Palais des Modes [1976] Enr.

275 Lafontaine Rivière-du-Loup 862-3493

Rep. de Fournier Fourrures de Montréal.

"DEVENEZ PHYTOTHERAPEUTE"

—S'améliorer pour mieux aider les autres.
—Voici une carrière fascinante et rémunératrice qui vous poussera toujours à aller au bout de vous-même.

POUR INFORMATIONS:

Demandez le prospectus gratuit et sans aucun engagement de votre part, en écrivant à:

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PHYTOTHERAPEUTES
C.P. 100,
LEVIS, QUE.

Assemblée générale de la Télévision Communautaire de Rivière-du-Loup

C'est aujourd'hui, le 28 septembre, à sept heures trente du soir, que se tiendra à l'Ecole Sainte-Marie, 20 rue de Gaspé, l'assemblée générale annuelle de la Télévision Communautaire de Rivière-du-Loup.

Au cours de cette réunion les principaux points à l'ordre du jour seront le bilan des activités, le bilan des divers comités, une discussion sur l'orientation de la Télévision Communautaire de Rivière-du-Loup et l'élection du Conseil d'administration.

Il est très important que les membres qui viendront à l'assemblée n'oublient pas leur carte d'adhésion pour être en mesure de se prévaloir de leur droit de vote.

A noter que les personnes intéressées à devenir membres de la Télévision Communautaire de Rivière-du-Loup auront aussi la possibilité de se procurer leur carte de membre sur les lieux de la réunion.

L'ordre du jour étant très chargé, il serait souhaitable que tous les participants à la réunion arrivent à l'heure.

Les dirigeants de la Télévision Communautaire de Rivière-du-Loup donnent donc rendez-vous à tous les membres et autres personnes intéressées, ce soir, le 28 septembre, à sept heures trente à l'Ecole Sainte-Marie pour l'assemblée générale de T.V.C.R.

Entretemps, pour de plus amples informations, on peut communiquer avec T.V.C.R., 119 rue Beaubien, en téléphonant à 862-0465.

Nouveau règlement relatif aux contrats de location d'immeubles du gouvernement

Le Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement annonce que les contrats du gouvernement en matière de location d'immeubles "locaux, bureaux, entrepôts", seront régis par un nouveau règlement entré en vigueur le premier septembre 1977. Ce règlement, adopté en vertu de l'article 49 de la Loi sur l'administration financière, prévoit qu'un contrat de location d'immeubles doit être conclu par appel d'offres ou par avis de recherche public dans les journaux.

De façon générale, on procède par appel d'offres lorsqu'il s'agit de la location d'un immeuble d'une superficie supérieure à 25,000 pieds carrés, ou par avis de recherche public pour une superficie de 25,000 pieds carrés ou moins.

L'appel d'offres dans les journaux est publié en français dans un quotidien de la ville de Montréal ou de Québec, ainsi que dans un quotidien ou dans un hebdomadaire régional circulant dans la région où est situé l'immeuble recherché, s'il s'agit d'une région autre que celle de Québec ou de Montréal.

L'avis de recherche public est publié en français dans au moins un quotidien ou un hebdomadaire régional circulant dans la région où est situé l'immeuble recherché.

Le règlement prévoit des exceptions où il n'est pas requis de solliciter des soumissions ou des propositions, notamment lorsqu'il s'agit du renouvellement d'un bail; lorsqu'il s'agit de la location d'espaces de stationnement; lorsqu'un seul immeuble peut répondre à la demande; ou lorsqu'il s'agit de la location d'une superficie additionnelle dans un édifice dont une partie est déjà louée par le gouvernement.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à tout ministère ou organisme dont le budget est voté par l'Assemblée nationale.

Le Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement est particulièrement concerné par ce nouveau règlement puisqu'en 1976-1977 les espaces administratifs loués totalisaient environ 900 baux pour une somme de $42,0 millions.

Les syndicats, moi, toi, lui...

par Daniel Latouche

Il s'agit ici d'un nouveau type de livre pour le Québec, au confluent de l'étude journalistique, du commentaire, de l'article d'information et de l'étude scientifique. **Les syndicats en crise** (éditions Quinze) se présente comme une sorte de vade-mecum indispensable pour comprendre ce qui se passe et risque de se passer dans le monde syndical québécois. Les auteurs, Pierre Dupont et Gisèle Tremblay, y font surtout un travail de décodage quant aux idéologies, structures et personnalités qui s'y affrontent. Saviez-vous par exemple qu'il y existe pas moins de quatre tendances marxistes et néo-marxistes, sans compter les autres, soit la tendance communiste, trotskyste, marxiste-léniniste et travailliste. C'est bien la première fois que j'arrive à m'y retrouver aussi facilement.

Bref, ce livre se veut un «Grand dossier de l'actualité» et c'est précisément ce qu'il est.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE RIVIERE-DU-LOUP

LE PROFIT

Tout le monde cherche un profit.

Le petit épargnant place ses dollars où ça lui rapporte le plus; le financier aussi.

Aujourd'hui, nous avons besoin de beaucoup d'investissements pour créer de nouveaux emplois.

Il faut que ces investissements soient profitables.

Les compagnies qui font faillite n'aident personne.

Pas de profits, pas d'investissements... et pas d'investissements, pas d'emplois.

Message de
La Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup

Bard, Therriault & D'Amours inc.

COURTIERS D'ASSURANCES

C.P. 698
108 Lafontaine
Rivière-du-Loup, P.Q.

Tél: [418] 862-0350

A LA JONCTION DE LA RTE -20- ET DU BOUL. HOTEL DE VILLE — HORAIRE 862-4141

REUNIS POUR LA PREMIERE FOIS...VOYEZ LES 2 FILMS LES PLUS POPULAIRES!

ROY SCHEIDER ROBERT SHAW RICHARD DREYFUSS dans

LES DENTS DE LA MER

GAGNANT DE 3 OSCARS

VERSION FRANÇAISE DE

JAWS

Elle fut la première !

PLUS

747 EN PERIL

14 ANS

"Haletant sur toute la ligne"
Gilles Jacob
L'EXPRESS

Version française de

AIRPORT 1975

CHARLTON HESTON • KAREN BLACK • GEORGE KENNEDY • GLORIA SWANSON

ciné-parc GRAND-PORTAGE

Ven. à dim. du 30 sept. au 2 oct.

OUVERT A 7.00 LA PROJECTION DEBUTE VERS 7.30 LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

L'Hydro-Québec à la Commission Parlementaire

La direction de l'Hydro-Québec rencontrait les 13, 14 et 15 septembre, les membres de la Commission parlementaire des Richesses Naturelles. Il y fut question notamment de hausse des tarifs. des modifications aux pratiques d'affaires et de la campagne d'économie de l'électricité.

Hausse de tarifs de 20 pour cent.

La Société d'Etat a en effet déposé une demande au gouvernement afin de hausser ses tarifs de 20 pour cent à compter du 1er janvier prochain. Cette requête s'appuie sur deux objectifs principaux, soit d'augmenter son auto-financement et d'encourager l'utilisation rationnelle et l'économie de l'électricité.

On se rappelle que le ministre des Finances du Québec, M. Parizeau, avait souhaité, lors de son discours sur le budget, que l'Hydro-Québec réduise ses appels aux marchés financiers. Cette augmentation de tarifs procurera à l'entreprise des revenus additionnels de $245 millions en 1978.

Cette demande de hausse était accompagnée d'un changement dans la structure tarifaire, à savoir l'application d'un prix unique par kilowatt-heure pour l'usage domestique. Le tarif proposé ne comporte qu'une redevance d'abonnement de $3. 60 par mois et un prix unique de 1.9 cents par kilowatt-heure consommé. En plus de faciliter à l'abonné le calcul de sa facture, cette formule élimine l'apparence incitative et promotionnelle des tarifs actuels, basés sur la dégressivité.

Dans son allocution, le président Boyd a fait valoir l'argument que les dépenses d'électricité des ménages québécois ne représentaient, en 1976, que 1.34 pour cent du revenu personnel disponible comparé à 1.17 pour cent en 1967, alors que la consommation annuelle moyenne des abonnés domestiques a augmenté de 70 pour cent pendant la même période. "Dans la catégorie domestique, poursuivait M. Boyd, on estime que, pour 75.3 pour cent des abonnés, la hausse sera inférieure à 20 pour cent. De plus, même en dépit de cette hausse importante, les québécois paieront encore leur électricité moins cher qu'à l'extérieur du Québec."

Des nouvelles pratiques d'affaires

La hausse de tarif demandée par l'Hydro-Québec était également assortie de modifications importantes à ses pratiques d'affaires à la suite d'analyses internes et de suggestions émanant des abonnés et du ministre Délégué à l'Energie, M. Joron.

Les deux principaux exemples employés par M. Boyd pour illustrer les modifications sont la majoration de 10 pour cent et la politique du dépôt. Dans le premier cas, la pénalité de 10 pour cent exitée après la date d'échéance de la facture sera remplacée par des frais d'administration de 1½ pour cent par mois après échéance et ce, à compter d'avril 1978. De plus, la durée de l'échéance sera portée de 15 jours qu'elle est actuellement à 20 jours.

Dans le cas de la politique de dépôt en garantie de paiement, le principal critère de base de la nouvelle politique sera désormais l'historique de paiement de l'abonné concerné pour la catégorie domestique. L'Hydro-Québec pourra cependant exiger une garantie pour les nouveaux abonnés d'usage général ou industriel.

La carte...

(Suite de la page 44)

temps une première à l'échelle de tout le Québec, et M. Plante a tenu à mentionner également l'apport des dix comités formés pour mener la tâche à bien.

Quant au deuxième document, qui sera publié dans quatre ou six semaines, il sera davantage critique, et analysera la situation des communications, parlera des besoins, des contraintes et des objectifs.

Les deux volumes du C.C.E.Q. sur la problématique des communications dans l'Est du Québec seront des documents de travail qui permettront au Conseil de préparer un plan de développement des communications pour la région. Ce document sera présenté à l'assemblée générale du Conseil, cet automne. Les problèmes de régionalisation et d'intercommunication entre média dans la région retiendront aussi l'attention du C.C.E.Q. qui veut être de plus en plus présent à la région, et dont l'objectif, cettre année, est de mettre l'accent sur l'implantation dans le milieu.

Parmi les autres projets du Conseil des Communications pour l'année en cours, figurent une étude sur la viabilité d'un médium régional et un colloque regroupant tous les communicateurs dans l'Est du Québec.

Les intéressés peuvent obtenir copie du premier volume ou "Carte des média", en en faisant la demande au Conseil des Communications de l'Est du Québec, C.P. 489, Rimouski. Une somme minime sera réclamée pour couvrir les frais d'impression.

Les bibliothèques, les institutions, les média, et toutes les personnes intéressées au développement des communications, sont invités à se doter de cet outil de travail important.

Un des neuf téléromans de Radio-Canada

Le Pont
de Michel Gréco
Le lundi à 20h30
Chronique du temps présent
sur les rapports
entre adolescents et adultes.
Avec Anne Létourneau,
Pierre Beaudry
et Pierre Claveau.

Vingt-cinq ans ensemble... et ça continue!

ENSÈMBLE DE SKI
PRIX DE GROS
"aux plus bas prix en ville"
Jobbers et marchands seulement
NOELY INC.
3852, HOCHELAGA 272-5100 - 352-7003

IMPRESSION DE QUALITE A PRIX COMPETITIFS

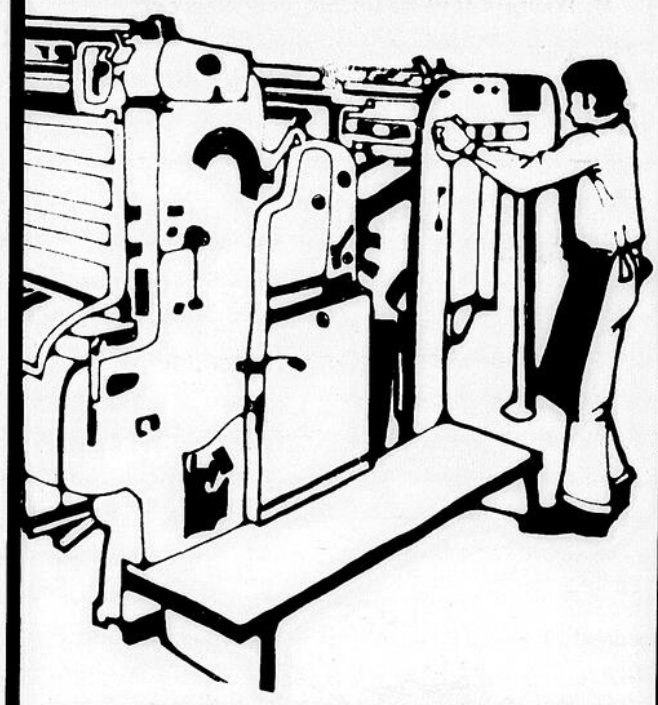

PAPETERIE DE BUREAU - REVUES -
CIRCULAIRES - AFFICHES - BOTTINS
FAIRE-PARTS - CARTES D'AFFAIRE

- Composition électronique pour un service plus rapide
- Création de sigle

IMPRIMERIE DU ST-LAURENT
193 Lafontaine, Rivière-du-Loup
Tél.: 862-2288

Services de loisirs activités socio-culturelles

INSCRIPTIONS
DATE
Les 19-20-21-22 septembre 1977. Les inscriptions sont limitées.
ENDROIT
Vielle Ecole, 97, rue Amyot, Rivière-du-Loup.
JOUR HEURE
Lundi, mardi, mercredi jeudi de 19:30 H à 21:30 H.
COUT
Payable au moment de l'inscription.
Voici la liste des ateliers qui vous seront offerts lors de la prochaine session. Les jours et les endroits de chaque atelier vous seront précises lors de l'inscription.

ATELIERS AUTOMNE 1977-ADULTES
ATELIER
Cuir. Fléchée. Macramé. Bricolage. Vannerie.
ENDROIT
Vieille Ecole, 99, rue Amyot, Rivière-du-Loup.
JOUR HEURE
A déterminer
COUT
$10.00 pour 20 heures.
ATELIER
Tissage, Ballet-Jazz
ENDROIT
A déterminer
JOUR HEURE
A déterminer
COUT
A déterminer
ATELIER
Danse sociale
ENDROIT
A déterminer
JOUR HEURE
A déterminer
COUT
(AUTO-FINANCEMENT)
$2.00 heure ou $40.00 couple - 20 heures

ATELIERS AUTOMNE 1977 - ENFANTS
ATELIER
Folklore, Ballet-Jazz, Flûte à bec
ENDROIT
Ecoles: Roy, Joly, Ste-Marie, Sacré-Coeur, Thibodeau.
JOUR HEURE
A déterminer
COUT
$6.00 par atelier. Payable au moment de l'inscription.
ATELIER
Bricolage, Masques et marionnettes, Tissage.
ENDROIT
Vielle Ecole, 97, rue Amyot, Rivière-du-Loup.
JOUR HEURE
A déterminer
COUT
$6.00 par atelier. Payable au moment de l'inscription.
ATELIER
Guitare, Philatélie (timbres)
Montage audio-visuel.
ENDROIT
A déterminer
JOUR HEURE
A déterminer
COUT
$6.00 par atelier. Payable au moment de l'inscription.

Prenez-en l'habitude.
Donnez fidèlement du sang à la Croix-Rouge

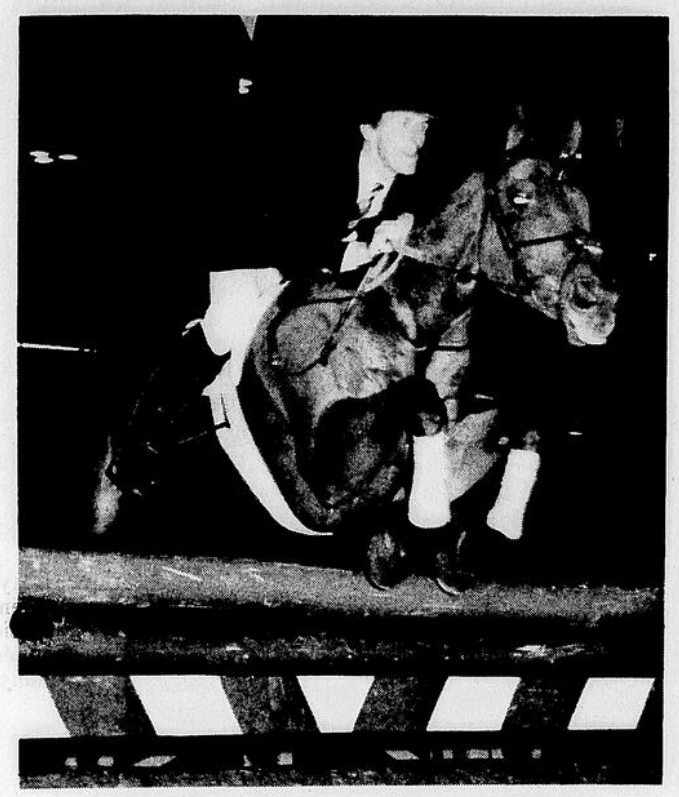

L'I.T.A. de La Pocatière reçoit un grand écuyer Belge, M. Eric Wauters

[J.D.]- Personnalité reconnue internationalement dans le milieu équestre; M. Eric Wauters était accueilli récemment à l'Institut de Technologie Agricole de La Pocatière dans le cadre d'une clinique organisée au profit des instructeurs et des étudiants en technologie équine. On connait M. Wauters pour ses nombreuses participations à des concours hippiques et spécialement aux jeux olympiques de Munich et de Montréal où il a mérité la médaille de bronze par équipe pour son pays. En 1977, il a gagné de grandes compétitions sur le circuit européen, en particulier, le Grand Derby de La Baule en France. Les connaisseurs dans le domaine équestre savent que M. Wauters a été propriétaire de "Pomme d'Api", cheval actuellement au Canada et awvec lequel il a remporté des compétitions internationales.

M. Wauters était au Québec pour participer au concours hippique d'Expo-Québec. Les autorités de l'I.T.A. ont profité de l'occasion et sa venue à l'Institut aura été profitable car elle permettra d'envisager certains échanges étudiants entre une école Nationale d'équitation de Belgique et l'I.T.A. de La Pocatière dans un avenir prochain.

KRT Ready Mix Inc.
C.P. 366 Boul. Cartier Rivière-du-Loup P.Q. G5R 3Y9
POUR VOUS BIEN SERVIR
405 — Rivière-du-Loup — 862-6963
406 — Cabano — Pour toute commande de béton appelez frais virés 862-6963
Qualité et Service

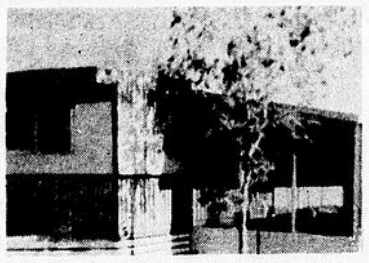

A LOUER EN FLORIDE

A Fort Laurendale, 8 milles de MIAMI, 5 MINUTES DE LA PLAGE, PRES DES CENTRES D'ACHATS, GRAND TERRAIN EN PELOUSE. MAISON MOBILE 50' x 14', 2 chambres — 1 salon — 1 cuisine — 1 chambre de bain. Floridaroom, une remise et réfrigérateur supplémentaire.

Le tout complètement équipé avec téléphone, piscine et laveuse sur le terrain.

A louer à la semaine ou au mois. Prix spécial pour octobre, novembre et début de décembre.

Prière de communiquer par lettre avec:
M. P.A. MICHAUD
RIVIERE-OUELLE, Kam. tél.: 856-3426
G0L 2C0 856-2128

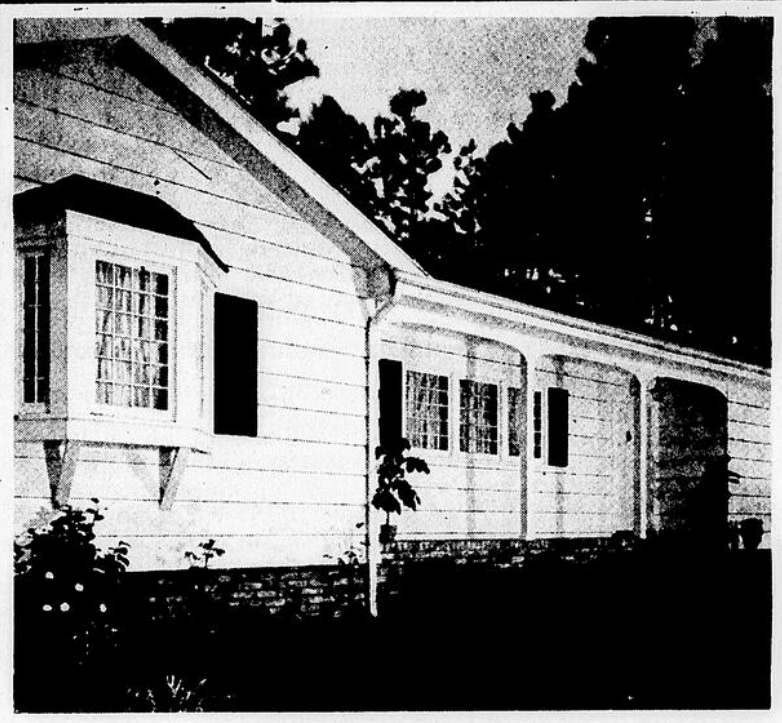

ENFIN
LA SOLUTION AUX PROBLEMES DE FINITION EXTERIEURE AVEC LES REVETEMENTS FAITS D'ACIER PREPEINT
DOFASCO

GARANTIE DE 20 ANS TRANSFERABLE
Contre le fendillement, l'écaillement, le pelage, le craquelage

L'acier galvanisé PREPEINT
Dofasco possède ces qualités:
- la robustesse de l'acier
- la résistance à la corrosion du zinc
- la protection supplémentaire fournie par deux couches de peinture
- une dilatation et une contraction moindres que celles des autres matériaux de revêtement
- une plus grande résistance aux marques de coups
- un rigoureux contrôle de qualité pendant la préparation et l'application de la peinture de la tôle galvanisée

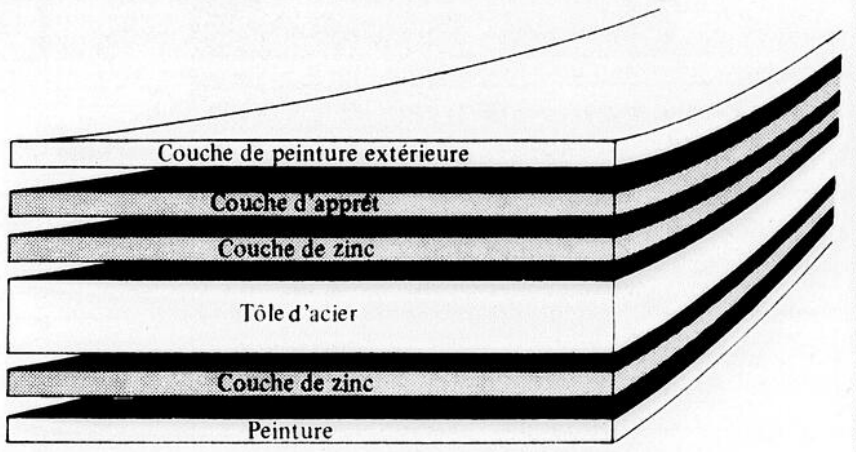

DILATATION ET CONTRACTION par la température: à peu près nulles.

Une toise couvre 100 pi. de surf. **Deux fois plus résistant aux coups que l'aluminium.**

Nous désirons informer nos clients que nous avons toujours en inventaire les clapboard Colorlock — Abitibi et d'Aluminium — Mais qu'à cause des nombreuses plaintes reçues dues à la dilatation excessive du vinyle dans notre climat, nous avons abandonné la vente de ce produit.

Nous n'exécutons pas la pose, mais sur demande nous vous fournirons le nom de poseurs professionnels

Monsieur dismat
bois, matériaux... TOUT pour la construction!
Chez Côté & Godbout inc.
rue Notre Dame ouest
Trois Pistoles
851-2004
126 Boul. Cartier
Rivière du Loup
862-9316

Le livre d'ici...d'ici...d'ici...d'ici...

Relire...
Félix-Antoine Savard

par François Ricard

Menaud, maître-draveur, le premier roman de Félix-Antoine Savard, publié d'abord en 1937 puis remanié à quelques reprises par la suite, est devenu aujourd'hui un classique de la littérature québécoise. On l'étudie, on le commente, on le critique et on le lit partout. A cette popularité, la publication du roman en format de poche, dans la collection «Bibliothèque canadienne-française» n'est pas étrangère, d'autant plus que cette édition offre le texte définitif de l'oeuvre, tel que Savard l'a refondu et publié en 1964.

Cette renommée s'explique facilement. **Menaud** est, de tous les romans écrits au Québec avant 1960, celui qui exprime sûrement le mieux, de la façon la plus haute et la plus complète, dans une forme d'une qualité indiscutable, le grand rêve de liberté territoriale et politique des Canadiens-français: la révolte contre l'intrusion étrangère et contre la dépossession, et le désir de reconquête. De ce rêve, le personnage du maître-draveur incarne non seulement le côté exalté, mais aussi le caractère douloureux et comme impossible. En ce sens, Menaud reste un des héros les plus frappants du Québec.

Mais Savard (né en 1896) n'est pas l'auteur d'un seul livre. Il a publié, après **Menaud**, un autre roman (**La Minuit**, 1948), des poèmes (**Le Bouscueil**, 1972; **Aux marges du silence**, 1975), des pièces de théâtre (**La Folle**, 1960; **La Dalle-des-Morts**, 1965) et deux volumes de **Journal et souvenirs** (1973; 1975). Tout cela n'a cependant ni l'ampleur thématique ni l'originalité stylistique de **Menaud**.

Par contre, il y a deux autres volumes de Savard qu'il faut lire (ou relire) pour la grande beauté de leur écriture et la richesse de leur invention. Ce sont deux volumes qu'on pourrait appeler des «mélanges»: ils regroupent chacun des poèmes, des articles, des proses poétiques, des anecdotes, etc. autour d'un thème central, qui est une expérience vécue personnellement par l'écrivain. Le premier, intitulé **l'Abatis** et disponible en collection de poche, a été écrit au cours des années (1934-1938) que Savard a passé en Abitibi durant la colonisation. C'est peut-être son plus beau livre. L'autre, **le Barachois** (collection du Nénuphar), découle des voyages de Savard en Acadie. C'est un hommage à la mer, aux Acadiens et au folklore. Un de ces textes, intitulé **Le vieux John**, constitue une sorte de somme de la pensée et de l'expérience personnelle de Savard: il y raconte sa vie, son amour du peuple, son culte de l'art. Lire ce texte est donc la meilleure façon de s'initier à cette oeuvre et à cet écrivain.

On pourra aussi, pour mieux comprendre Savard, parcourir l'excellente étude d'André Major parue dans la collection «Ecrivains canadiens d'aujourd'hui» (nº 6), ou consulter la mine de renseignements que représente le «Dossier de documentation» (nº 4) sur F.-A. Savard préparé par R.-M. Charland. Mais ces ouvrages n'ont d'intérêt que s'ils incitent à la lecture de l'oeuvre elle-même, ou mieux, à sa relecture, qui réserve toujours de nouvelles découvertes.

Une faim mystérieuse!

par Jean-Léonard Binet

L'esprit humain a toujours ressenti le besoin de s'alimenter à des sources irrationnelles, que celles-ci soient de nature religieuse ou non. Même les plus positivistes n'échappent pas à la règle: par exemple, pour récuser l'existence de faits bizarres ils inventent le hasard ou invoquent l'imagination, comme si le hasard et l'imagination ne devenaient pas ainsi de nouveaux mystères à élucider! Qu'elle refuse ou accepte ses propres racines, la conscience ne peut éviter cette confrontation que Jung appelle «la dialectique du moi et de l'inconscient». Bref, la distance n'est pas aussi grande qu'on le croit entre ceux qui voient des fantômes et ceux qui idolâtrent l'ordinateur. La représentation change, le processus reste le même: il s'agit toujours d'entrer en relation avec des forces inconnues afin d'accéder à la connaissance ou d'atteindre à de plus grands pouvoirs.

Les esprits parlent à des Québécois (éditions Guérin) nous ouvrent les dossiers du Cercle Spirite québécois dirigé par Pierrette Demers-Krynski. Grâce à quelques médiums, les membres de ce cercle (engagés dans une «recherche spirituelle» dont l'occultisme ne semble être qu'une nouvelle version de la morale chrétienne) peuvent communiquer avec Edith Piaf, Jean XXIII, Ramsès II, Jésus, l'abbé Marc ou avec de plus modestes visiteurs, parents et amis disparus. Le moins qu'on puisse dire de ces révélations, c'est qu'elles ne révèlent rien d'autre que ce que les membres savent déjà: l'homosexualité est une bien mauvaise chose, Jésus aurait peut-être eu une relation avec Marie Madeleine, il ne faut pas tuer son prochain, etc. Et puis, saviez-vous que les esprits pouvaient donner des becs? Au choix: les tables tournantes ou les bingos dans le sous-sol de l'église?

De son côté, Lawrence David Kusche prétend nous dévoiler **La Solution du Mystère** du triangle des Bermudes (éditions de l'étincelle). La solution serait celle-ci: il n'y a pas de mystère, l'imagination encore une fois est la grande coupable. L'auteur, qui a étudié plusieurs documents relatifs à ces disparitions étranges de bâteaux et d'avions survenues dans l'Atlantique au large de la côte des Etats-Unis, conclut en quelque sorte que c'est le nombre insuffisant d'informations ou de renseignements sur ces disparitions qui a créé la légende. Mais lui-même se bute à la même difficulté! Si bien que son ouvrage confirme, à sa façon, le mythe qu'il entend détruire. Néanmoins le récit de tous ces événements mystérieux, qui depuis Christophe Colomb jusqu'à aujourd'hui ont donné naissance au triangle maléfique, demeure quelque chose de fascinant.

Vous rappelez-vous des soucoupes volantes?

TELEVISION

	MERCREDI
9.12	O Canada
9.15	100 tours de Centour
9.30	Les Oraliens
9.45	Topino
10.00	La boîte à lettres
10.15	Virginie
10.30	Magazine express
11.00	Trouvailles de Clémence
11.30	Les grands-mère
12.00	Mini-Fée
12.30	Les coqueluches
13.31	Téléjournal
13.36	Femmes d'aujour-d'hui
14.31	Le temps de vivre
16.00	Bobino
16.30	Le grenier
17.00	Mr Magoo
17.30	Pistroli
18.00	Ce soir
18.30	Présent régional
19.00	A communiquer
20.00	Jamais deux sans toi
20.31	Baseball:
23.00	Téléjournal
23.22	Nouvelles du sport et météo
23.35	Reflets d'un pays
00.32	Cinéma:

	JEUDI
9.12	O Canada
9.15	100 tours de Centour
9.30	Les Oraliens
9.45	Dum le dauphin blanc
10.00	You Hou
10.15	Minute Moumoute
10.30	Magazine express
11.00	Trouvailles de Clémence
11.30	Les animaux chez eux
12.00	Fifi brin d'acier
12.30	Les Coqueluches
13.31	Téléjournal
13.36	Femmes d'aujour-d'hui
14.31	Cinéma:
16.00	Bobino
16.30	Grujot et Délicat
17.00	Mr Magoo
17.30	Roy Rogers
18.00	Ce soir
18.30	Présent régional
19.00	Vedettes en direct
19.30	Du Tac au Tac
20.00	Le travail à la chaîne
20.30	Les grands-Films:
22.30	Téléjournal
22.55	Nouvelles du sport et météo
23.05	Seul chez les loups
00.30	Cinéma:

	VENDREDI
9.12	O Canada
9.15	100 tours de Centour
9.30	Les Oraliens
9.45	Mon ami Guignol
10.00	Tam Tam
10.15	Virginie
10.30	Magazine express
11.00	A communiquer
11.30	Robinson Suisse
12.00	Sesame
12.30	Les coqueluches
13.31	Téléjournal
13.36	Femmes d'aujour-d'hui
14.31	Les ATeliers
15.30	Les Chiboukis
15.45	Minute Moumoute
16.00	Bobino
16.30	Maigrichon et Gras double
17.00	Mr Magoo
17.30	Profil
18.00	Ce soir
18.30	Présent régional
19.00	Marcus Welby
19.30	Ralliement des Créditistes
19.45	France Panorama
20.01	Aller Retour
20.31	Concert Populaire
21.30	Scénario
22.00	Corne d'abondance
22.15	Le Supplément
22.30	Téléjournal
22.55	Nouvelles du sport
23.05	Cinéma:
00.30	Ciné-nuit:

	SAMEDI
8.57	O Canada
9.00	Héidi
9.30	Wickie
10.00	Les mystères de la Tamise
10.30	M. Rosée
11.00	Daniel Boone
12.00	Les héros du samedi
13.00	Sporthèque
14.00	Football Canadien:
16.30	A communiquer
17.00	Et ça tourne
18.00	Soirée Canadienne
19.00	La femme Bionique
20.01	Cirques du monde:
21.01	Comédies musicales d'atan.
22.30	Téléjournal
22.46	Nouvelles du Sp...
23.00	Politique fédérale
23.09 x	Cinéma:
00.30	Ciné-nuit:

	DIMANCHE
8.57	O Canada
9.00	Les aventures de Oui Oui
9.30	Les contes de la Rive
9.45	L'Eglise en papier
10.00	Le jour du Seigneur
11.00	Second Regard
12.00	La semaine verte
13.00	Football Américain
15.30	A communiquer
16.00	D'hier à demain
17.00	Walt Disney
18.00	Les belles histoires
19.00	Avec le temps
19.31	Beaux dimanches
22.30	Téléjournal
22.46	Sport-Dimanche
23.00	Politique Provinciale
23.09	Ciné-Club:

	LUNDI
9.07	O Canada
9.10	The Sun Runners
9.30	Les Oraliens
9.45	Mon ami Guignol
10.00	Une fenêtre dans ma tête
10.15	Virginie
10.30	Magazine Express
11.00	Trouvailles de Clémence
11.30	Laurel et Hardy
12.00	Sésame
12.30	Les Coqueluches
13.31	Téléjournal
13.36	Femmes d'aujour-d'hui
14.31	Cinéma:
16.00	Bobino
16.30	Major Plum Pouding
17.00	Daniel Boone
18.00	Ce soir
18.30	Présent Régional
19.00	Les ennuies de Marie
19.30	Les Berger
20.00	A cause de mon oncle
20.30	Le Pont
21.00	Télé-Sélection:
22.30	Téléjournal
22.55	Nouvelles du sport et météo
23.05	Arsène Lupin
00.05	Cinéma:

	MARDI
9.12	O Canada
9.15	100 tours de Centour
9.30	Les Oraliens
9.45	Dum le dauphin blanc
10.00	You Hou
10.15	Au jardin de Pierrot
10.30	Magazine express
11.00	Trouvailles de Clémence
11.30	Dr Simon Locke
12.00	Le monde en liberté
12.30	Les coqueluches
13.31	Téléjournal
13.36	Femmes d'aujour-d'hui
14.31	Cinéma:
16.00	Bobino
16.30	Picotine
17.00	Mr Magoo
17.30	Roy Rogers
18.00	Ce soir

NORMAND D'AMOURS, M.E.L.
Entrepreneur Electricien
Installations résidentielles, commerciales, industrielles
31, De Chauffailles Rivière-du-Loup 862-8118

Les Installations Electriques B. Roussel Rivière-du-Loup Ltée
C.P. 783 Rivière-du-Loup 862-4645-4004

Voyez les fameux télé-couleurs XL-100 DE RCA
chez
BERUBE T.V.
86, rue Fraser, Rivière-du-Loup
Tél.: 862-4719
Vente & Service
Aussi service à prix raisonnable sur T.V noir & blanc, radios et stéréos de toutes marques.
Achat à terme, si vous le désirez.

MAURICE LEMIEUX LTEE
Entrepreneur-Electricien
Spécialité: chauffage électrique, dégel aqueduc.
Détenant assurance-responsabilité pour tout travail.
Nous finançons des installations complètes.
SIGNALEZ
Tél.: 862-2678
24, Raymond,
Rivière-du-Loup

Pour un service garanti sur
Tous les genres d'appareils électroniques
faites appel aux services de
MERCIER Electronique enr.
Rivière-du-Loup
162, Fraser
SIGNALEZ 862-7269

"Faites carrière"
Une importante compagnie canadienne d'envergure internationale recherche, pour la région de Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles, une personne capable d'assumer à courte échéance, un poste de responsabilité. Celle-ci doit posséder une bonne formation de base et une certaine expérience des relations avec le public. Nous sommes prêts à investir beaucoup dans la formation de la personne qui, désireuse d'améliorer sa situation actuelle, répondrait à nos exigences.
Communiquer par téléphone à:
862-8109 ou 862-9055

Les petites Annonces

FACONS DE COMMANDER:
Les petites annonces sont payables d'avance et doivent parvenir à nos bureaux le vendredi midi pour parution le mercredi.
Par la poste à 193 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup en incluant un mandat de poste de $2.00
TARIFS
Une insertion de 20 mots ou moins $2.00, chaque mot additionnel .05.
Annonce encadrée, prix minimum $4.00, ou .14 la ligne agate.

A LOUER

A LOUER- Belle maison située sur Boul. Thériault, vue sur le fleuve, 3 chambres, salon, salle à manger, grande cuisine, Salle de bain et remise, tapis mur à mur, avec grand terrain aménagé et chauffage électrique. Stationnement, libre le 1er octobre à 862-6211.
50-51-52-P.

A LOUER- Logements de 4 ½ pièces meublés, tapis mur à mur, chauffage électrique, libre immédiatement. S'adresser à 862-3676.
49-50-51-52-P.

A LOUER- Chambre, tapis mur à mur, entrée indépendante, frigidaire individuel, permis de cuisine. S'adresser à: 862-4837.
49-52-P.

A LOUER- Appartements 1½, 2½, 3½, 4½ pièces, meublés, service de buanderie, chauffage électrique, service jour et nuit, épicerie-dépanneur. Aux appartements le Manoir, situé au 24 de la Cour. S'adresser à: 862-1697.
29-1an.

A LOUER- Logement 1½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, laveuse-sécheuse, situé boul. Thériault. Libre immédiatement. S'adresser à 862-8781.
50-J.N.O.

A LOUER- 1 chambre avec ou sans pension, 5 jours par semaines. S'adresser : 862-2830.
51-J.N.O.

A LOUER- Confortables chambres avec cuisine commune, entrée privée et stationnement. Tél: 862-4018.
3-51-P.

A LOUER- Appartements de 4½ et 5½ pièces, chauffés, eau chaude fournie, toutes taxes incluses. Stationnement pour auto. S'adresser à: Habitat Rivière-du-Loup, 222 St-Pierre, Appt. 7 Rivière-du-Loup. Tél: 862-7817.
47-J.N.O.

A LOUER- 2 chambres, l'une simple et l'autre double, entrée privée, tapis mur à mur et stationnement pour auto. S'adresser à 862-5865.
51-P.

A LOUER- Logement de 4½ pièces, situé au 340 Beaulieu, (en arrière de la Lingerie Beaulieu), non meublé. S'adresser à 862-7918.
51-P.P

A LOUER- Logement de 3½ pièces, chauffé, meublé, situé à 195 rue Fraser. Libre le 1er octobre. $150.00 par mois. Tél: 862-3970.
50-51-P.

A LOUER- Appartement de 5½ pièces, chauffé, eau chaude fournie. Situé au 224, rue St-Pierre appt. 5. Libre à partir du 1er novembre. Tél.: 862-7061.
51-52-P.

A LOUER- Logement de 5½ pièces, chauffé, eau chaude fournie, situé au 94-A Témiscouata. S'adresser après 5 heures à 862-2533.
51-P.

A LOUER- Logement 4½ pièces, chauffé, non meublé, situé rue Ste-Marie, libre immédiatement. Appelez après 6 heures. Téléphone: 862-8618.
51-P.

A LOUER- Appartement de 3½ pièces, chambre seule, très moderne, chauffé, électricité, taxe comprises. Libre le 15 octobre. S'adresser à 862-3551.
51-J.N.O.

A VENDRE- Camion Dodge 1976, moteur 318 - 3 vitesses, 20,000 milles - avec boîte, très bonne conditions. Servi comme véhicule de promenade. Tél: 862-4488 à l'heure des repas.
50-1-P.P.

A VENDRE- Comet 1977, 2 portes, moteur 320 p.c., automatique, très propre, prix de la cotation, cause auto fournie par la Compagnie, appelez après 6 heures p.m. à 862-4927.
50-J.N.O.

A VENDRE- Automobile Datsun Station 1970, moteur 10,000 milles, pneus neufs. 4 vitesses. S'adresser à 862-0590.
51-P.

A VENDRE- Machine à polycopier électrique de marque A-B Dick 215 avec table de support. Tél: 862-6331.
50-J.N.O.

Signalez
862-7234 - 862-4457
Pour réparations de tous genres
Machines de bureau
Rivière-du-Loup
Clavigraphe Ltée
168, Lafontaine
11-J.N.O.

Avez-vous un problème avec l'alcool que vous ne pouvez résoudre seul? N'attendez pas. Adressez vous aux:
Alcooliques Anonymes,
Case Postale 243
Rivière-du-Loup
Tous renseignements confidentiels

HITACHI
Location-achat .99 par jour

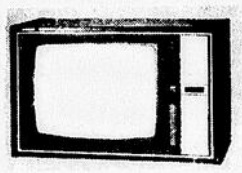

Rivière-du-Loup Télévision
N'oubliez pas vos parents et amis à l'hôpital en louant une T.V. à leur intention
LOCATION T.V. RIVIERE-DU-LOUP & HOPITAL LOCATION T.V.
VENDEUR AUTORISE 484, Lafontaine 862-8532

A VENDRE

RIVIERE-DU-LOUP: Poste de commerce à vendre — Situé au centre ville — Avec logement libre à l'acheteur — Occasion unique — Faites vite.

RIVIERE-DU-LOUP: Bungalow neuf — 3 chambres — Chauffage électrique — Incluant ta[illegible] en briques — Disponible immédiatement — Léger com[illegible] Consultez-nous!

vendu

RIVIERE-DU-LOUP: Magnifique bungalow — Construction 1974 — Très propre — Sous-sol fini — Terrain paysagé — Tout en briques et pierres — Chauffage électrique — A qui la chance?

RIVIERE-BLEUE: Maison mobile en excellente condition — Située au Lac Long — Entièrement meublée — Incluant tapis — Terrain paysagé — C'est à voir!

N'HESITEZ PAS A CONSULTER L'UN DE NOS REPRESENTANTS

ROLAND BERUBE
862-6595

CLEMENT COTE
862-2820

CARL A. SOUCY
862-0395

MAURICE LEVESQUE
Trois-Pistoles
851-3033

LAURETTE TANGUAY
Rivière-Bleue
893-2086

Bureau: Centre d'Achats Rivière-du-Loup Tél.: 862-7286

TRUST GÉNÉRAL
courtier
rivière-du-loup
862-7286

A LOUER- Aux Appartements St-Louis Inc., 6 rue Chouinard, logement 1½ pièce meublés, tapis mur à mur, chauffés et éclairés. Très beau site. Pour informations, appelez à 862-6690, 862-7070 et 862-9401.
47-J.N.O.

A LOUER- Logement de 4½ pièces, brès bien situé, chauffé, taxes d'eau, et de vidanges incluses dans le prix de location. Téls: 862-6393, 862-2955, 862-3304.
50-51-P.

A LOUER- 4 chambres avec salon et cuisine communautaire. Parfait pour étudiants, situées rue Fraser. Tél: 862-6927.
48-J.N.O.

A LOUER- Logement 1½ pièce, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, laveuse-sécheuse. Situé boul. Thériault, libre immédiatement. S'adresser à 862-8781.
50-J.N.O.

A LOUER- Au Motel Côté, logements 3½ et 4 pièces, télévision couleur avec câble. S'adresser à: 862-7706.
46-J.N.O.

A LOUER- Logement de 2½ pièces, situé à Cacouna. S'adresser à Mme Paul-Emile Dionne à 862-4430.
50-51-P.

A VENDRE

A VENDRE- Nous faisons l'achat, la vente et l'échange de loaders de 2 à 5 verges Backoe, camions avec chargeuses, camions dix roues, chenilles avec trailers, graders, floats, buldozers, skidders de toutes marques, pulp-Jack, pelles hydrauliques, forck-lift, trailer de toutes grandeurs, drott et hy-hoe. S'adresser à 418-899-6840.
17-1an

A VENDRE- Bois de chauffage, bouleau et érable, prêt à chauffer, livré à domicile. S'adresser à Louis Bélanger, St-Alexandre. Tél: 495-2504.
50-52-P.

A VENDRE- Quatre (4) véhicules usagés. Un (1) Ford Custom 1972. Trois (3) 4 x 4 GMC, dont un 1969, un 1971 et un 1972.
Véhicules offerts dans l'état où ils seront au moment de l'achat.
La Société de Conservation de la Gaspésie ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune autre soumission.
Ouverture des soumissions: 3 octobre 1977, 15:00 heures.
Pour renseignements, s'adresser à Clément Gagnon, Société de Conservation de la Gaspésie, 599 - 3ème Rue (Aérogare), Rimouski-Est, Qué. 724-5120.
50-51-P.P.

A VENDRE- Maison de 26' x 42' genre bungalow avec garage au sous-sol, située sur la rue Vigé (Parc Cartier). Extérieur en brique, chauffage électrique. Bonne affaire. S'adresser à 862-9706.
50-J.N.O.

A VENDRE- Oldsmobile Toronado Brougham 1975, à l'état de neuf, seulement 25,000 milles. Bateau Glastron cv-23 1976, avec moteur 455 Turbo Jet Berkeley à l'état de neuf. Tél.: 862-6470 ou 862-2922.
40-J.N.O.

A VENDRE- Mercury Cougar X-R7 1976, prix à discuter. Tél., entre 5 et 7 heures p.m. à 862-9104.
51-P.

MAISON A VENDRE- A St-François de Viger, 2 étages, meublés, chauffage central. Terrain de 45,000 pi. carrés, léger comptant, financement disponible.
Tél. (418) 837-9768 le soir.
50-1-P.

Al-Anon?
Vous êtes parent ou ami d'un buveur excessif? Les Groupes Familiaux Al-Anon peuvent alors vous aider si vous voulez bien écrire à:
Information Al-Anon
Case Postale 835
Rivière-du-Loup

Les Immeubles Household
DEUXIÈMES HYPOTHÈQUES
Ni boni
Ni frais de courtage
Ni honoraires de démarcheur
SERVICE RAPIDE
Passez nous voir ou communiquez avec la succursale HFC la plus près de chez vous.
Demandez les services hypothécaires.
358 Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP
862-6328
Les Galeries la Pocatière
LA POCATIERE
856-3286

N'attendez pas que votre "Radiateur" d'automobile, camion ou tracteur, tombe dangereusement malade, confiez-le à nos spécialistes.
SERVICE DE RADIATEURS ENR.
Réparation — Vente de toute marque de radiateurs
ouvrage garanti
P.E. Chouinard, prop.
181, rue Témiscouata,
Rivière-du-Loup
Tél.: 862-2345

LES PETITES ANNONCES

A VENDRE- Deux orgues à l'état de neuf, finition en bois noyer, de marques: Hammond Solina, à deux claviers et pédaliers avec touchées. Tél.: 856-3446 ou 856-1525.
4-J.N.O.

A VENDRE- Boite de Camion fermé et isolé 14½ pieds par 8 et 6 pieds de hauteur, aussi une boite de pick-up en bois, les deux sont en parfait ordre. S'adresser à: 898-2027.
49-50-51-P.

A VENDRE- Renault 12 Station 1972. S'adresser à 899-6638.
47-J.N.O.

A VENDRE- Chambre froid de l'année, 24 x 24, c aluminium, tel: 862-4489.
33-J.N.O.

A VENDRE- Maison à vendre 40 x 28, tapis mur à mur, électricité fait pour deux logements, ainsi que plomberie, terrain 115 x 125 située à St-Modeste village. En bas de $25,000.
50-51-P.

A VENDRE- Plymouth 1970, 4 portes, 8 cylindres, 4 pneus d'été et 2 à neige. Tél: 898-2273.
51-P.

A VENDRE- Sécheuse de marque Beatty en très bon état. S'adresser à 862-1634.
51-P.

A VENDRE- Machine à polycopier électrique de marque A-B Dick 215 avec table de support. Tél: 862-6331.
50-J.N.O.

A VENDRE- Datsun B-210, 1974, 4 portes, couleur bleu, tél: 493-2847.
51-P.

A VENDRE- GMC 1975, Camper Custom, faut voir! s'adresser à M. Gorry, tél: 856-3263.
51-P.P.

A VENDRE- Hangar 16' x 16', en tôle et en bois, pour information appeler à 495-2285.
51-52-P.P.

A VENDRE- Dodge Charger 1973, en parfaite ordre, moteur 44,000 milles, prix avantageux, si intéressé appeler entre 5 et 6½ heures et demandez Denis. Tél: 862-4692.
51-P.

A VENDRE- 1 boule de feu très propre à très bas prix. 1 set de cadrin neuf jamais servi pour soudure au gaz, à prix raisonnable. Tél: 893-2673.
51-P.

A VENDRE- Automobile L. T.D. Lendo très propre, 4 portes. A laisser à prix raisonnable. Appeler après 5 heures. Tél: 963-3126.
51-P.

A VENDRE- Maison située au 2e rang Cacouna à 6 milles de Rivière-du-Loup. Maison réparée à neuf, terrain de 100' x 121'. S'adresser à: 862-9874.
51-P.

A VENDRE- Moto Yamaha 50cc. Un Québécois 1977. Tél: 862-7171.
51-P.

A VENDRE- Boeuf de boucherie et porc débités et empaquetés. S'adresser à M. Omer Filion, Isle-Verte. Tél: 898-3116.
51-8-P.

A VENDRE- Oldsmobile Cutlass S. 1977, hardtop 2 portes, sièges baquets, console, volant ajustable, P.B., P.S., radio AM-FM stéréo, pneus radiaux, moteur 350 po. cu., roues rallyes. Tél: 862-0571.
51-P.

1895 1977

DEPUIS 82 ans

1895 1977

LE Saint-Laurent

votre hebdo régional

VOUS RENSEIGNE ET DEFEND VOS INTERETS.

HIER COMME AUJOURD'HUI on s'abonne au journal

Le Saint-Laurent

☐ $10.00 · 1 AN
☐ $13.50 · 1 AN (AUTRES PAYS)

nom _____
adresse _____

☐ nouveau ☐ réabonnement

LE SAINT-LAURENT
[illegible] Lafontaine C.P. 220
Rivière-du-Loup

On demande

ATTENTION- Ferais tous genres de déménagement avec pick-up 3/4 tonne, pour pas cher. Demandez Pierre à 898-2816.
51-3-P.

ON DEMANDE- Jeune fille sérieuse avec cours commercial recherche un emploi dans un bureau ou magasin et épicerie. Si intéressé à m'engager, téléphonez à 862-5133.
58-P.

GAGNEZ DES $$$- (temps partiel), vente facile de basculottes, bas pour hommes, collants, etc. Obtenez catalogue gratuitement. Agissez dès maintenant. Nycole Hosiery, C.P. 252, Ste-Julie, Qué. JOL 2CO
49-52-P.P.

FOURRURES DEMANDEES- Vieux manteaux chat-sauvage seulement. Hommes et femmes. Bonne condition. Toutes grandeurs. Paierais $70.00 et plus. Tél.: Frais virés: 1-514-861-4030.
48-J.N.O.

PIANO DEMANDE- Un pianiste recherche un piano usagé en bonne condition, aussi à vendre porte vitré très propre. S'adresser à 11 Ste-Anne. Tél: 862-7152.
51-P.P.

OFFRE DE SERVICES— Garderais enfants à la journée ou à la semaine. S'adresser à Mme Rolande Ouellet, chemin Fraserville. Tél: 862-9049.
51-P.

ON DEMANDE- A acheter un piano. S'adresser à 862-2374.
51-P.

COURS DE GUITARE ET SAXOPHONE- A partir de la technique de base. Pour saxophone, l'instrument peut être fourni si désiré. Appeler à 862-7857 et demander Alain.
51-52-P.

HUMOUR

Je m'occupais à l'époque des vieillards de l'hospice. C'était le jour de la chorale et je m'étonnai de trouver une de nos pensionnaires seule dans sa chambre. Elle était pourtant fort sociable. Je lui demandai gentiment pourquoi elle se tenait à l'écart. Elle redressa son corps frêle et tremblant dans son fauteuil roulant et, plantant son regard dans le mien, me dit sévèrement:

Je n'y vais pas parce qu'ils chantent comme des pieds!

Un ivrogne, manifestement hors d'état de prendre le volant, monte dans sa voiture, quand un agent de police lui met la main sur l'épaule et lui demande:

J'espère bien que vous n'allez pas conduire?

Mais oui... Vous voyez bien que je ne peux pas marcher!

Quel monde que le nôtre!

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Nous sommes heureux de vous faire part des offres d'emploi suivantes:

-Réparateur de carosseries avec expérience pour Trois-Pistoles.
-Opérateur de tonneneuse et sticker avec expérience pour la région.
-Horloger avec expérience pour RVLP.
-Scieur de bardeaux pour le Lac des Aigles.
-Horticulteur en serres pour la région du Témiscouata.
-Serveuse de table pour la région du Témiscouata.
-Plombier avec carte de compétence pour RVLP.
-Ferblantier avec carte de compétence pour RVLP.
-Coiffeuse pour dames avec expérience pour RVLP.
-Commis vendeur de pièces de motoneiges et de bicyclettes avec expérience pour RVLP.
-Mécanicien de machines de bureau pour Notre-Dame-du-Lac.
-Surveillant de commis et autres travailleurs de cour dans les matériaux de construction pour Port-Cartier.
-Chauffeur de camion remorque pour Cabano. Doit être bilingue et posséder un visa américain.
-Personnes demandées pour la cueillette des patates dans le JAL. Pour renseignements, appeler à 899-6422 ou 899-[illegible].
-Mesureur de billes pour le Témiscouata.
-Un cours de Secondaire I débutera à Rivière-du-Loup le 3 octobre 1977, plusieurs places sont encore disponibles.
-Un cours de pré-secondaire débutera à Rivière-du-Loup le 3 octobre 1977, quelques places sont encores disponibles.
-Un représentant de la Compagnie Québec Cartier Mining sera à notre bureau le 28 septembre 1977 pour recruter des mécaniciens diésel possédant 3 ans d'expérience.
-Nous désirons vous informer de ne pas oublier de renouveler votre demande d'emploi aux quatre semaines.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, 204 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, no de téléphone: 862-9510.

-Briqueteurs, maçons pour La Pocatière - Travail d'une durée de deux mois environ. Pose de blocs de ciment et briques. Carte de compétence et affiliation syndicale obligatoire. Salaire selon décret de la construction.
-Un chauffeur d'autobus scolaire pour La Pocatière. Travail de septembre 1977 à juin 1978. Trois trajets par jour. Environ 4½ heures de travail par jour. Permis de chauffeur et expérience de route avec camion obligatoire. Salaire: $400 par mois pour les trois premiers mois. $500.00 par mois par la suite.
-Un contremaître d'entretien spécialiste pour La Pocatière. Fonctions: Organiser, diriger et contrôler les activités manuelles requises pour la réalisation de programmes d'entretien mécanique des bâtiments et de l'équipement de la maison. Exigences: Posséder un certificat de qualification valide en menuiserie, électricité ou plomberie-chauffage, eet au moins cinq années d'expérience pertinente et diversifiée comme contremaître. Salaire: $16,098.00 à $19,318.00 par année selon les qualifications et l'expérience pertinente.
-Contremaître d'entretien général pour La Pocatière. Fonctions: Organiser, diriger et contrôler les activités manuelles requises pour la réalisation de programmes et contrôler les activités manuelles requises pour la réalisation de programmes d'entretien préventis et d'entretien ménager dans les locaux occupés.
Exigences: Posséder un certificat de qualification valide pour l'exercice d'un métier pertinent à l'emploi et cinq

(Suite à la page 50)

FORAGE BEAULIEU Ltée

St-Louis du Ha! Ha!
854-2437

CONTRACTEURS
PUITS ARTESIENS
DIAMETRES: 6 A 24 POUCES

ST-LOUIS DU HA!·HA!
CTE TEMISCOUATA P.Q.

CABANO
CARREFOUR DES AFFAIRES

8 6 2 - 1 6 2 6

7 JOURS PAR SEMAINE

COURTIERS

Les Immeubles KRT INC.

120 LAFONTAINE Riv.-du-Loup

8 6 2 - 1 6 2 6

A VENDRE

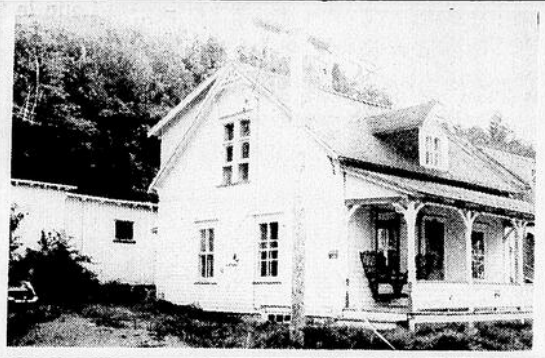

NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Maison 1 étage ½, comprenant 5 pièces ½, chauffage eau chaude plus un garage de 14 x 31 situé Route du Fleuve. Il est à noter que cette bâtisse a été rénové il y a 3 ans. Possession discutable. Prix intéressant...

Moins de $25,000.00

DEVENEZ PROPRIETAIRE POUR $1,700.00 DE COMPTANT SEULEMENT.

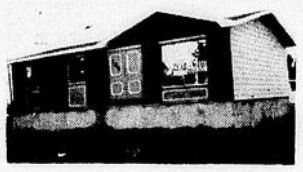

DISPONIBLE A RIVIERE-DU-LOUP [Rue Gilles]

2 Bungalow neufs de 5 pièces ½ sur terrain de 80 x 100, chauffage électrique, entrée laveuse-sècheuse dans la chambre de bain. N.B. La chambre de bain est fini en céramique et les tapis sont inclus au prix de vente.

N'HESITEZ PAS A COMMUNIQUER SANS OBLIGATION DE VOTRE PART POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS A: 862-1626

LES SOIRS ET FIN DE SEMAINE: 862-1626, 862-8333, 862-9724, 862-8494.

ST-ANTONIN

Maison de campagne 2 étages 40 x 38 comprenant 8 pièces ½ plus 1 garage, sur vaste terrain de 300 x 127 borné à la rivière, pouvant être vendue meublée. Nouveau bas prix. Faites votre offre...

RIVIERE-DU-LOUP

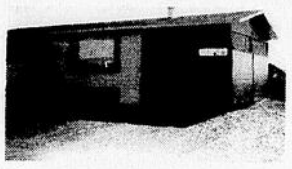

Bungalow 24 x 40 comprenant 7 pièces, chauffage électrique plus abri d'auto. Sous sol fini, piscine hors-terre, porte patio, terrasse. Le tout sur terrain de 110 x 67. Construction de 2 ans seulement. Possession Discutable. Quartier des plus tranquille. Très belle occasion....

ST-ANTONIN

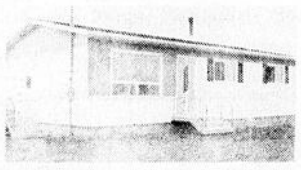

Bungalow 40 x 24 comprenant 5 pièces ½, chauffage électrique sur vaste terrain situé Rang 2, près de l'église, des écoles, etc... Construction d'un an ½ seulement. Prix intéressant....

CABANO

Maison 2 étages 26 x 28 comprenant 12 pièces, chauffage eau chaude sur vaste terrain de 150 x 200 situé Chemin Caldwell. Il est à noter qu'il y a un logement de 4 pièces ½ au sous sol de cette propriété donc revenu intéressant. Faites vite.

RIVIERE-DU-LOUP

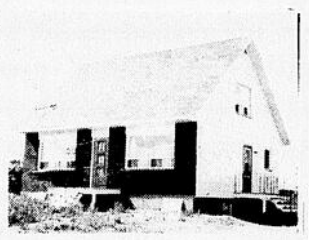

[Chemin des Raymonds] Magnifique résidence 1½ étage neuf. Bas prix.

ST-PACOME

Bungalow 24 x 44, chauffage électrique comprenant 5 pièces ½ sur terrain de 100 x 100. Construction de 2 ans. Possession à discuter.

RIVIERE-OUELLE

Maison familiale 35 x 50 comprenant 10 pièces sur terrain 100 x 200 situé près de la rivière. Possession à discuter, prix très raisonnable...

RIVIERE-DU-LOUP

Epicerie licencié avec résidence situé centre-ville. Très bon chiffre d'affaire. Pour de plus amples informations, communiquez sans tarder avec Les Immeubles.

REPRESENTANTS:

DENIS BOUCHER 862-6199	**GERARD LAGACE** Rés.: 862-1626	**JEAN MOREAU** Rés.: 862-8494	**PAUL CARON** Rés.: 862-8333
GEORGES DIONNE Trois-Pistoles 851-3639	**J.-P. PELLETIER** St-Pascal Bur. et Rés.: 492-6829	**ALAIN THIBAULT** N-D du Lac Tél.: 899-2672	

IMMEUBLES

G/MC INC COURTIER

9 RUE DES ERABLES RIVIERE-DU-LOUP

TEL. 862-9015

A VENDRE

Témiscouata

Ville Dégelis

Garage de débosselage et peinture - 24' x 40' - équipement et inventaire inclus dans la vente - terrain 60' x 90' situé à Ville Dégelis.

St-Eusèbe

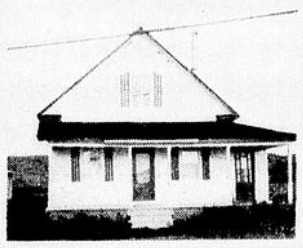

Résidence 25' x 21' - 5½ pièces - terrain 75' x 100' située à St-Eusèbe - prix très bas.

St-Cyprien

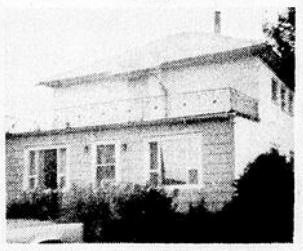

Résidence rénovée dernièrement - 26' x 28' plus 26' x 10' - 10 pièces - terrain 75' x 300' située R.R. 1 à St-Cyprien.

Ville Dégelis

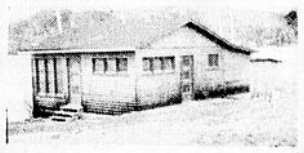

Chalet meublé - situé près du Lac Témiscouata à Ville Dégelis - très beau terrain aménagé - 150' x 225' - eau potable et électricité - vue panoramique.

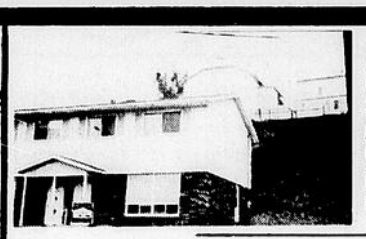

Demi-duplex 25' x 21' - 5½ pièces plus sous-sol isolé - chauffé - chauffage élect. - entrée asphaltée - terrain clôturé et paysagé 41' x 100' situé rue Lafontaine.

Maison mobile l'Islet 12' x 60' - 4½ pièces - chauffage élect. - remise -terrain clôturé 45' x 90' située Parc Mailloux.

Résidence 4½ pièces - chauffage air chaud - planchers bois franc - terrain 100' x 100' située village de St-Alexandre - prix des plus raisonnables.

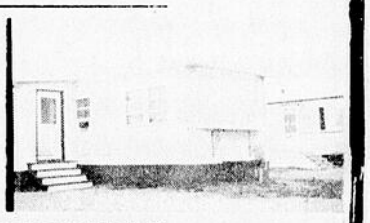

Maison mobile Glendale 71 - 12' x 45' - 4½ pièces partiellement meublées - chauffage élect. - remise - située Parc Mailloux - prix inférieur à $10,000.00 - idéal pour célibataire ou pour couple.

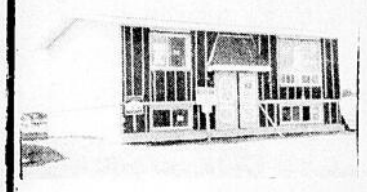

Bungalow neuf - chauffage élect. - 4½ pièces - situé rue J.O. Viel à Rivière-du-Loup - Hypothèque transférable, avec conditions très avantageuses - Comptant requis très minime.

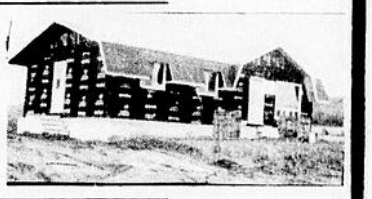

Bungalow neuf 24'5 x 40'5 - extérieur de brique - 5½ pièces - chauffage élect. Terrain 69' x 100' situé rue Montcalm - Prêt avec aide gouvernementale.

Bungalow 24' x 36' - 2 garages - 5½ pièces plus logement au s. sol - tapis mur à mur - chauffage eau chaude - terrain 86'8 x 90' env. paysagé et entrée asphaltés - situé rue Thomas Jones -

Edifice commercial comprenant 3 bureaux plus un atelier convenant pour diverses utilités au rez-de-chaussée, ainsi que 2 logements résidentiels - excellent emplacement rue Lafontaine - conditions de financement intéressantes.

A LOUER

Local commercial 2000' c. env. - chauffé - éclairé - services compris - bas prix au pied carré - situé rue Lafontaine à Riv-du-Loup - dans bâtisse moderne.

REPRESENTANTS

Claudette L. Boucher 862-6171	Fernand Léveillé 862-3153	Jean-Guy Dubé 862-6020
Claude Boucher 862-6171	Serge Dumont 862-4443	**Germain Fortin La Pocatière 856-3625**
J.G. Lavoie Cabano 854-3498	Jeannot Cloutier Ville Dégelis 853-2529	Jocelyn Bélanger Secteur Kamouraska 852-2612

CARTES PROFESSIONNELLES

● **ASSUREURS**

J. OSCAR GENDRON ENR. ASSURANCES GENERALES

Louise Gendron, C.D' A. Ass.
Vol, responsabilité, automobiles, incendie

Bureau: 17, de la Cour — Tél.: 862-2595
C. postale 308, — 862-2627
Rivière-du-Loup — Rés: Tél.: 862-3484

L. P. LAROUCHE INC.

C. d'A. A.
Feu — Vie — Automobile — Etc.

Tél.: 862-3662 Assurances Générales Cacouna

ROBERT DIONNE

ASSURANCES GENERALES
Protection: commerces, restaurants, hôtels scieries, etc.

8 de la Cour Rivière-du-Loup Tél. 862-4813

Assurez-vous au plus important bureau de l'Est du Québec

SIMON VOYER & CASTELLI INC

279-A, Lafontaine 862-3070
Rivière-du-Loup 862-3569

LUCIEN BERUBE

La Laurentienne Assurances Générales
TEL.: 862-4165 33, ST-ANDRE RIVIERE-DU-LOUP
RISTOURNE SUR ASSURANCE-AUTOMOBILE

EVALUATIONS

- INDUSTRIES ET COMMERCES POUR ASSURANCES, FINANCEMENT, FUSION, etc.
- EVALUATION MUNICIPALE ET SCOLAIRE
- EXPROPRIATIONS DE TERRAINS ET BATIMENTS
- EXPERTISES DIVERSES

APPELEZ Sonarex Itée

25, rue St-Louis Québec 418-692-4214

tél.: (418) 862-7225
centre chiropratique rivière-du-loup

ANDRE BOURDEAU, D.C.
JEAN BOURDEAU, D.C.
CHARLES LA BREQUE, D.C.

35 rue Delage, Rivière-du-Loup, Qué. G5R 3P2

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

(Suite de la page 48)

années d'expérience pertinente. Salaire: $13,615.00 à $16,340.00 par année selon les qualifications et l'expérience pertinente.

-Un mécanicien automobiles et un réparateur de carrosseries pour St-Pascal. Trois ans d'expérience minimum. Avantages sociaux intéressants et bonnes conditions de travail. Equipement moderne. Salaire: $5.00 à $6.00 l'heure selon expérience et compétence.

-Un répareteur de téléviseurs couleurs et radios pour La Pocatière. Cours de réparateur TV couleurs et radios exigé. L'employeur est prêt à considérer un candidat intéressé sans expérience. Salaire: $150.00 par semaine environ.

-Sept aide-familiales pour la région. Travail dans les maisons privées pour prendre soin des enfants. Faire l'entretien ménager et préparer les repas.

Deux pour La Pocatière: 1 à 3 enfants. Salaire: $45.00 à $50.00 par semaine.

Une pour St-Pascal: 1 enfant de 11 ans. Salaire: $45.00 à $50.00 par semaine.

Une pour Kamouraska: 2 enfants de 11 et 4 ans. Salaire: $45.00 par semaine.

Une pour Mont-Carmel: 4 enfants d'âge scolaire. Salaire: $45.00 par semaine.

Une pour St-Onézine: 2 enfants, 1 d'âge scolaire. Salaire: $45.00 par semaine.

Une pour St-Pacôme: 2 enfants de 4½ et 1 an. Pension fournie. Salaire: $45.00 à $50.00 par semaine.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, situé à 1,000, 6ième Avenue, La Pocatière, 856-2041.

Le système métrique ça s'apprend

Il n'y a que le premier pas qui coûte. Les autres rapportent.

PARTICIPACTION ©

Marchez. Dès aujourd'hui.

MARTIN & FILS

Manufacturiers de Portes et chassis
Spécialiste: Fenêtres panoramiques "DELUX"

Ch. Fraserville-Rés.: 862-6247
Rivière-du-Loup Tél.: 862-5238

BENOIT FRASER M.E.L.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
INSTALLATIONS RESIDENTIELLES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES

8, Casgrain Rivière-du-Loup Tél.: 862-6220

HENRI LAVOIE

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

92, rue Du Rocher Tél.: 862-2043
Rivière-du-Loup

MAISON GILLES BERNIER ENR.

ENTREPRENEUR FUNERAIRE

Téléphone: 862-2751 226, Lafontaine
Rivière-du-Loup

Albert Savard
Bijoutier
Edifice Belle
Tél.: 862-2893
320, Lafontaine,
Rivière-du-Loup, Centre

Nous imprimons pour plaire. Consultez l'Imprimerie du "Saint-Laurent"

HUDON ELECTRIQUE enr.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Electrification de ferme

Travail industriel et commercial, appareils électriques.

St-Hubert, Cté Rivière-du-Loup 497-3574

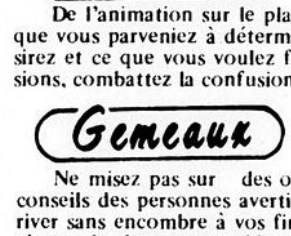

C'est amusant d'apprendre à nager selon les méthodes de sécurité aquatique de la Croix-Rouge. Nagez toujours avec un copain, jamais seul.

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Ne vous laissez pas impressionner par ce que pense votre entourage. Vous évoluerez dans un climat de grande tendresse. Malheureusement, les astres provoqueront chez vous un léger sentiment de frustration.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Une planète stimulera votre moi et vous fera prendre pleinement conscience de votre importance en tant qu'individu. Ce sera le moment où jamais de faire ressortir vos meilleures qualités, entre autres, votre amour de l'idéal.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

En amour, aucun problème a redouter. Les astres vous donneront un sentiment de sécurité, de confort ainsi qu'un tonifiant sentiment de satisfaction. Ce n'est pas le moment d'accorder des prêts à vos amis.

Belier *du 21 mars au 20 avril*

Ne faites pas de dépenses excessives pour attirer l'attention sur vous. La vie vous offrira son côté le plus agréable, vous serez entouré d'une chaude affection et de beaucoup de tendresse.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

De l'animation sur le plan sentimental. Il est essentiel que vous parveniez à déterminer exactement ce que vous désirez et ce que vous voulez faire. Ne vous bercez pas d'illusions, combattez la confusion des idées.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Ne misez pas sur des objectifs instables et écoutez les conseils des personnes averties: c'est la meilleure façon d'arriver sans encombre à vos fins. Au travail, il faut dire bien sûr que la chance vous aidera.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

La personne qui vous aime saura vous combler sur le plan moral, affectif, intellectuel et spirituel. Si vous êtes encore célibataire, vous rencontrerez enfin l'amour de votre vie. Au travail, vous serez très actif.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Si vous êtes libre, vous vivrez des moments exaltants et les astres vous apportent même des perspectives de mariage. Si vous êtes marié, vous assumerez vos responsabilités avec courage et bonne humeur.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Vous puiserez dans les aspects planétaires présents la stimulation nécessaire pour améliorer votre mode de vie et accéder à un niveau intellectuel supérieur. Votre carte scolaire vous ouvre de très belles perspectives d'avenir.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

En amour, n'ayez pas peur de faire les premiers pas et ne tentez surtout pas de feindre l'indifférence si vous êtes épris. Au travail, dans les discussions importantes, vous saurez vous montrer sous votre meilleur jour.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Les astres vous pousseront à faire un retour sur vous-même pour réfléchir sur le passé. Votre faculté de concentration sera grande. Vous ne vous embarrasserez pas de scrupules pour user de petits subterfuges afin de séduire les autres.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Les astres planétaires indiquent que vous verrez la vie sous un angle nouveau en faisant une large place à la logique et au raisonnement et en surmontant votre instabilité et votre manque de résolution.

S.O.P.

ARPENTEURS-GEOMETRES

ROGER COTE & MICHEL COTE
ARPENTEURS-GEOMETRES
28, de la Cour — En face du Palais de Justice
Tél.: 862-2246 — Rivière-du-Loup — C.P. 395

CAMILLE BOUCHARD
ARPENTEUR-GEOMETRE
1004, 4e RUE — LA POCATIERE, QUE.
C.P. 190 — Tél.: 856-2573

Normand Parent
ARPENTEUR-GEOMETRE
Téléphone
Bur: 862-0971
Rés: 492-5710
409 Chemin Témiscouata
Rivière-du-Loup
G5R 3Z5

INGENIEURS

COPAC inc.
EXPERTS-CONSEILS
SERVICES
DE GENIE
Maritime · Transports
· Structure
Travaux Publics
· Municipaux
615 rue Lafontaine
Rivière-du-Loup
G5R 3C5
(418) 862-8217

LALONDE, GIROUARD, LETENDRE & ASSOCIES
INGENIEURS CONSEILS
338, LAFONTAINE — TEL.: (418) 862-9242
RIVIERE-DU-LOUP

ARCHITECTES

lagacé
massicotte
casgrain
82, Boul. Cartier — Rivière-du-Loup — 862-6371

claude villemure — 506, LAFONTAINE, RIVIERE-DU-LOUP, TEL.: 862-7653 — lucien roy
architectes

COMPTABLES AGREES

CARON, CORRIVEAU, RENAUD & ASSOCIES, C.A.
COMPTABLES AGREES
9, rue Lafontaine Rivière-du-Loup Tél.: 862 3546
Autres bureaux: Montmagny et Matane
Lionel Corriveau C.A. — Guy Renaud, C.A.
Gérard Lavoie, C.A. — Berchmans Chénard, C.A.
R[illegible]t Gagnon, C.A. — Réal Bélanger, C.A.
G[illegible]on Bérubé, C.A. — Rolland Pouliot, C.A.
Hugues Dion, C.A. — Jacques Gendron, C.A.
Bertrand Chouinard, C.A — Conrad Guérette, C.A.

MADORE, BUJOLD, LAGACE, LEBLANC & ASSOCIES
COMPTABLES AGREES
148, Fraser Rivière-du-Loup 862-6396
Noël Madore, C.A. — Jean-Marie Bujold, C.A.
Jacques Leblanc, C.A.
Philippe Lagacé, C.A. — Alphonse Bernard, C.A.
Autre bureau à New-Richmond.

Levesque, Nadeau, Landry & Ouellet
COMPTABLES AGREES
RIVIERE-BLEUE, P.Q. — TEL.: 893-2532
Raymond Levesque, C.A.
Rino Nadeau, C.A.
Marcel Landry C.A.
Claude Ouellet, C.A.
Autres bureaux à Edmundston, N.B. et Grand Falls, N.-B.

Votre facteur a l'air en bonne santé? Faites comme lui...

c.p. 1210
41, de la Cour
Rivière-du-Loup, Qué.
G5R 4C3
tél. 862-0495
malenfant, st-pierre et associés
COMPTABLES AGRÉÉS

Rien ne sert de conduire.
Il faut marcher à point.
PARTICIPACTION c
Marchez. Dès aujourd'hui.

OPTOMETRISTES

Dr J. Lemieux O.D.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
Verre de contact
316 Lafontaine [2e étage]
Rivière-du-Loup, Qué.
Tél.: 862-8703

Dr Yves Godbout
Médecine Générale
Téléphones:
862-3438 — 862-3563
500, rue Lafontaine,
Rivière-du-Loup

VETERINAIRE

Dr C. Léveillé
Médecin Vétérinaire
36, rue de la Cour,
Tél.: 862-2628
Rivière-du-Loup

Clinique Vétérinaire de Rivière-du-Loup
PRATIQUE GENERALE
Dr Gérald Turgeon m.v.
Dr. André Rioux m.v.
390 Fraserville — Rivière-du-Loup — Tél.: 862-6400

MEDECINS

Dr L. Paradis
M.D. C.S.P.Q.
L.M.C.C.
Certifié spécialiste en chirurgie générale par le Collège Royal.
54, Amyot — 862-3538
Rivière-du-Loup, Centre

Henri Bélanger, o.d.
Examen de la vue
lunettes
Optométriste
Tél.: 862-2938,
Rivière-du-Loup

Dr O. Desjardins
Médecine Générale
556, Lafontaine,
Tél. Rés.: 862-6118
862-5201
Sur rendez-vous
Pas de bureau, les jeudis, samedis et dimanches.

NOTAIRE

Me HERVE LAMONDE,
Notaire
Conseiller Juridique
585, Rue Blondeau
St-Pascal (Kam)
Tél.: 492-6240

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dr L. Caron
Chirurgien Dentiste
Bureau
556, Lafontaine,
862-2368

DR PAUL LAFRANCE
Chirurgien Dentiste
463, Lafontaine,
Tél.: 862-3962,
Rivière-du-Loup

AVOCATS

CHASSE, LAFOREST & MORNEAU
Henri Chassé, C.R.
Gérald Laforest, B.A. LL.L.
Gilles Morneau, LL.L.
AVOCATS ET PROCUREURS
30, de la Cour — Tél.: 862-630

Lebel, Pelletier, Rioux, Bossé & Massé
AVOCATS ET PROCUREURS
Gérard Lebel, C.R. — Gaétan Pelletier, LL.L
Denis Rioux, LL.L. — Norman Bossé, LL.L.
Clément Massé, LL.L.
12, de la Cour — C.P. 487 — Tél.: 862-3565
Rivière-du-Loup

LEMIEUX & LEBLOND
AVOCATS & PROCUREURS
Frank Lemieux, B.A. LL.L
Daniel LeBlond, LL.L
6, de la Cour, — C.P. 595 — Tél: 862-8346
Rivière-du-Loup.

vendre n'est pas un problème... si vous annoncez dans les annonces classées

Réal Grondin
B.A., LL.L.
Avocat et procureur
17, de la Cour,
Rivière-du-Loup,
Tél. Bur.: 862-6181

C.P. 1027 — Tél.: (418) 862-9460
ALAIN H. BELZILE B.A.LL.,L
AVOCAT
110, rue Lafontaine, suite 101
Rivière-du-Loup, Québec

Guy M. Allain B.A. LL.,L.
AVOCAT
Chemin St-Patrice
Rivière-du-Loup, P.Q. - Tél.: (418) 862-2223

NOTAIRES

Hubert Bédard
B.A. LL.L.
Notaire
46, de la Cour, 862-2713
C. Postale 64,
Rivière-du-Loup

CLAUDE LAJOIE
Notaire et conseiller juridique
41, de la Cour
Tél.: 862-1740
C.P. 847
Rivière-du-Loup

C.P. 1166 — (418)862-0412
THERESE THIVIERGE
NOTAIRE
THERESE THIVIERGE, LL.L — 2 de la Cour, Rivière-du-Loup

862-6923 — 25 & 29, de la Cour, Riv.-du-Loup.
COTE, COTE & SOUCY NOTAIRES
Me Georges Côté, Me Fernand Côté, Me Jean Côté, Me Jean Soucy
G5R-1J1
C.P. 908

CLINIQUE PEDIATRIQUE
Dr Guy Michaud, Pédiatre — Dr Jean-P. Sauvageau, Pédiatre — Dr Yves Brousseau, Pédiatre
Bureau sur rendez-vous
Spécialistes pour enfants et adolescents
HEURES: LUNDI AU VENDREDI DE 9.30 h. a.m. à 8.00 h. p.m.
381, Lafontaine — Téls: 862-6825 - 6826
Rivière-du-Loup

PARTOUT ON MANQUE DE HONDA. MÊME CHEZ NOUS.

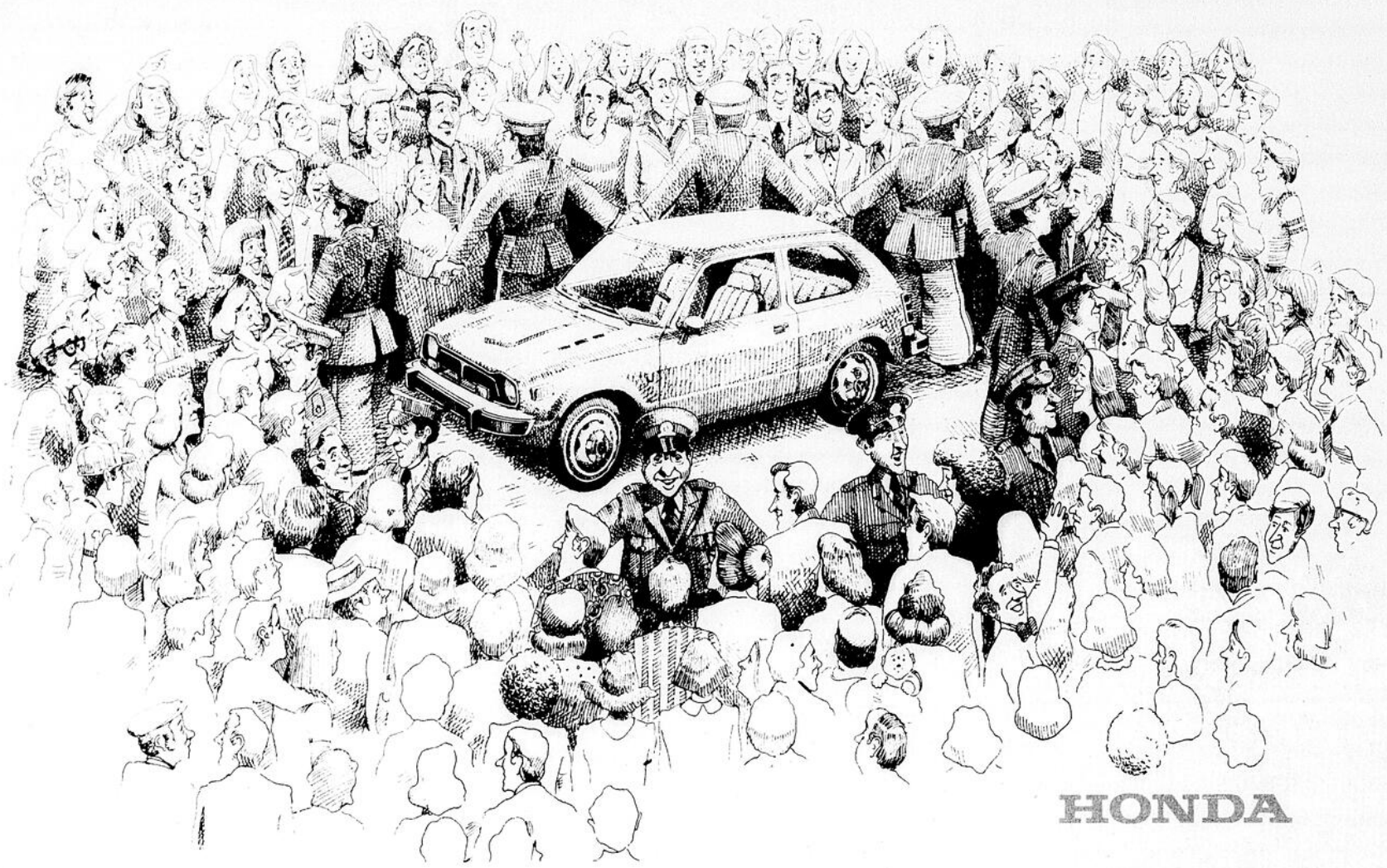

Nous ne jouons pas les "inaccessibles"... c'est un fait, la demande d'automobiles Honda est plus grande que les possibilités de fabrication. La conception de la Honda Civic avait pour objectif de satisfaire le plus de monde possible. Les grippe-sous... qui aiment avant tout rouler le plus de milles (ou kilomètres) possible avec de l'essence ordinaire. Les mordus du génie mécanique... qui apprécient d'abord les raffinements avant-gardistes de la Honda. Et les automobilistes "bons vivants"... qui préfèrent les voitures nerveuses, rapides, faciles à manier. Tout ce monde, de partout, représente beaucoup de gens... et surtout de voitures! A tel point, que nous devons demander aux acheteurs éventuels de Honda de bien vouloir attendre quelques semaines pour la livraison de leur véhicule. En y pensant bien, auriez-vous préféré être obligé d'acheter une voiture dont il y aurait un surplus mondial?

Souriez! Au volant d'une Honda.

VULCANISATION DUBE & OUELLET LTEE

293, Témiscouata Rivière-du-Loup Tél.: 862-6631